

Baromètre du cacao



2020

Sommaire

1. **Introduction** – 6
 2. **Évolution générale** – 10
 3. **Évolution des situations nationales et mondiales** – 20
 4. **Évolution des entreprises** – 29
 5. **Revenus vitaux** – 39
 6. **Droits humains** – 56
 7. **Environnement** – 72
 8. **Environnement favorable** – 88
- Recommandations principales** – 101

Explication – 104

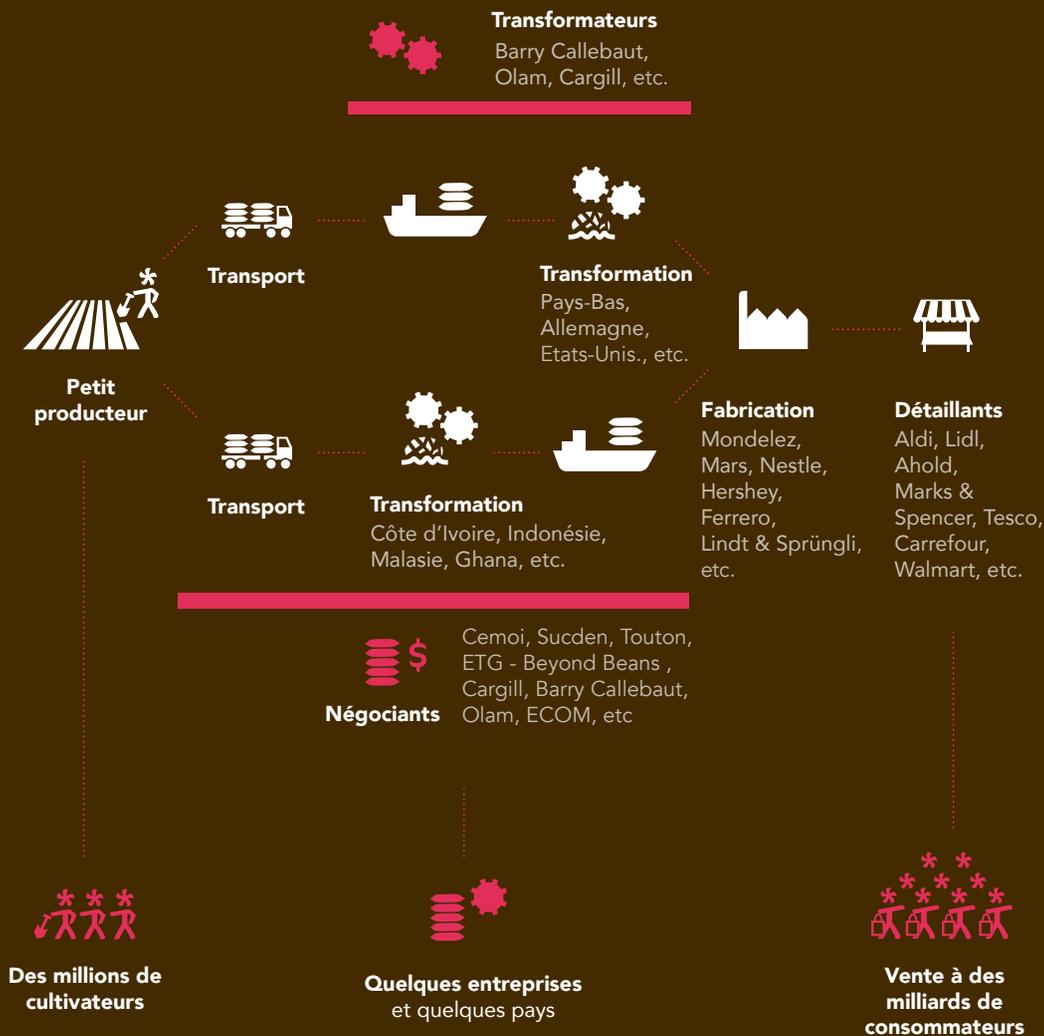
Colophon – 104

Bibliographie – 108

Baromètre du cacao

2020

Antonie C. Fountain
Friedel Huetz-Adams



Portée et intentions du Baromètre du cacao 2020

Le Baromètre du cacao 2020 donne un aperçu des évolutions de la filière cacao en matière de durabilité et met en lumière les enjeux critiques qui ne bénéficient pas d'une attention suffisante à l'heure actuelle. Son objectif est d'encourager les différentes parties prenantes du secteur à communiquer et à débattre de ces questions cruciales. Les auteurs et les autrices ont concentré leur attention sur l'Afrique de l'Ouest, en raison de la position dominante qu'elle occupe dans la production du cacao et des défis importants auxquels elle est confrontée.

Si les précédents baromètres du cacao ont principalement abordé des questions sociales et économiques comme le revenu vital, cette édition met davantage l'accent sur les questions environnementales. Elle examinera en outre les conditions nécessaires à la création d'un environnement favorable pour instaurer la durabilité. Elle souligne notamment le besoin urgent de politiques réglementaires fondées sur le devoir de diligence en matière de droits humains et d'impact environnemental. En effet, il ressort de ce document un manque criant de données de qualité et de collaboration au niveau mondial pour surmonter les défis auxquels ce secteur est confronté.

Le Baromètre du cacao 2020 est le fruit d'une longue consultation au sein du Consortium du Baromètre du cacao, de consultations écrites et orales avec nos partenaires de la société civile et des organisations paysannes des pays du Sud, mais aussi de la collecte de nombreuses données auprès d'entreprises de cacao et de chocolat obtenues au moyen d'un questionnaire détaillé.

L'impact de la COVID-19

Il serait impensable de décrire la situation actuelle du cacao sans tenir compte de l'impact considérable de la pandémie de coronavirus sur le secteur. Bien qu'il soit impossible de dire ce que l'avenir nous réserve, ce Baromètre tente de se projeter au-delà de cette situation, vers un secteur où les choses seraient revenues à la « normale ». Mais si notre analyse des problèmes et nos recommandations ne sont en grande partie pas affectées par la COVID-19, la pandémie a eu un impact majeur à court terme sur le secteur, et quelques effets à plus long terme se feront également sentir.

La COVID-19 a mis en lumière les lacunes existantes en matière de santé et de bien-être. Les communautés de cacaoculteurs et de cacaocultrices étaient déjà vulnérables aux risques sanitaires, avec des taux élevés d'affections préexistantes dues à l'extrême pauvreté, à la malnutrition et à un accès insuffisant aux soins de santé les plus élémentaires. Ceci étant dit, les données actuelles ne permettent pas de conclure que la pandémie a eu d'impact direct significatif sur leur santé, ou du moins, pas un impact avéré. Les raisons de ce faible impact ne relèvent pas de la portée ou de l'expertise de ce Baromètre.

Néanmoins, plusieurs effets ont été constatés pour les communautés cacaoyères du monde entier, notamment une augmentation du coût de la vie quotidienne, des intrants agricoles et des soins de santé (FCCI 2020). La fermeture des écoles – bien qu'il s'agisse d'une mesure compréhensible – a fait courir, même temporairement, le risque de voir des enfants contraints à travailler. On a également observé une baisse sensible du prix du marché mondial, motivée en partie par une diminution de la demande de chocolat due à la pandémie. Dans ce contexte, le calendrier du lancement du Différentiel de revenu décent au Ghana et en Côte d'Ivoire a été très opportun. Les données disponibles sur ce sujet sont rares, mais il est probable que de nombreuses communautés agricoles aient vu leurs ventes actuelles et futures chuter, aient subi des retards de paiement et d'autres conséquences financières.

À plus long terme, la récession mondiale causée par les mesures de confinement et les restrictions devrait maintenir la demande de chocolat à un niveau inférieur aux prévisions initiales, dans un marché déjà confronté à un excédent structurel de cacao. Cette récession entraînera une pression à la baisse sur les prix mondiaux, avec tous les effets qui en découleront pour des ménages agricoles déjà très pauvres.

Face à cette crise, la filière cacao et chocolat a réagi à différents niveaux. Certaines entreprises ont utilisé les outils de communication de leur chaîne d'approvisionnement pour transmettre aux communautés agricoles des messages importants en matière de santé publique. Elles se sont servies des systèmes de communication familiers aux cultivateurs et aux cultivatrices comme la radio et les SMS, en appelant parfois les coopératives agricoles. Les entreprises ont aussi proposé une aide d'urgence, à la fois en nature (distribution de savon, de seaux, d'eau et de nourriture) et en numéraire à travers des fonds de secours tels que ceux de la Croix-Rouge, Care ou encore celui du Forum économique mondial. Au moment de la rédaction du présent document, on ignore si les fonds et les biens ont été utilisés comme promis. Dans les mois à venir, il sera essentiel d'établir des rapports transparents sur ces dépenses et sur l'impact des aides d'urgence, afin de pouvoir en tirer des leçons pour les futures vagues de cette pandémie et pour d'autres pandémies éventuelles.

Au début de cette pandémie, le secteur du cacao a limité ses déplacements. Les salariés expatriés ont été rappelés dans les pays du Nord, ce qui a parfois entraîné une sous-utilisation des chaînes de valeur dans les pays producteurs. Toutes les grandes conférences et rencontres sur le cacao ont été annulées ou reportées. Les outils de visioconférence sont devenus omniprésents dans le secteur, parfois à l'excès. Mais les conférences en ligne – qu'elles soient plénières ou bilatérales – ne sauraient remplacer la nature et la qualité des échanges en présentiel qui avaient lieu avant la pandémie. Ces dernières années, cette dynamique relationnelle avait permis d'instaurer un dialogue entre les différents acteurs qui ont contribué à faire du cacao un secteur unique, désireux de s'atteler à ses problèmes et de travailler à des solutions concrètes. Si la filière cacao veut maintenir cette atmosphère constructive, il faudra trouver des solutions pour enrichir les échanges relationnels à l'ère du numérique.

1. Introduction

Après deux décennies de mesures infructueuses déployées par l'ensemble du secteur du cacao, les communautés de cacaoculteurs et de cacaocultrices continuent de se battre contre les effets de la pauvreté, du travail des enfants et de la déforestation. Ce Baromètre du cacao 2020 est un appel à l'action adressé à toutes les parties prenantes. Il les encourage à aller de l'avant et à tenir leurs promesses de mettre fin à la déforestation et aux violations des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement du cacao. Après vingt ans de beaux discours, les défis à relever sur le terrain sont plus importants que jamais. Pour presque toutes les familles de cacaoculteurs et de cacaocultrices d'Afrique de l'Ouest, la pauvreté est encore une réalité quotidienne. Le travail des enfants est monnaie courante et les forêts primaires continuent d'être défrichées pour laisser place aux plantations de cacao.

À l'heure où les différentes parties prenantes aspirent à un changement, le moment est venu d'adopter un système plus juste. Grâce aux campagnes menées par les ONG, un nombre croissant de chocolatiers ont, ces deux dernières années, réclamé une réglementation ; d'importants acteurs mondiaux comme l'Union européenne se sont engagés à mettre en place une législation. Enfin, les deux plus importants producteurs de cacao au monde, la Côte d'Ivoire et le Ghana, ont formé un partenariat pour augmenter le prix aux cultivateurs et aux cultivatrices de cacao.

Mais pour saisir cette opportunité, il est essentiel que le secteur apprenne de ses erreurs, sous peine de les répéter. Ce rapport estime que trois raisons majeures expliquent l'échec des mesures mises en place au cours de ces deux dernières décennies.

Tout d'abord, ces efforts ont été déployés sur la seule base du volontariat, et non de manière contraignante. Cela sous-entend que les acteurs de la filière ne font pas ce qu'ils sont censés faire. Il existe une multitude de conventions gouvernementales, de plateformes nationales multipartites et de collaborations sectorielles, mais pas de pénalités en cas de non-respect des objectifs fixés ni d'obligation de les atteindre. Mais paradoxalement, ceux qui se trouvent au bas de l'échelle – les cacaoculteurs et les cacaocultrices qui vivent souvent en dessous du seuil de pauvreté – perdent leur certification de cacao durable s'ils ne se conforment pas aux règles. Si nous avons pu constater une augmentation significative des processus réglementaires et des engagements en faveur du devoir de diligence, la portée de ces derniers est limitée en raison de l'absence de redevabilité, de transparence et d'application équitable.

Deuxièmement, si les mauvaises pratiques agricoles ont été abordées, les problèmes sous-jacents qui aggravent l'extrême pauvreté ne sont pas remis en question. Le faible prix du cacao, le manque d'infrastructures et

l'absence de transparence et de redevabilité à mesure que l'on progresse dans la chaîne d'approvisionnement ne sont par exemple pas résolus. Il faut admettre que, dans sa forme actuelle, le modèle commercial fondé sur des rendements élevés est synonyme de pauvreté pour les cultivateurs et les cultivatrices, et de profits excessifs pour les fabricants de chocolat. Il est grand temps que cela change.

- 8 Enfin, les efforts déployés pour résoudre des problématiques complexes comme l'injustice et l'absence de durabilité de la filière cacao n'ont pas été suffisamment inclusifs ou intégrés. Plutôt que d'inviter les cultivateurs, les cultivatrices et la société civile à prendre pleinement part à la prise de décision, les problèmes ont été abordés selon une approche sectorielle et hiérarchique. Cela sert les intérêts des entreprises et des gouvernements, mais beaucoup moins ceux des producteurs et de leur communauté.

Reconnaître l'échec des interventions précédentes nous montre d'autres pistes à suivre pour mettre fin à la déforestation, à la pauvreté et aux violations des droits humains dans les chaînes d'approvisionnement du cacao. Le présent rapport fait trois recommandations clés :

Une réglementation qui change le système, sans pénaliser les cultivateurs et les cultivatrices

Ce rapport soutient qu'une mauvaise agriculture n'est pas le problème, mais plutôt le symptôme d'un système profondément injuste. C'est pourquoi il plaide en faveur d'un changement de système et d'une réglementation permettant la création d'un environnement favorable. Les formes actuelles de certification et les normes reposant sur les exploitations agricoles augmentent la pression sur les cultivateurs et les cultivatrices. Or, il faudrait des lois obligeant les plus puissants à rendre des comptes, plutôt que des lois exigeant des changements de la part des cacaoculteurs et des cacaocultrices. Les critères de conformité sont déséquilibrés et doivent être restructurés afin que les entreprises soient redevables dans le cadre de systèmes de devoir de diligence.

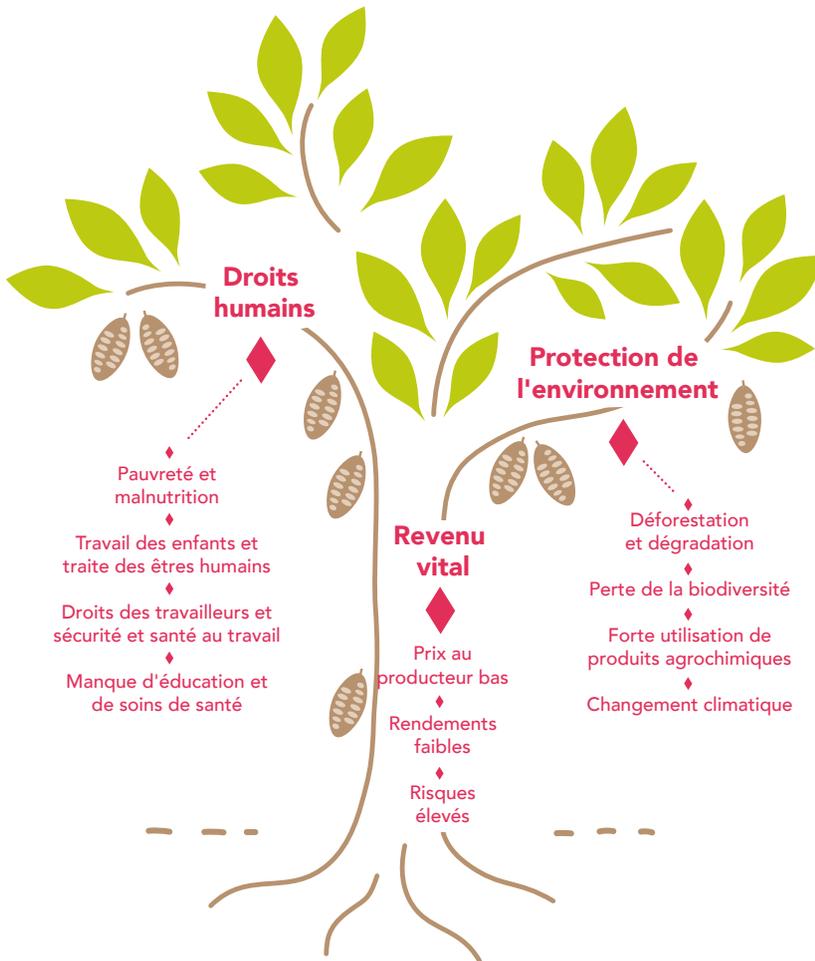
Des partenariats efficaces entre pays producteurs et pays consommateurs

Si la solution consiste à créer un environnement favorable, des accords de partenariat entre les pays producteurs et les pays consommateurs sont nécessaires pour le faciliter et le financer. Les processus créateurs de partenariats devraient être inclusifs et délibératifs, en veillant à ce que la société civile et les organisations paysannes soient écoutées et respectées lors des prises de décisions. Les données collectées par le secteur doivent être partagées avec les cultivateurs, les cultivatrices et leurs organisations afin de permettre une prise de décision éclairée.

Offrir un prix équitable aux cultivateurs et aux cultivatrices

L'impact positif le plus important pour les cultivateurs, les cultivatrices, et pour une agriculture durable a consisté à proposer un prix équitable pour le cacao qu'ils produisent. Les entreprises de cacao et de chocolat doivent trouver des moyens de redistribuer la valeur tout au long de leur chaîne d'approvisionnement pour que les cultivateurs et les cultivatrices bénéficient d'un revenu vital.

Les défis dans le secteur du cacao



2. Évolution générale

Beaucoup d'efforts déployés, peu de retombées

Le secteur du cacao a fait preuve de dynamisme ces dernières années. Les pays producteurs ont commencé à se mobiliser pour augmenter le prix du cacao tandis que les entreprises ont accéléré le déploiement de leurs programmes de développement durable, de manière conjointe ou individuelle. Enfin, du côté des consommateurs, on a pu observer le souhait grandissant d'une réglementation. Exigée par la société civile, elle est soutenue dans certains pays, du moins en partie, par les gouvernements et les entreprises. Les entreprises de la filière cacao ont été pionnières en publiant en 2019 et 2020 des déclarations demandant aux gouvernements de les réglementer.

Des conférences et des dialogues internationaux sur le cacao se sont succédé et ont permis aux décideurs et décideuses, ainsi qu'aux leaders d'opinion du secteur de se revoir, d'échanger et de se mettre d'accord sur certaines problématiques. Ces débats ont inclus davantage d'intervenantes et d'intervenants pertinents. Ils sont aussi devenus plus constructifs, en cherchant des solutions et en reconnaissant les défis à relever, alors qu'ils étaient auparavant minimisés, voire niés. Mais beaucoup d'entreprises agissent encore sans aligner leurs efforts sur ceux de leurs concurrents. Par ailleurs, le secteur persiste à concentrer son attention sur les gains de productivité, sans avancer de données pertinentes démontrant qu'un rendement plus élevé engendre une augmentation du revenu net. L'augmentation des prix au producteur ne fait toujours pas partie de la boîte à outils du secteur.

Malgré deux décennies d'efforts déployés, d'interventions, d'intensification du dialogue et de l'inclusion à l'échelle du secteur, les défis à relever restent plus importants que jamais. La pauvreté est encore une réalité quotidienne pour la plupart des petits producteurs de cacao. Le travail des enfants est encore très répandu dans toute l'Afrique de l'Ouest et les forêts primaires sont toujours défrichées pour cultiver du cacao. Dans de nombreuses régions productrices, l'inégalité des genres reste la règle plutôt que l'exception. Enfin, l'autonomisation des cultivateurs et des cultivatrices se limite souvent à pouvoir décider comment dépenser leur maigre prime.

Des approches véritablement intégrées font cruellement défaut et la plupart des programmes et des initiatives mis en place ne traitent qu'un seul problème à la fois. Les approches prenant en compte l'interconnexion des diverses problématiques sont quant à elles pratiquement inexistantes. Par exemple, les interventions axées sur la pauvreté sont peu intégrées aux

mesures de lutte contre la déforestation, celles sur le travail des enfants s'occupent soit de la chaîne d'approvisionnement soit des communautés, et les programmes visant à accroître la productivité ne reflètent pas la pression croissante sur les prix due à l'augmentation de la production de cacao. La liste est longue. Pourtant, les causes profondes de ces problèmes et bon nombre de leurs solutions sont étroitement liées.

Concentration de la production en Afrique de l'Ouest ; le cacao suit la pauvreté à la trace

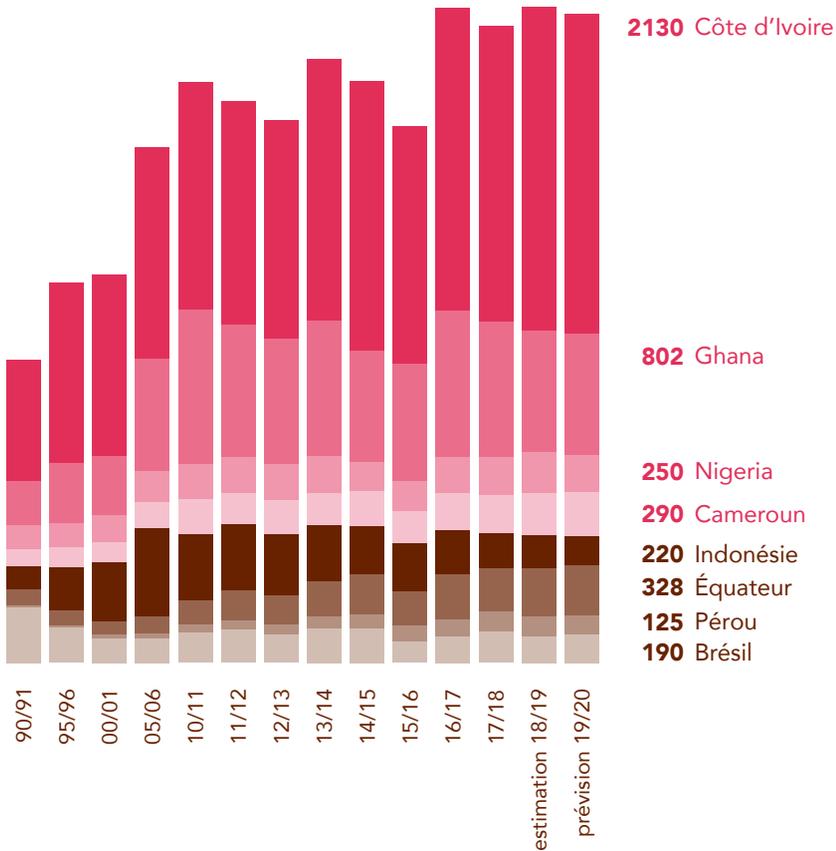
La production mondiale de cacao a doublé au cours des trente dernières années. La quasi-totalité de cette production provient de quatre pays d'Afrique de l'Ouest : la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Cameroun et le Nigeria. Durant cette période, la production en Afrique de l'Ouest est passée de 1,37 million de tonnes à 3,47 millions de tonnes. Alors que la production dans cette région a presque triplé, la production dans le reste du monde est restée relativement stable (Infographie 2). Il en résulte que la part de marché des quatre grands producteurs de cacao d'Afrique de l'Ouest est passée pendant cette période de 55 % à 74 %.

Mais la dépendance vis-à-vis de l'Afrique de l'Ouest pour le cacao en vrac est encore plus forte que ces chiffres ne le suggèrent. Certains pays d'Amérique latine produisent principalement du cacao fin ou aromatique commercialisé différemment et qui représente près de 10 % de la production mondiale. Son prix est aussi sensiblement différent et, contrairement à l'Afrique de l'Ouest, la consommation locale en Amérique latine est importante ; le Brésil importe même des fèves de cacao pour satisfaire la demande de sa population. Selon les statistiques de l'Organisation internationale du cacao (International Cocoa Organization, ICCO), la consommation intérieure des pays d'Amérique centrale et du Sud s'élève à près de 450 000 tonnes, et seule une partie de ce cacao est du cacao fin ou aromatique. Certains pays producteurs d'Asie, en particulier l'Indonésie, affichent également une consommation intérieure importante (ICCO 2020a).

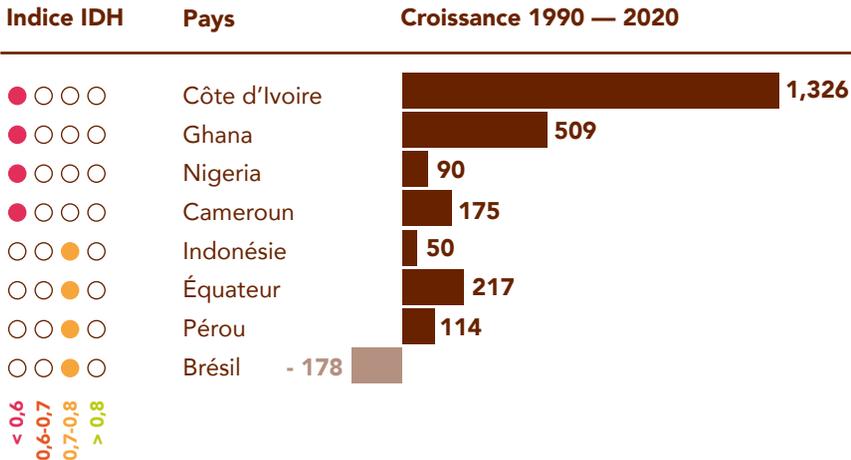
De ce fait, sur un plan mondial, la dépendance de la filière cacao à l'égard de l'Afrique de l'Ouest est bien supérieure à 80 %. Et c'est dans ces pays producteurs de « cacao en vrac » que les principaux problèmes se posent : déforestation à grande échelle, travail des enfants et autres violations des droits humains et des travailleurs. Ces problèmes sont alimentés par la pauvreté de la majorité des cultivateurs et des cultivatrices, par la faiblesse des infrastructures rurales, par le manque de transparence et de redevabilité et des interventions de gouvernements parfois inefficaces et corrompus.

La production de cacao en vrac se concentre de plus en plus dans les pays d'Afrique de l'Ouest qui présentent un faible indice de développement hu-

Croissance de la production de cacao dans les 8 premiers pays producteurs



13



Les pays sont classés selon l'indice de développement humain.

main. D'autres pays ayant la capacité de produire des quantités importantes de cacao soit quittent le marché (comme l'a déjà fait la Malaisie et comme le fait aujourd'hui l'Indonésie), soit n'entrent jamais sur le marché malgré des programmes d'augmentation de la production (comme cela s'est produit au Vietnam), soit se concentrent sur des variétés à haut rendement et sur du cacao fin ou aromatique (comme le font l'Équateur et le Pérou).

14

Le modèle économique du cacao en vrac repose sur la pauvreté ; cette culture étant très mal rémunérée, elle attire uniquement les plus pauvres. L'approvisionnement en cacao en vrac le moins cher possible entraîne une pression sur les prix pour les petits producteurs – qui n'ont aucun moyen de pression sur la politique des prix et ne sont, pour la plupart, pas organisés. Pendant ce temps, au sommet de la pyramide, les multinationales du chocolat, les transformateurs de cacao, les négociants et les détaillants gagnent des milliards de dollars par an pour satisfaire l'appétit des consommateurs pour un produit agréable et gourmand.

Des approches réglementaires toujours plus nombreuses

Le travail des enfants, le travail forcé et la discrimination sont des pratiques illégales dans tous les pays producteurs de cacao d'Afrique de l'Ouest. La destruction des forêts protégées l'est aussi. Pourtant, le cacao cultivé illégalement trouve toujours son marché. Si ces situations perdurent, c'est en grande partie parce que dans les pays consommateurs de cacao, il n'est pas interdit de tirer profit des violations des droits humains et de la déforestation illégale.

Toutes les initiatives en cours s'inscrivent dans le cadre d'approches volontaires. Parmi ces initiatives, on peut citer les conventions gouvernementales, les plateformes nationales multipartites, les normes de certification, les programmes de durabilité des entreprises qui tentent de ressembler à une certification, et les collaborations sectorielles de lutte contre la déforestation et le travail des enfants. À ce jour, ces initiatives ne sont pas sanctionnées en cas de non-respect des engagements, ce qui signifie que les objectifs et délais peuvent ne pas être atteints en toute impunité. En revanche, les cultivateurs certifiés perdent leur certification – ainsi que l'accès au marché et les primes qui y sont associées – en cas de non-conformité. Cette situation souligne une fois de plus la répartition déséquilibrée des risques et des responsabilités dans la chaîne d'approvisionnement.

Pour résumer, de nombreux problèmes n'ont pas été résolus parce qu'il n'y avait pas d'obligation à ce qu'ils le soient.

Toutefois, depuis deux ans, on assiste à une volonté croissante d'adopter des réglementations de la part des gouvernements et des entreprises de cacao et de chocolat.

Réglementations nationales

En 2017, le gouvernement français a été le premier pays à adopter une loi sur le devoir de diligence – la loi dite du Devoir de vigilance. Les Pays-Bas ont suivi en avril 2019 avec la *Wet Zorgplicht Kinderarbeid*, une loi sur le devoir de diligence en matière de travail des enfants, qui devrait entrer en vigueur d’ici 2022. Entre-temps, une loi plus large sur le devoir de diligence a été présentée au Parlement néerlandais, bien qu’elle n’ait pas encore été adoptée. La volonté de mettre en place des réglementations nationales dans d’autres pays est également croissante. Bien que l’initiative suisse *Konzernverantwortungsinitiative* («initiative pour des multinationales responsables») qui visait à introduire un large devoir de diligence en matière de droits humains et d’impact environnemental ait obtenu la majorité des voix lors d’un référendum en novembre 2020, elle n’a pas satisfait aux exigences constitutionnelles de mise en œuvre. Cela signifie qu’une contre-proposition entrera en vigueur. Elle comprend un devoir de diligence obligatoire en matière de droits humains sur le travail des enfants et les diamants de la guerre, ainsi qu’une obligation de déclaration, mais elle n’engage pas la responsabilité des multinationales. Un projet similaire en Allemagne en faveur d’une «loi sur la chaîne d’approvisionnement» dans le cadre de l’initiative *Lieferkettengesetz* a été lancé en 2019 et prend de l’ampleur. Les réglementations nationales existantes en matière de transparence – telles que la loi britannique sur l’esclavage moderne, la loi californienne sur la transparence des chaînes d’approvisionnement et la loi australienne sur l’esclavage moderne – ont imposé aux sociétés multinationales l’obligation de rendre compte du travail forcé et de la traite des êtres humains dans leur chaîne d’approvisionnement. Bien qu’elles n’aillent pas aussi loin que les réglementations en matière de devoir de diligence, les lois sur la transparence constituent une étape importante pour commencer à résoudre un ensemble de problèmes de la chaîne d’approvisionnement.

Réglementations internationales

L’Union européenne étudie les possibilités d’ajouter une réglementation à son approche actuelle en matière de durabilité dans les chaînes d’approvisionnement mondiales qui repose largement sur le volontariat. Une procédure d’évaluation d’un règlement sur la déforestation est en cours, tandis qu’un règlement plus large sur le devoir de diligence en matière de droits humains et d’impact environnemental est à l’étude. La Commission a également lancé une initiative sur la gouvernance d’entreprise durable. Parallèlement, les fonctionnaires de la Commission se penchent sur les moyens de renforcer les accords bilatéraux avec les pays producteurs de cacao, en ajoutant un ensemble d’interventions possibles à une réglementation basée sur la demande.

Au niveau mondial, les débats autour du Traité contraignant sur les entreprises et les droits humains des Nations unies se poursuivent. Toutefois, les

progrès sont lents, car de nombreux pays occidentaux – y compris des États membres de l'Union européenne et aux autres décisionnaires influents au sein de la Commission européenne – continuent de faire obstacle à des mesures importantes. L'UE ne participe même pas aux négociations.

Le soutien des entreprises

16

Pour le secteur du cacao, une des principales évolutions en matière d'approches réglementaires est le changement d'attitude de la filière elle-même. Certaines des plus grandes entreprises de cacao et de chocolat ont réclamé une réglementation européenne sur le devoir de diligence. Les organisations-cadres européennes pour le cacao (ECA) et le chocolat (Caobisco) ont également publié des déclarations en faveur d'une telle réglementation.

Plusieurs raisons expliquent ce soutien de la filière. Tout d'abord, les principes du devoir de diligence énoncés par l'OCDE (voir page 91 du chapitre 8) apportent un certain degré de clarté et de certitude. Ensuite, parce qu'une réglementation contraignante permettrait d'uniformiser les règles de concurrence, en obligeant tous les concurrents à opérer selon les mêmes principes ; les entreprises ne pourraient plus se concurrencer en favorisant, en commettant ou en ignorant des violations des droits humains ou des dégradations de l'environnement. Enfin, cette réglementation permettrait d'avoir un impact plus important grâce à des exigences plus élevées et à des efforts plus concertés.

Approches réglementaires : des questions non résolues

Bien qu'il soit trop tôt pour pouvoir mesurer l'impact des réglementations sur le devoir de diligence, elles constituent un progrès important. Les lois existantes sur la transparence ont déjà apporté des changements dans les rapports des entreprises comme sur le terrain. L'application des règlements sur le devoir de diligence – s'ils sont rédigés et mis en œuvre correctement – pourrait entraîner des changements plus positifs encore dans le secteur du cacao. Il peut y avoir une forte complémentarité entre les réglementations nationales et internationales, et l'interaction entre les deux ne doit pas être une excuse pour ne pas démarrer les unes ou les autres.

Compte tenu de ce qui précède, il sera essentiel que ces réglementations, lorsqu'elles seront élaborées, soient fondées sur les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et sur ceux du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises. Elles devront en outre être appliquées conformément aux bonnes pratiques. Ces réglementations devraient concerner l'ensemble des matières premières et devraient se référer à tous les principes des droits humains et de protection de l'environnement. Parallèlement, il sera indispensable de dessiner des orientations spécifiques pour le cacao.

Il faudra aussi trouver des incitations pour que les gouvernements producteurs acceptent des mesures réglementaires émanant de pays consommateurs. Ces incitations devraient associer le soutien au développement à des accords bilatéraux visant à renforcer, entre autres, les politiques agricoles nationales, la transparence, l'application des lois, la gestion des terres et des forêts et des mesures de lutte contre le travail des enfants.

Enfin, les réglementations sur le devoir de diligence ne devraient pas constituer une charge supplémentaire pour les coopératives agricoles, les cultivateurs et les cultivatrices. Les contraintes devraient plutôt peser sur les détenteurs du pouvoir, à savoir les gouvernements et les entreprises.

17

Organisations paysannes et organisations locales de la société civile

Au cours des deux dernières années, les organisations locales de la société civile des pays producteurs ont pris part de manière croissante au dialogue politique dans le secteur du cacao. Au Ghana, pour renforcer leur poids au sein du dialogue politique, une plateforme de la société civile pour le cacao, la *Ghana Civil Society Cocoa Platform*, a été créée en 2019. Cette coalition de 18 organisations paysannes, d'ONG, de syndicats et de médias est coordonnée par SEND-Ghana et EcoCare Ghana. En Côte d'Ivoire également, un groupe de travail de la société civile composé de 22 organisations membres d'ONG et d'organisations paysannes a été constitué et est coordonné par l'ONG ivoirienne INADES-Formation. Ces deux réseaux réunissent un faisceau de compétences sur les enjeux sociaux, écologiques et économiques du secteur du cacao. Ces réseaux sont particulièrement puissants non seulement en raison de l'alliance stratégique entre les ONG et les organisations paysannes, mais aussi en raison de leurs bonnes connexions au niveau international avec d'autres ONG et les pays consommateurs.

Disponibilité des données

Les précédents Baromètres du cacao ont souvent insisté sur la nécessité de disposer de données publiques, récentes et fiables sur des sujets tels que les revenus des cultivateurs et des cultivatrices, les coûts de production et le travail des enfants. Dans cette optique, on peut se réjouir de la multiplication des communications ayant trait aux revenus des cultivateurs et des cultivatrices et à l'impact de la certification. Toutefois, il est frappant de constater qu'une grande partie des informations disponibles sont collectées et partagées par des ONG et des organisations de développement, alors que de nombreuses entreprises disposent de corpus complets de données qu'elles ne publient pas. Certains de ces jeux de données ont commencé à circuler dans le secteur, mais ils l'ont été en raison de fuites et n'ont pas été publiés volontairement, si bien qu'ils ne peuvent être repris dans le discours public.

En dépit des débats autour de la productivité, de la taille des champs et des coûts de production qui agitent le secteur depuis des décennies, les entreprises ne publient toujours pas de données fiables, et certaines d'entre elles ne recueillent même pas de chiffres précis. Pourtant, tant que des données précises ne mesureront pas clairement l'ampleur des problèmes, la filière cacao ne pourra savoir si les efforts qu'elle déploie sont suffisants pour relever les défis auxquels elle est confrontée.

18

Résumé

Malgré deux décennies d'efforts, de mesures, d'intensification du dialogue et de l'inclusion à l'échelle du secteur, les défis à relever restent plus importants que jamais : déforestation à grande échelle, travail des enfants et autres violations des droits humains et des travailleurs sont à l'ordre du jour. Ces problèmes sont alimentés par la pauvreté de la majorité des cacaoculteurs et des cacaocultrices, la faiblesse des infrastructures rurales, le manque de transparence et de redevabilité et, parfois, par des interventions de gouvernements parfois inefficaces et corrompus. Le cacao cultivé dans des circonstances qui devraient être illégales trouve toujours un marché, car dans les pays consommateurs de cacao, il n'est pas interdit de tirer profit des violations des droits humains et de la déforestation. Toutefois, ces deux dernières années ont vu les gouvernements et les entreprises se montrer plus favorables à une réglementation contraignante sur le devoir de diligence en matière de droits humains et d'impact environnemental. En outre, les organisations locales de la société civile des pays producteurs ont commencé à prendre part de manière croissante au dialogue politique concernant la filière cacao. Mais malgré ces progrès, les entreprises ne partagent toujours pas les données essentielles qui permettraient d'évaluer les approches de durabilité.

3. Évolution des situations nationales et mondiales

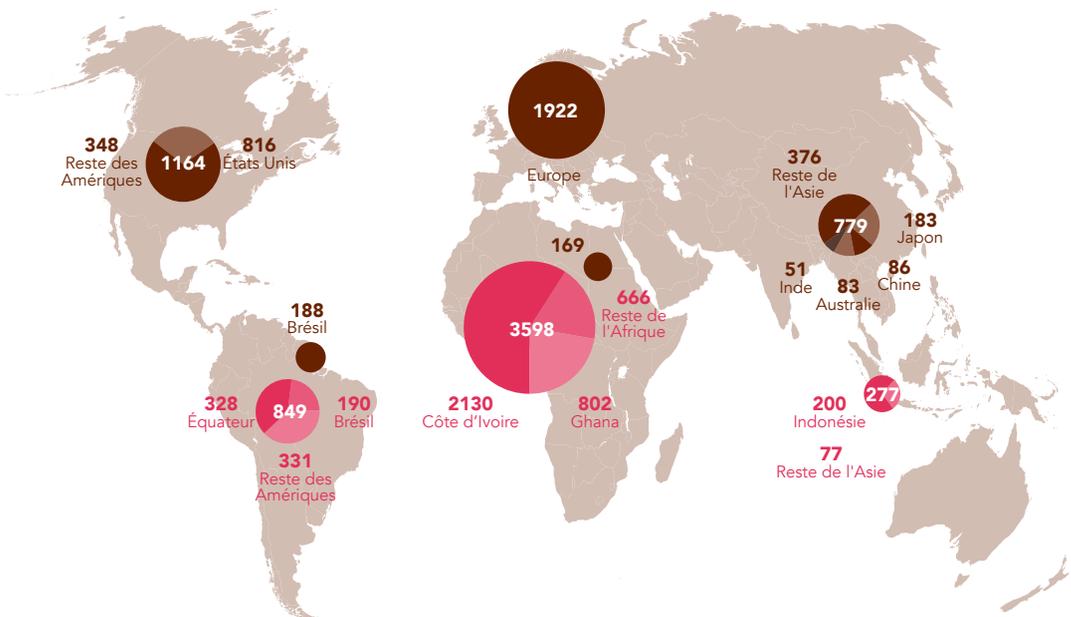
Ces dernières années, nous avons pu constater des évolutions au sein du secteur du cacao, et pu observer la multiplication d'initiatives. Ces efforts ont été déployés collectivement ou individuellement, par les gouvernements, les entreprises et la société civile, y compris les organisations paysannes. Un partenariat des pays producteurs de cacao a été formé dans le but d'augmenter les prix sur le marché mondial. Des collaborations multipartites sont amorcées ou en cours pour lutter contre la déforestation et le travail des enfants. Enfin, une série de conférences et de rencontres mondiales sur le cacao ont permis un dialogue et un partage des connaissances sans précédent. Toutefois, ces initiatives ne sont pas suffisamment harmonisées et ne tiennent pas compte de l'interdépendance des défis auxquels la filière est confrontée. Par ailleurs, aucune de ces initiatives ne s'est trouvée jusqu'à présent à la hauteur des problèmes à résoudre et la plupart d'entre elles ne se sont pas démarquées du « business as usual ». Il y a encore beaucoup à faire, en adoptant une approche nettement plus intégrée.

Production / Consommation

Production de cacao en milliers de tonnes 2019/20 (prévision)

Consommation intérieure de cacao en milliers de tonnes 2018/19

Source : ICCO 2020, Tableau 2, 40



Évolution de la situation dans les pays producteurs

Partenariat entre le Ghana et la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire et le Ghana sont de loin les plus importants pays producteurs de cacao. Après une forte augmentation il y a quelques années, la production annuelle de la Côte d'Ivoire s'est stabilisée à environ 2,1 millions de tonnes, celle du Ghana à 800 000 tonnes. Ensemble, ces deux pays regroupent plus de 60 % de la production mondiale de cacao. *

22

Le partenariat sur le cacao conclu entre le Ghana et la Côte d'Ivoire a été l'un des développements les plus significatifs de ces dernières années. En partant du niveau présidentiel, ces deux pays ont commencé à aligner leurs politiques internes et extérieures en matière de cacao.

Au troisième trimestre 2019, le Conseil du café-cacao ivoirien (CCC) et le Ghana Cocoa Board (Cocobod) ont commencé à faire payer un Différentiel de revenu décent (DRD), c'est-à-dire une taxe de 400 \$ US par tonne de cacao en plus des ventes à terme pour la récolte principale de 2020/21. Le Ghana a ensuite augmenté en octobre 2020 le prix au producteur garanti de 28 % pour la saison 2020/2021, le portant à 1 837 \$US la tonne. De son côté, la Côte d'Ivoire l'a augmenté de 21 %, le portant à 1 840 \$US la tonne.

Cette initiative historique est une étape importante et indispensable pour améliorer la situation économique des cultivateurs et des cultivatrices, car ces prix plus élevés constituent un aspect essentiel – pourtant souvent négligé, voire nié – de toute stratégie de durabilité. Outre le rôle évident que doivent jouer les entreprises, les gouvernements doivent préparer le terrain pour un secteur du cacao durable en stabilisant les prix à un niveau qui permette aux cultivateurs et aux cultivatrices de disposer d'un revenu vital.**

En outre, ces interventions sur les prix devraient s'inscrire dans une stratégie globale visant à protéger les forêts et à respecter les droits humains des cultivateurs et des cultivatrices. Intervenir sur le prix sans examiner les mesures liées à l'offre ni les politiques favorisant le développement d'un secteur du cacao en bonne santé risquerait de ne pas avoir l'impact positif escompté sur le long terme. Cela nécessite une gestion politique prudente, que le CCC et le Cocobod doivent entreprendre, à commencer par la mise en place des tant attendus « mécanismes conjoints de surveillance » sur la déforestation, comme promis en 2017 lors du lancement de l'Initiative Cacao et Forêts.

* Tous les chiffres de production publiés sont basés sur les statistiques de l'ICCO. Les derniers chiffres proviennent d'ICCO 2020b

** Les prix garantis actuels sont beaucoup plus bas que les estimations les plus modestes du prix au producteur nécessaire pour assurer un revenu vital. Voir le chapitre sur le revenu vital.

Jusqu'à présent, les gouvernements et les offices de commercialisation ivoiriens et ghanéens ont adopté une attitude très exclusive dans l'élaboration des politiques entourant leur partenariat. Ils n'ont pas ouvert les discussions aux autres acteurs, en particulier aux autres pays producteurs, aux organisations paysannes, à la société civile locale et internationale, aux entreprises de cacao et de chocolat ni aux organisations internationales comme l'ICCO.

La stratégie consistant à ne pas négocier le Différentiel de revenu décent dans le cadre d'un long débat multipartite a constitué un pas en avant important pour augmenter le prix au producteur. Toutefois, pour que ce plan ambitieux réussisse, il faudra instaurer une collaboration et un dialogue ouvert à tous. Maintenir les autres parties prenantes à l'écart de ces débats représenterait une évolution risquée et contre-productive.

Cameroun et Nigeria

Au cours des cinq dernières années, la production de cacao au Cameroun a considérablement augmenté, passant de 220 000 à 290 000 tonnes en 2019/20. Cette augmentation de la production ne manque pas de susciter des inquiétudes, car le pays possède de nombreuses forêts primaires intactes dans le bassin du Congo, dont une partie risque d'être convertie en plantations de cacao. On assiste d'ailleurs déjà à des conversions de terres, en partie sous la forme de systèmes agroforestiers.

La production annuelle de cacao du Nigeria est quant à elle restée stable depuis une décennie. Elle s'élève à environ 240 000 tonnes. Malgré les annonces régulières du gouvernement nigérian sur d'importants investissements dans le secteur du cacao, les cultivateurs et les cultivatrices se plaignent du manque de soutien pour accroître leurs revenus.

Amérique latine

Alors que la production de cacao au Brésil, en République dominicaine et au Mexique est restée stable, la production de cacao connaît une expansion notable ailleurs en Amérique latine. En une décennie seulement, la production annuelle de l'Équateur est passée de moins de 200 000 tonnes à 325 000 tonnes pour la saison 2019/20. Les mesures de soutien coordonnées par le gouvernement aident les cultivateurs et les cultivatrices à investir pour augmenter la productivité et la qualité de leur cacao. Le Pérou a connu une évolution similaire, sa production de cacao ayant doublé pour atteindre 130 000 tonnes annuelles. Outre les efforts des gouvernements, d'importants investissements dans la coopération au développement – notamment dans le cadre du programme *Cocoa for Coca* (cacao contre coca) piloté par l'USAID dans le cadre de la « guerre contre la drogue » – aident les cultivateurs et les cultivatrices à développer des plantations de cacao. L'expansion de la production de cacao en Équateur, au Pérou et en Colombie est aussi source d'inquiétude, car elle pourrait entraîner la déforestation et la dégra-

dation de certaines des dernières grandes forêts tropicales humides d'Amérique latine. Malgré ces augmentations de production, la production de cacao en Amérique latine reste très modeste comparée à celle de l'Afrique de l'Ouest.

Asie du Sud-Est

24

Il y a dix ans, l'Indonésie avait annoncé son intention de devenir le plus grand producteur de cacao au monde. Mais malgré les programmes gouvernementaux d'investissement dans le secteur, la production a diminué de moitié en dix ans pour atteindre 200 000 tonnes en 2019/20. De nombreux producteurs indonésiens de cacao ont quitté la filière en raison de la faiblesse des revenus. Certains ont trouvé d'autres sources de revenus dans le secteur agricole, en plantant par exemple de l'huile de palme. D'autres ont quitté la campagne pour les villes en plein essor. La production de cacao en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en Inde est restée quant à elle stable et à des niveaux relativement bas.

Plateformes mondiales

Organisation internationale du cacao (International Cocoa Organization, ICCO).

L'Organisation internationale du cacao réunit les représentants des pays producteurs et consommateurs de cacao. Les représentants gouvernementaux forment le Conseil de l'ICCO, tandis que les représentants de la société civile et du secteur forment un Comité consultatif susceptible d'apporter son concours au Conseil.

L'ICCO a vécu des changements en profondeur ces dernières années. Un déménagement de son siège de Londres à Abidjan, un nouveau directeur général et un personnel sensiblement renouvelé ont donné à cette organisation l'occasion de réactualiser sa vision et ses missions. Elle a récemment adopté une stratégie centrée sur le revenu vital.

Mais malgré des tentatives répétées, l'Agenda mondial du cacao piloté par l'ICCO – une feuille de route pour une filière cacao durable prévoyant les rôles et responsabilités de chaque groupe de parties prenantes – n'a pas pu se concrétiser en raison du manque de volonté politique de ses membres.

L'ICCO est bien placée pour constituer une importante plateforme permettant au secteur du cacao – notamment aux organisations paysannes, à la société civile et aux acteurs de la filière – de nouer un dialogue politique avec les gouvernements producteurs et consommateurs. Il faudrait qu'elle reste un lieu où un engagement significatif peut être pris à l'échelle du secteur.

World Cocoa Foundation (WCF)

La World Cocoa Foundation, l'organisation mondiale chapeautant les entreprises de chocolat et de cacao, endosse une grande responsabilité. En tant qu'organisatrice de CocoaAction (une stratégie volontaire d'alignement des plus grandes entreprises de cacao et de chocolat du monde pour l'amélioration de la productivité et le développement communautaire) et coorganisatrice de l'Initiative Cacao et Forêts (ICF, voir ci-dessous), la WCF regroupe une grande partie des efforts de collaboration de la filière. Toutefois, étant donné la faiblesse de l'impact à grande échelle de CocoaAction, et l'impact modeste de l'ICF, une pression s'exerce sur la WCF pour qu'elle entreprenne des actions à l'échelle du secteur qui permettront d'obtenir des changements véritablement intégrés et ambitieux.

D'autres intervenants comme les gouvernements, la société civile et les producteurs, ont très peu d'influence sur le fonctionnement et la conception du futur du système de CocoaAction, mais aussi sur l'ICF. Il en résulte que les solutions adoptées sont largement orientées vers des approches privilégiant les entreprises. Pour aller de l'avant, il sera essentiel d'adopter une démarche plus inclusive et multipartite.

Plutôt que de vouloir modérer les attentes des autres acteurs vis-à-vis du secteur du cacao et du chocolat, il serait souhaitable que la WCF cesse de défendre les intérêts du secteur pour jouer un rôle moteur auprès de ses membres, en les incitant à viser plus haut et à agir plus rapidement. Le secteur a longtemps soutenu que les solutions agronomiques visant à accroître la productivité et à diversifier les revenus amélioreraient les moyens de subsistance des cultivateurs et des cultivatrices. Aujourd'hui, le soutien en faveur d'un changement systémique vient lentement compléter cette position. Ce soutien doit avoir pour objectif d'accroître la transparence et la redevabilité, de soutenir les mesures réglementaires de protection des droits humains et de l'environnement, et d'augmenter les prix aux producteurs afin qu'ils soient suffisants pour assurer un revenu vital.

Initiative Cacao et Forêts (ICF)

En 2017, les entreprises du cacao du monde entier ont annoncé la création d'une nouvelle plateforme de lutte contre la déforestation, l'Initiative Cacao et Forêts, coordonnée par la WCF et IDH Sustainable Trade Initiative. Cette plateforme regroupe des industriels, les principaux donateurs et des gouvernements producteurs (actuellement, seuls le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et la Colombie y participent). Elle vise à fournir un cadre commun pour lutter contre la déforestation.

Il faut saluer le fait que des entreprises mettent en place ce genre de projets. Depuis la création de l'ICF, la déforestation commence à ralentir, même si les forêts restantes d'Afrique de l'Ouest sont toujours menacées. Mais les

plateformes nationales de traçabilité qui avaient été promises ont pris du retard. Par ailleurs, notons que la plus grande avancée en matière de transparence sur la déforestation, à savoir une carte collaborative de traçabilité liant la déforestation à la production de cacao, a été publiée par l'ONG Mighty Earth.

26

La mise en œuvre de l'ICF se heurte également à des difficultés au niveau national. Les inefficacités et les conflits entre les ministères des pays producteurs entraînent des retards de déploiement conséquents. En outre, l'ICF a limité son champ d'action aux seuls pays signataires, alors que la déforestation pour le cacao est un phénomène mondial qui touche durement des pays comme l'Indonésie, le Cameroun, l'Équateur, le Pérou et bien d'autres encore. Alors qu'il ne reste plus beaucoup de forêts tropicales à défricher en Côte d'Ivoire ou au Ghana, le bassin du Congo et le bassin amazonien sont très menacés, tout comme les forêts tropicales humides d'Asie du Sud-Est. Un moratoire mondial sur la déforestation couplé à des objectifs mondiaux de l'ICF devrait figurer parmi les premières démarches à entreprendre.

Plateformes nationales du cacao dans les pays consommateurs

En Europe, les plateformes nationales sur le cacao se sont développées sous diverses formes : le *Forum Nachhaltiger Kakao* ou l'initiative allemande sur le cacao durable (German Initiative on Sustainable Cocoa, GISCO) en Allemagne, la *Plateforme suisse du cacao durable* (souvent appelée Swissco), l'initiative belge *Beyond Chocolate*, et l'initiative néerlandaise sur le cacao durable (Dutch Initiative on Sustainable Cocoa. DISCO, qui a remplacé la précédente *Dutch Declaration of Intent on Sustainable Cocoa*) aux Pays-Bas. Des débuts de discussions ont également eu lieu en France et au Japon.

Dans cette liste, le Royaume-Uni qui est un important pays consommateur et transformateur de cacao, et les États-Unis, où il n'y a que peu ou pas de mobilisation collective sur la durabilité du cacao, brillent par leur absence. Contrairement à leurs homologues européens, les filières américaines et anglaises du cacao n'ont pas réussi à développer des plateformes de dialogue multipartites réunissant au niveau national les entreprises, la société civile et les agences gouvernementales.

Si pendant longtemps, les objectifs de durabilité de ces plateformes n'ont été atteints qu'en s'appuyant sur l'approvisionnement en cacao certifié, les plateformes de certains pays commencent à concevoir des objectifs plus intégrés portant sur le revenu vital, la déforestation et le travail des enfants. Ces objectifs doivent néanmoins se traduire par des actions concrètes.

Plusieurs points faibles subsistent, notamment le caractère volontaire de ces plateformes. En effet, ces dispositifs ne prévoient aucune sanction en cas de non-respect des objectifs, ce qui crée un risque réel de voir des profiteurs les utiliser. Par ailleurs, l'existence de ces nombreuses plateformes pourrait conduire à une course vers le bas en matière d'exigences si certains acteurs du secteur mettent les initiatives nationales en concurrence afin qu'elles conservent des objectifs peu contraignants. Bien que de premières mesures aient été prises pour harmoniser les objectifs et les activités des différentes plateformes, il est évident qu'il faudra renforcer cette harmonisation et tirer parti de l'influence commune au niveau européen. Ceci permettra d'atteindre des objectifs ambitieux assortis de calendriers précis. Enfin, si le revenu vital figure parmi les objectifs de la plupart de ces plateformes, un engagement à l'échelle du secteur en faveur de ce revenu vital fait cruellement défaut.

Living Income Community of Practice (LICOP) et Alliance for Living Income in Cocoa (ALICO)

La Living Income Community of Practice (communauté de pratique sur le revenu minimum vital) est une initiative multipartite qui concerne l'ensemble de la production de matières premières agricoles. Elle favorise l'échange d'informations sur la manière de définir, de mesurer et de mettre en œuvre un revenu vital. Hébergée conjointement par le Sustainable Food Lab, le GIZ et ISEAL Alliance, elle réunit des ONG, des entreprises, des chercheurs et des organismes de normalisation.

Si la méthodologie Anker est désormais largement reconnue comme la méthode de référence pour calculer le revenu vital, aujourd'hui, la discussion porte essentiellement sur les moyens de le mettre en œuvre. L'un des principaux obstacles est le manque de données fiables sur de nombreuses variables pertinentes, comme la taille des exploitations, la productivité, les rendements, les niveaux de diversification et les conditions de vie des familles de cacaoculteurs. Jusqu'à présent, la LICOP n'a pas réussi à devenir une plateforme d'échange de données pouvant conduire à une discussion plus éclairée sur les manières d'accroître les revenus des cultivateurs et des cultivatrices. Même les entreprises qui participent activement aux discussions ne partagent pas la plupart de leurs données.

L'Alliance for Living Income in Cocoa (Alliance pour le revenu vital dans le secteur du cacao, ALICO) est un forum multipartite regroupant des initiatives nationales et diverses autres plateformes. Ses ambitions de départ, qui consistaient à parvenir à un engagement sectoriel en faveur d'un revenu vital, ont été déçues ; elles ont été revues à la baisse afin d'harmoniser les différentes stratégies et identifier leurs lacunes. L'ALICO devrait faire preuve

de plus d'ambition et réunir des pionniers pour montrer la voie. Un engagement à l'échelle du secteur en faveur du revenu vital devrait être l'objectif d'une telle collaboration.

Résumé

28

Des collaborations visant à promouvoir la durabilité dans le secteur du cacao se mettent en place à différents niveaux. La Côte d'Ivoire et le Ghana – qui ensemble représentent plus de 60 % de la production mondiale de cacao – ont mis en place une taxe de 400 \$ US par tonne métrique, le Différentiel de revenu décent (DRD). Cette taxe a permis d'augmenter les prix aux producteurs de 28 % au Ghana et de 21 % en Côte d'Ivoire. Il s'agit d'un important pas en avant, bien que des inquiétudes subsistent quant au manque d'inclusion d'autres parties prenantes dans l'élaboration de ces plans, notamment les autres gouvernements producteurs de cacao, les organisations paysannes et la société civile.

Les collaborations préconcurrentielles du secteur sont aujourd'hui répandues. Les initiatives portant sur l'augmentation de la productivité, le développement communautaire et la déforestation en sont à divers stades de mise en œuvre, mais ils ont eu peu d'impact jusqu'à présent. Les plateformes nationales multipartites qui ont été mises en place dans plusieurs grands pays consommateurs de cacao traduisent les aspirations de ces derniers en faveur du développement durable dans le secteur du cacao. À ce jour, ces collaborations sont des initiatives volontaires et l'absence de conséquences en cas de non-respect des objectifs fixés constitue leur point faible. Bien que le revenu vital figure de plus en plus à l'ordre du jour des débats sur le cacao, un engagement à l'échelle du secteur en faveur de ce revenu vital fait cruellement défaut.

4. Évolution des entreprises* 29

* Dans les Baromètres précédents, les évolutions des entreprises, des normes et des certifications étaient traitées dans des chapitres distincts. Comme elles sont si étroitement liées et composent ensemble la filière du cacao et du chocolat, il a été décidé de les fusionner en un seul chapitre. De plus, contrairement aux éditions précédentes du Baromètre du cacao, le questionnaire envoyé aux négociants et aux transformateurs ne portait pas, cette fois-ci, sur le pourcentage de cacao certifié ou vérifié, car nous ne pensons pas que ce pourcentage soit un indicateur de performance clé pour mesurer les progrès en matière de durabilité. Nous avons plutôt demandé aux entreprises la proportion de cacao qu'elles utilisaient dont on pouvait retracer l'origine jusqu'au niveau des coopératives/organisations agricoles, voire jusqu'aux plantations.

Négociants et transformateurs : un marché très concentré

Les entreprises de négoce et de transformation du cacao ont conservé leur taille gigantesque. Certaines ont même augmenté leurs tonnages de cacao. Bien que les négociants en cacao travaillent souvent avec des marges bénéficiaires à la tonne plus faibles, ils compensent cette situation en négociant des volumes très importants. Quelques entreprises dominent le marché, chacune s'approvisionnant auprès de centaines de milliers de cultivateurs et de cultivatrices. Il est difficile de calculer le degré exact de concentration du marché dans cette partie de la chaîne de valeur, car il existe un grand nombre de transactions interentreprises. Toutefois, il est évident que les six entreprises les plus importantes négocient et transforment la grande majorité du cacao présent sur le marché mondial. Cela leur confère un immense pouvoir de marché – sur les cultivateurs et les cultivatrices de cacao – mais aussi une lourde responsabilité.

La plupart des entreprises ont fait état de progrès significatifs dans la traçabilité de leur approvisionnement en cacao. Cémoi, qui est un précurseur, affirme être capable de retracer 100 % du cacao acheté au niveau de la coopérative. ETG (anciennement Cocomconnect) retrace même 59 % du cacao acheté jusqu'au niveau de la plantation. Parmi les grandes entreprises, les progrès les plus importants en matière de traçabilité semblent avoir été réalisés par Olam et ECOM.

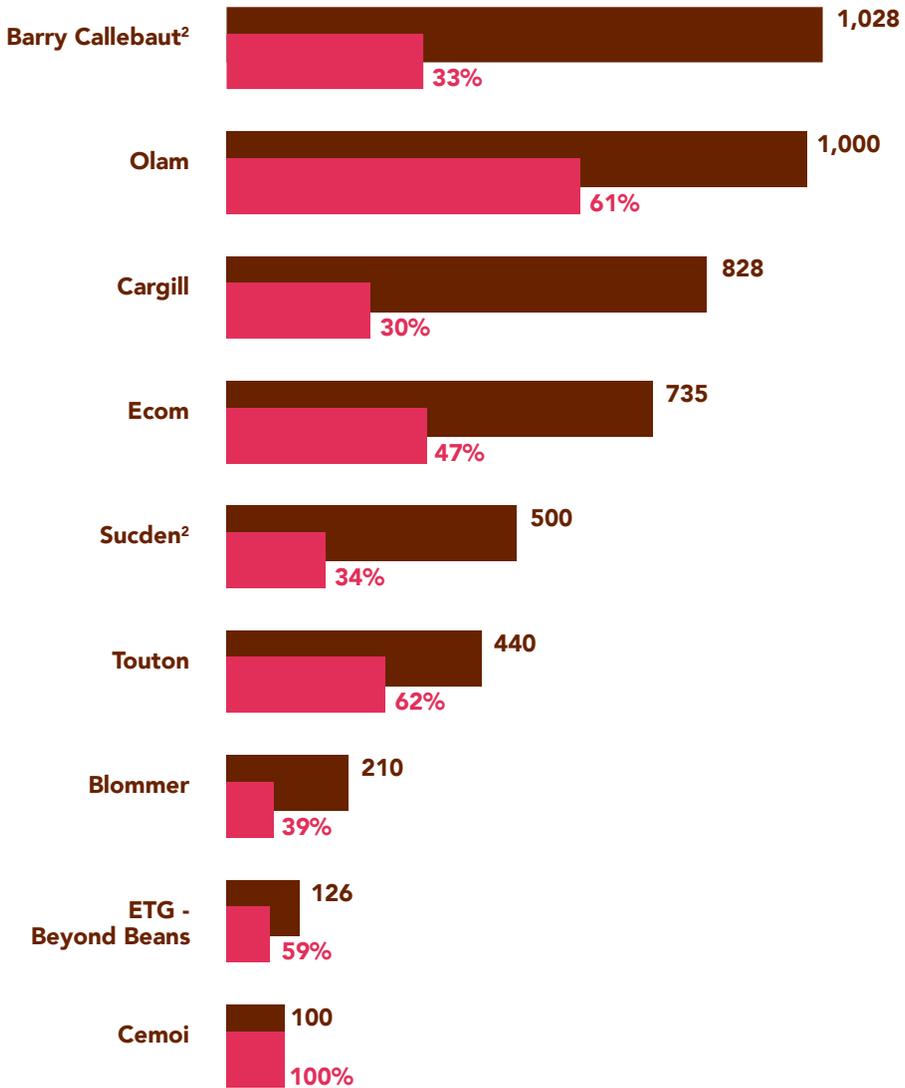
Cependant, ces chiffres se heurtent à trois obstacles majeurs.

Tout d'abord, près de la moitié du cacao est encore acheté auprès de chaînes d'approvisionnement indirectes. Cela signifie que les entreprises concernées ne connaissent pas son origine. Elles ne savent donc pas si le cacao provient de plantations illégales dans des aires protégées ou s'il est entaché de violations des droits humains.

Deuxièmement, la définition de la traçabilité varie d'une entreprise à l'autre. Alors que certaines entreprises s'appuient sur les vérifications des organismes de normalisation, d'autres mettent en place leurs propres projets basés sur leurs propres contrôles de traçabilité, souvent associés à une cartographie polygonale des exploitations de cacao. Ces cartographies sont plus précises et détaillées que les auto-déclarations des coopératives et des groupes agricoles ou que les renseignements recueillis par les organismes de normalisation.

Le troisième problème, explicitement mentionné par certaines entreprises dans le questionnaire, est que les négociants et les transformateurs dépendent de la volonté des fabricants de chocolat de payer pour des efforts supplémentaires, y compris pour la mise en place d'une traçabilité de la chaîne de valeur.

Négociants et transformateurs : Cacao utilisé 2019 ^{1/} / Traçabilité à la coopérative



■ cacao utilisé 2019 (1)
■ traçabilité à coop

(1) en utilisant les taux de conversion de l'ICCO : beurre de cacao 1,33, pâte/liqueur de cacao 1,25, poudre et gâteau de cacao 1,18
 (2) en utilisant l'année de référence 01/09/2018-31/08/2019

Les auteurs ont également demandé des données sur la traçabilité au niveau des exploitations agricoles, mais la variance des réponses couplée à un manque de fiabilité des données signifie que nous ne pouvons pas fournir ces informations.

Marques de chocolat : de multiples chemins vers la durabilité

La variété des formules et des chaînes de production des grandes entreprises de chocolat débouche sur des approches différentes. Les marques de chocolat adoptent des méthodes de traçabilité de manière croissante, et sont capables aujourd'hui de retracer entre 44 % et 100 % de leur cacao jusqu'au niveau de la plantation. Certaines tentent de combler les lacunes en matière de transparence dans leur chaîne d'approvisionnement par des projets pilotés en interne.

Si les négociants et les transformateurs affirment dépendre de la volonté des fabricants de chocolat pour mettre en place une traçabilité des chaînes de valeur, certains fabricants se plaignent de ne pouvoir garantir un approvisionnement transparent du beurre et d'une partie de la poudre de cacao, parce que les transformateurs refusent eux-mêmes d'être transparents. Si cet argument est plausible pour les petits chocolatiers, les grandes multinationales citées dans ce chapitre devraient avoir, même si cela a un prix, un pouvoir de marché suffisant pour imposer la transparence dans leur chaîne d'approvisionnement en amont.

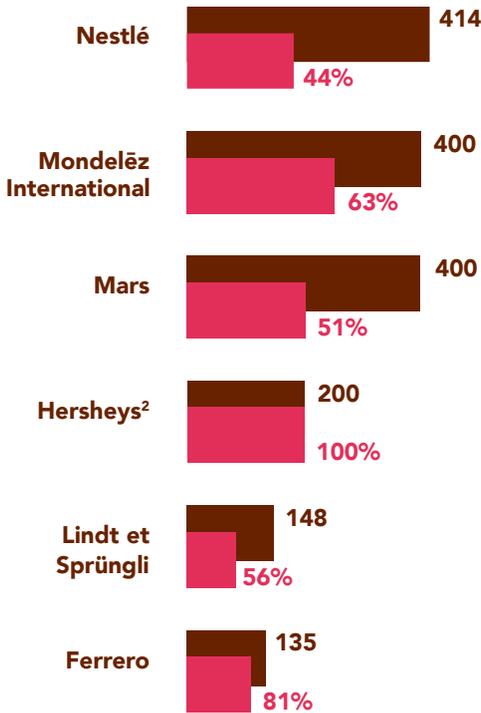
Comme pour les négociants et les transformateurs, les données des entreprises ne peuvent être comparées, car il existe différentes interprétations de la notion de traçabilité. Par exemple, une des entreprises avait déclaré des chiffres de traçabilité très bas. Mais à la différence de certaines de ses concurrentes, elle n'a communiqué que les pourcentages de cacao provenant de ses propres projets, où tous les cultivateurs et les cultivatrices sont connus par leur nom, où les plantations sont localisées au moyen d'un GPS et d'une carte polygonale. Apprenant que d'autres entreprises avaient déclaré que tout leur cacao certifié était traçable, cette entreprise a fait de même et ce chiffre a alors considérablement augmenté. Sans données comparables, il est impossible d'évaluer l'impact potentiel des programmes de ces entreprises. Il faut donc faire preuve de beaucoup plus de transparence.

Vente au détail

Inclure les détaillants dans les discussions mondiales sur le cacao représente un défi, car beaucoup d'entre eux sont des acteurs majeurs au niveau national ou régional, mais pas au niveau mondial. Ces détaillants jouent toutefois un rôle crucial dans les efforts de durabilité du secteur cacaoyer, et ce pour trois raisons.

Premièrement, ils exercent beaucoup de pression sur les fabricants de chocolat, en essayant d'obtenir les prix les plus bas possibles. Ces pressions sont contraires à la nécessité de payer le cacao plus cher au niveau de l'exploitation et d'investir davantage dans la durabilité. Deuxièmement, de plus

Marques de chocolat : Cacao utilisé ¹/ Traçable à la coopérative



 cacao utilisé 2019 (1)
 traçable à coop

(1) en utilisant les taux de conversion de l'ICCO : beurre de cacao 1,33, pâte/liqueur de cacao 1,25, poudre et gâteau de cacao 1,18
(2) en utilisant l'année de référence 01/09/2018-31/08/2019

Les auteurs ont également demandé des données sur la traçabilité au niveau des exploitations agricoles, mais la variance des réponses couplée à un manque de fiabilité des données signifie que nous ne pouvons pas fournir ces informations.

en plus de cacao est vendu sous les propres marques des entreprises de grande distribution. À ce titre, ces entreprises deviennent de fait des chocolatiers. En Allemagne, le plus grand marché d'Europe, près d'un tiers des ventes de chocolat sont réalisées par l'intermédiaire de ces marques. Enfin, sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, ce sont les détaillants – avec les fabricants de chocolat – qui obtiennent la part la plus importante des bénéfices (Feige-Muller 2020).

Il est donc encourageant de constater que dans certains pays, les détaillants prennent de plus en plus part au débat et assument leurs responsabilités, notamment par le biais des plateformes nationales sur le cacao mentionnées ci-dessus. Plusieurs détaillants ont démarré des projets de

durabilité, souvent en collaboration avec des acteurs situés plus en amont dans la chaîne d’approvisionnement. Le projet «Way To Go» de Lidl avec la coopérative Kuapa Kokoo au Ghana et la collaboration d’Ahold avec Tony’s Chocolonely pour sa marque de chocolat Ahold Delicate sont des exemples de la manière dont les détaillants peuvent s’orienter vers un approvisionnement en cacao plus durable. Un autre exemple notable est l’initiative de la grande distribution allemande en faveur du revenu vital. La toute nouvelle *Retailer Cocoa Coalition*, qui réunit plusieurs détaillants européens et dont l’objectif principal est de lutter contre la déforestation, est un exemple de collaboration plus large. Ses objectifs et ses activités devraient toutefois gagner en transparence et en détermination.

Enfin, rappelons que la responsabilité des détaillants s’étend au-delà des produits vendus sous leur propre marque. Ils ont également un rôle à jouer en tant que points de vente clés – et source de profits – pour toutes les grandes marques de chocolat. Les supermarchés ont les moyens d’imposer des pratiques durables à toutes les marques distribuées dans leurs rayons.

Normes

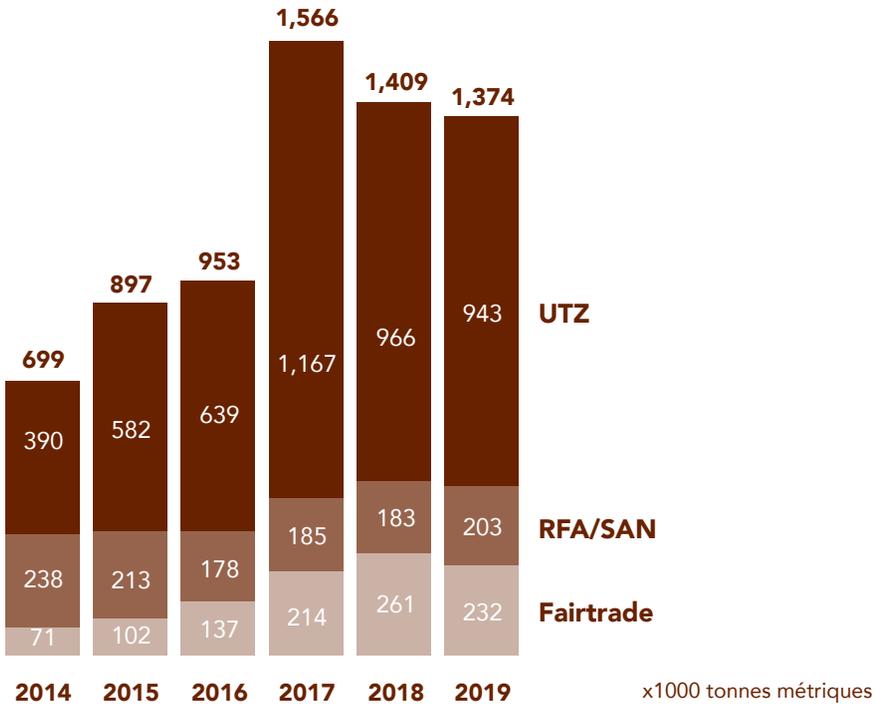
Rainforest Alliance et UTZ ont fusionné en 2018. La nouvelle norme commune Rainforest Alliance couvre la production des deux systèmes précédents. Ces deux normes de durabilité volontaires (ci-après normes) étaient déjà les deux plus grands organismes de certification du cacao, mais depuis leur fusion, ils disposent d’un pouvoir de marché plus important encore.

La course aux volumes certifiés n’a toutefois pas entraîné de hausse des exigences. Si au moins un tiers, voire plus de la moitié*, de la production mondiale de cacao est cultivée sous un label de certification ou un label de durabilité propre à l’entreprise, des problèmes majeurs persistent. En effet, les entreprises et les détaillants de chocolat ont tendance à rechercher le label le moins cher, en négligeant les effets négatifs potentiels de cette pression sur les prix.

En fait, la pertinence de ces normes de certification a décliné. Pendant longtemps, il s’agissait du seul outil disponible pour atteindre des objectifs

* Il est presque impossible de déterminer l’étendue totale de la production de cacao certifié, car de nombreuses exploitations de cacao sont doublement voire triplement certifiées. En outre, tout le cacao produit dans le cadre d’un système de certification n’est pas vendu comme certifié, si sa qualité ou si la demande sont faibles. Le fait que les cultivateurs et les cultivatrices ne puissent souvent pas vendre tout leur cacao comme certifié - et ne reçoivent donc pas la prime associée - démontre une fois de plus leur vulnérabilité, et que leurs efforts ne sont pas correctement rémunérés.

Ventes de cacao certifié



Une partie importante de ce cacao est double et parfois même triplement certifiée.

de durabilité. Mais grâce à la multiplication des données et des recherches, des initiatives, et grâce à l'expérience acquise dans leur mise en œuvre, le secteur dispose désormais d'un éventail d'interventions plus large.

Bien qu'il soit trompeur d'affirmer que la durabilité est assurée par un système de certification, les expressions « cacao certifié » et « cacao durable » sont encore souvent utilisées à tort de manière interchangeable. Or, on ne peut prétendre que le cacao certifié soit durable sur la seule base de la certification, que cette certification soit Fairtrade, Rainforest, ISO/ARSO, biologique ou toute autre norme.

L'une des faiblesses de ces normes réside dans la fiabilité des audits réalisés. Les audits par échantillonnage ponctuel n'ont pas démontré leur efficacité pour détecter et éradiquer des problèmes aussi divers que le travail des enfants ou la déforestation. Au début de l'année 2019, Rainforest Alliance/UTZ a suspendu l'extension de la certification en raison de doutes sur la fiabilité des audits et sur la qualité de la conformité.

Penser que les normes agricoles sont la réponse aux problèmes du secteur du cacao sous-entend que le problème vient d'une mauvaise pratique agricole. Si Rainforest Alliance et Fairtrade disposent tous deux d'un code de conduite pour les négociants, l'accent a toujours été mis sur ces normes agricoles. Il serait donc souhaitable de faire preuve de plus de soin et d'ambition dans l'élaboration de ces normes qui mettent en place des exigences pour les acteurs situés plus en aval de la chaîne d'approvisionnement. Si un cultivateur ou une cultivatrice doit changer la plupart de ses pratiques pour pouvoir vendre son produit, pourquoi ne pas demander la même chose aux grandes multinationales ?

Pour rendre les chaînes de valeur plus transparente, la certification peut jouer un rôle important à plus d'un titre. C'est à l'heure actuelle, l'un des rares moyens par lesquels des primes et des prix plus élevés peuvent être proposés aux cultivateurs et aux cultivatrices. Elle offre aussi un soutien aux organisations paysannes par le biais du financement et de la création de coopératives. Ce cadre permet de mettre en place d'autres interventions nécessaires comme les systèmes de suivi et de remédiation du travail des enfants (SSRTE) et les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC). Néanmoins, la question de savoir si la certification est l'outil le plus efficace pour résoudre ces problèmes reste ouverte.

Fairtrade et Rainforest Alliance s'impliquent de plus en plus dans des efforts de plaidoyer qui dépassent l'intérêt direct lié à la promotion de leurs propres normes. Ceci constitue une reconnaissance nécessaire et bienvenue du fait que les normes ne constituent qu'une partie de la solution et que les normes agricoles s'inscrivent dans un contexte social plus large. De ce point de vue, il est positif que ces deux normes de certification préconisent fortement la nécessité d'une réglementation et d'une approche plus large au niveau du territoire. En même temps, le fait que ces normes s'engagent dans la défense des droits crée également des complications autour des intérêts commerciaux des normes, car une grande partie de leurs gains est encore basée sur les tonnages vendus.

Concurrence avec les programmes de durabilité des chocolatiers

Les deux organismes de normalisation entrent en concurrence directe avec les programmes de durabilité de certaines entreprises de cacao et de chocolat. Des entreprises ont créé leurs propres labels, comme Mondelēz avec le label Cocoa Life ou Nestlé avec le Plan Cacao Nestlé. Fairtrade et Rainforest Alliance craignent que les grands détenteurs de licences n'optent pour leurs propres programmes de certification et abandonnent les normes d'origine. La course vers le bas est donc également provoquée par les entreprises elles-mêmes. Ces programmes internes des entreprises sont par ailleurs beaucoup moins transparents que ceux de Fairtrade et de Rainfo-

rest Alliance. Les études d'impact ne sont que partiellement publiées et des entreprises comme Mondelēz n'ont même pas publié leurs normes.

Les normes ISO/CEN et ARS/SRS

Outre les deux principales normes actuelles, plusieurs nouvelles normes ont été conçues ou sont en cours d'élaboration par des plateformes régionales ou mondiales multipartites.

37

La norme ISO/CEN 34101 pour un cacao durable et traçable a été publiée début 2019 après presque dix ans de préparation. Bien que cette norme ait été rédigée dans le cadre d'un processus inclusif réunissant sur un pied d'égalité toutes les parties prenantes concernées, le processus a souffert des lourdeurs bureaucratiques inhérentes aux normes de système de gestion ISO. Cette norme présente plusieurs points faibles, parmi lesquels un ensemble de contraintes trop rigide qui ne permet pas la prise en compte d'éléments essentiels comme l'exigence d'un paiement équitable, et des mesures très insuffisantes de protection des forêts. Elle fixe également un objectif de systèmes de gestion interne au niveau des plantations et des coopératives presque impossible à atteindre.

Plusieurs pays africains, la Côte d'Ivoire en tête, sont en train de mettre au point une norme régionale, fondée en grande partie sur la norme ISO 34101. Il semblerait que cette norme ARSO/SRS 1001 présente des faiblesses comparables à celles de la norme ISO, bien que certaines des contraintes les plus lourdes de gestion interne aient été supprimées. Comme la norme ISO, ses exigences en matière de protection de l'environnement sont très faibles. La terminologie et les exigences relatives au travail des enfants et aux droits des travailleurs ont également été revues à la baisse.

Pour les normes ISO et ARSO, il est très difficile de savoir qui sera chargé de la mise en œuvre des normes en tant que propriétaire du dispositif. Pour la norme ARSO, il y a de fortes chances que les gouvernements producteurs veuillent gérer les dispositifs eux-mêmes. Ce pouvoir supplémentaire sur les programmes de durabilité dans le secteur du cacao devrait s'accompagner d'une forte augmentation de la redevabilité des gouvernements.

Résumé

Un petit groupe d'entreprises de cacao et de chocolat domine le marché ; chacune de ces entreprises s'approvisionne auprès de centaines de milliers de cultivateurs et de cultivatrices, ce qui confère à ces entreprises un immense pouvoir de marché. La plupart d'entre elles ont fait état de progrès significatifs dans la traçabilité de leur approvisionnement en cacao, bien que leurs définitions de la traçabilité diffèrent. Les détaillants, de grands

acteurs au niveau national, mais pas au niveau mondial, font baisser les prix tout en réalisant des marges plus élevées que la plupart des autres acteurs de la chaîne d'approvisionnement. Aujourd'hui, ils s'impliquent davantage dans les discussions, surtout à l'échelle du pays par le biais des plateformes nationales de cacao.

38

La course aux volumes certifiés n'a pas entraîné de hausse des exigences, alors que la pertinence des normes de certification s'est diluée. Avec un éventail d'interventions plus large, la certification n'est plus le seul outil à la disposition du secteur. Si son infrastructure fournit un cadre dans lequel de nombreuses autres mesures nécessaires peuvent être mises en place, le cacao ne peut prétendre être durable sur la seule base de la certification.

5. Revenus vitaux

Définition : revenu vital

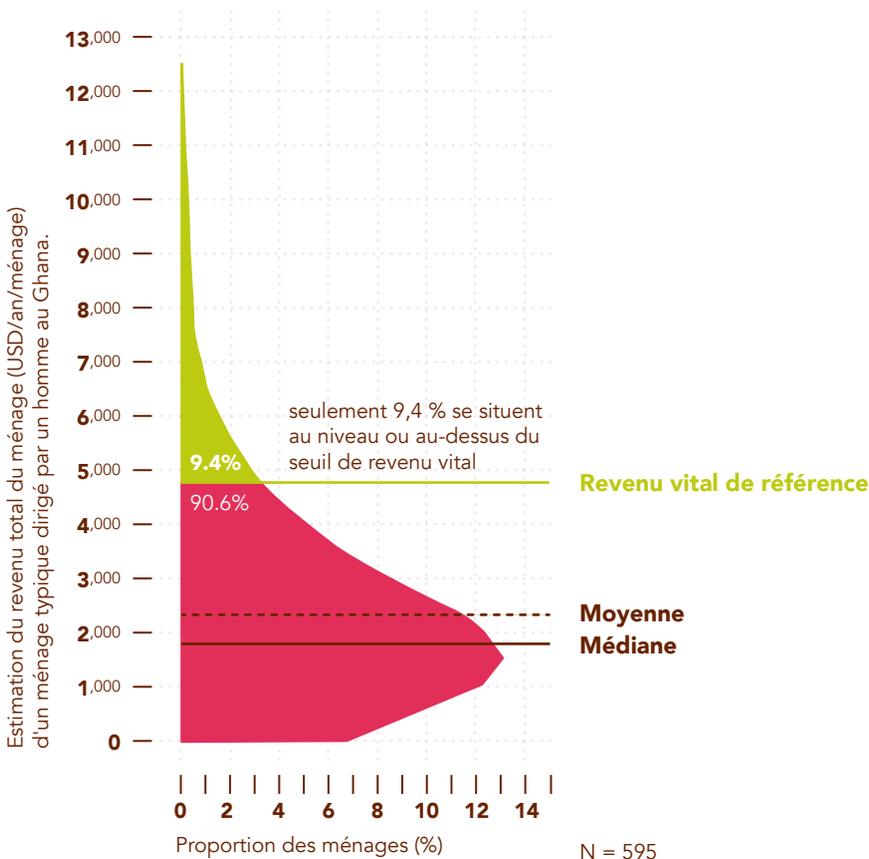
Le revenu vital est le revenu annuel net nécessaire à un ménage résidant dans un endroit donné pour assurer un niveau de vie décent à tous les membres de ce ménage. Les éléments d'un niveau de vie décent comprennent : la nourriture, l'eau, le logement, l'éducation, les soins de santé, le transport, l'habillement et d'autres besoins essentiels, y compris des réserves en cas d'imprévu (Living Income 2020)*.

L'Origine des principales difficultés rencontrées dans le secteur du cacao

Presque tous les défis auxquels le secteur du cacao est confronté ont pour origine la pauvreté. C'est pourquoi le principal objectif du secteur devrait être son élimination. Sans un revenu vital pour les cacaoculteurs et les cacaocultrices, le cacao ne sera jamais durable, en premier lieu parce que la possibilité de gagner un revenu vital est un droit humain fondamental (Fountain et Huetz-Adams 2018, p. 44). Résoudre la question de la pauvreté est également une nécessité, car les nombreux obstacles auxquels se heurte le secteur – de la déforestation au travail des enfants en passant par l'inégalité des genres et la malnutrition infantile – seront impossibles à surmonter si les ménages agricoles vivent encore dans la pauvreté. Lorsque les cultivateurs et les cultivatrices doivent choisir entre nourrir leur famille ou ne pas abattre les vieux arbres, on ne peut appeler cela un choix. Lorsqu'ils doivent choisir entre nourrir leur famille ou scolariser leurs enfants, on ne peut appeler cela un choix. Aujourd'hui, dans les principaux pays producteurs de cacao d'Afrique de l'Ouest, presque aucun cultivateur de cacao ne gagne un revenu vital. En Côte d'Ivoire, même parmi les cultivateurs et les cultivatrices certifiés, seuls 12 % gagnaient un revenu vital en 2018 (Fairtrade 2018).

* La Communauté de pratique sur le revenu vital (*Living Income Community of Practice*) rassemble plusieurs centaines de spécialistes des secteurs public et privé. Elle fournit des définitions et décrit les meilleures méthodologies pour fixer des critères de référence pour le revenu vital.

Répartition des revenus des producteurs de cacao



Un point de départ et non une ligne d'arrivée

Faire du revenu vital le point de départ de toute discussion sur les moyens de subsistance des cultivateurs et des cultivatrices, et non la ligne d'arrivée, devrait relever de l'évidence. La majorité des personnes qui lisent ce document conviendront que chaque cultivateur devrait pouvoir gagner *au moins* un revenu vital, et de préférence beaucoup plus.

Des solutions techniques à un problème politique

Presque tous les efforts actuels visant à augmenter le revenu des cultivateurs et des cultivatrices reposent sur des solutions techniques destinées à accroître la production agricole ou à diversifier les sources de revenus. Pourtant, les défis que doit affronter le secteur du cacao – et les secteurs de presque toutes les autres matières premières – ne sont souvent pas d'ordre

technique. Ils découlent plutôt du pouvoir et de l'économie politique, comme la formation des prix, l'asymétrie de pouvoir de négociation des petits producteurs et de la répartition de la valeur, la concentration débridée du marché des multinationales et le manque de transparence et de redevabilité du secteur. La répartition des risques, des profits et de la redevabilité constitue la base des défis politiques que doit relever le secteur du cacao, et tous les autres secteurs de matières premières tropicales.

Ce qu'une entreprise de chocolat pourrait faire avec 642 millions d'euros

L'un des arguments avancés par les entreprises pour justifier leur alignement sur les prix du marché mondial est que le secteur du chocolat est compétitif et que les entreprises ne peuvent se permettre de payer des prix plus élevés de manière unilatérale. Pourtant, au cours de la dernière décennie, Nestlé a reversé près de 46 milliards de \$ US à ses actionnaires (Nestlé Global 2020). Au début de l'année 2020, la famille Ferrero s'est versé un dividende annuel de 642 millions d'euros (Neate 2020).

Un calcul approximatif montre qu'une entreprise de chocolat comme Ferrero, dont l'approvisionnement en cacao s'élève à 135 000 tonnes par an, pourrait verser à chaque ménage de producteurs et de productrices de cacao auprès desquels elle s'approvisionne (environ 90 000 cacao-culteurs et cacao-cultrices produisant 1,5 tonne par ménage) un revenu vital annuel (5 500 dollars US par ménage pour la Côte d'Ivoire). Ceci représenterait un coût de 450 millions de \$ US tout au plus. Il resterait donc à la société environ 192 millions d'euros à verser à la famille la plus riche d'Italie.

Si les entreprises de chocolat sont capables de dépenser autant d'argent pour leurs actionnaires et propriétaires, elles n'ont tout simplement aucune excuse pour ne pas assurer un revenu vital aux cultivateurs et aux cultivatrices.

Une répartition inégale des bénéfices

Avant que les gouvernements ivoirien et ghanéen n'unissent leurs forces pour introduire le Différentiel de revenu décent, les cultivateurs et les cultivatrices dépendaient presque entièrement du marché mondial pour la fixation du prix au producteur. Le marché fonctionne bien pour fixer des niveaux de prix pertinents si l'ensemble des acteurs ont un pouvoir compensateur. Ce n'est pas le cas pour le secteur du cacao. L'un des principaux

facteurs conditionnant le revenu d'un cultivateur ou d'une cultivatrice lui est donc imposé. Cette asymétrie des rapports de force entraîne non seulement une baisse des prix au producteur, mais aussi une répartition très déséquilibrée de la valeur dans la chaîne d'approvisionnement ; les cultivateurs vivent dans une extrême pauvreté au sein d'une filière pesant plusieurs milliards de dollars.

Une répartition inégale des risques

43

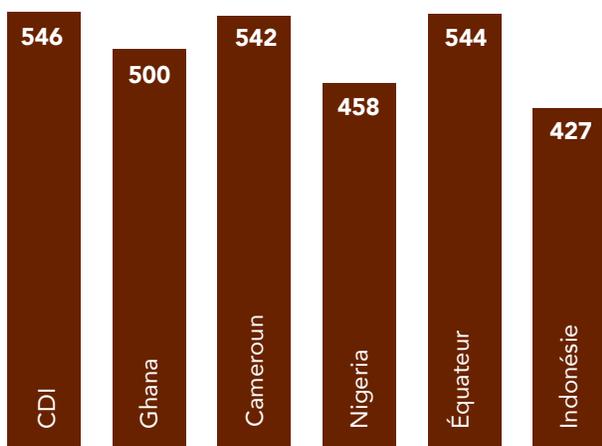
Si les cultivateurs et les cultivatrices ne perçoivent qu'une très faible part des bénéfices, ils sont en revanche confrontés quotidiennement aux risques liés à leur activité de petits producteurs de cacao. Le changement climatique, les aléas météorologiques, les nuisibles et les maladies, la volatilité des marchés et même les maladies au sein de la famille constituent autant de risques quotidiens pour leurs revenus. Là où les cultivateurs n'ont pratiquement aucun moyen de protection contre ces risques, les entreprises et les gouvernements peuvent se couvrir et s'assurer contre presque toutes les éventualités.

Une répartition inégale de la redevabilité

Alors que les cultivateurs et les cultivatrices assument la quasi-totalité des risques et que les entreprises situées plus en aval de la chaîne d'approvisionnement engrangent presque tous les bénéfices, personne ne prend ses responsabilités. Les solutions déployées jusqu'alors reposant sur la seule base du volontariat, la transparence – et donc la redevabilité – font défaut. Dans une large mesure, la plupart des acteurs attendent des autres qu'ils trouvent des solutions en premier. Lorsqu'elles sont interpellées sur la faiblesse des prix qu'elles paient, les entreprises pointent le marché du doigt. Les gouvernements se tournent vers les entreprises pour financer l'éducation et les infrastructures. Mais lorsqu'on demande qui se lancera en premier, personne ne répond. Et voilà que le secteur se tourne vers les cultivateurs et les cultivatrices et identifie ce qui peut être amélioré au niveau de la plantation, ceci afin d'éviter des changements potentiellement douloureux au niveau des entreprises comme au niveau des gouvernements.

Accroissement de la productivité

Jusqu'à présent, et malgré les critiques croissantes, la principale approche adoptée par les entreprises du secteur et par les gouvernements producteurs pour augmenter les revenus des cultivateurs a consisté à essayer d'accroître la productivité des plantations. Parmi ces approches, on compte la formation aux bonnes pratiques agricoles, la distribution de semis de cacao et d'arbres d'ombrage, et la mise à disposition d'intrants phytosanitaires sous forme d'engrais et de pesticides. Ce sont là des éléments importants, mais le fait que le secteur se soit concentré uniquement le volet technique de la solution n'a pas permis de progresser de manière significative dans la lutte contre la pauvreté des cultivateurs et des cultivatrices.



Accroissement de la productivité : données du questionnaire du Baromètre du cacao

Il y a peu de temps encore, la plupart des études sur la productivité moyenne en Afrique de l'Ouest étaient basées sur les estimations de la taille et du rendement des exploitations communiquées par les cultivateurs et les cultivatrices. D'une manière générale, ces études ont indiqué que la productivité moyenne en Afrique de l'Ouest, mais aussi dans d'autres régions productrices de cacao avoisinait les 400 kg par hectare, voire moins. Mais depuis quelques années, de nombreuses entreprises ont commencé à mesurer elles-mêmes la taille des exploitations. Ceci permet d'avoir des données de départ plus fiables pour calculer précisément la productivité.

Le questionnaire du Baromètre du cacao a interrogé les entreprises sur les rendements moyens de leurs cacaoculteurs et de leurs cacaocultrices. Au total, douze entreprises ont communiqué des chiffres sur la productivité moyenne par hectare en Côte d'Ivoire, onze entreprises ont fait de même pour le Ghana. D'après ces chiffres, la productivité moyenne en Côte d'Ivoire s'élève à environ 550 kg, celle du Ghana à 500 kg. Ces chiffres ne sont pas pondérés, car nous n'avons pas accès aux informations sur le nombre de cultivateurs et de cultivatrices recensés dans le jeu de données ni d'informations sur la région où les données ont été recueillies. Néanmoins, ces chiffres indiquent clairement que les

rendements moyens pourraient être sensiblement plus élevés que ceux rapportés dans les études précédentes, du moins en Côte d'Ivoire et au Ghana.

Ces rendements plus élevés pourraient être dus à la réussite des programmes de productivité menés par les différentes entreprises. Il se peut aussi que les chiffres plus anciens reposent sur des estimations de la taille des plantations qui ont tendance à être surestimées, notamment au Ghana, où ils doivent être revus (voir page 54). En outre, il est possible que de nombreux cultivateurs vendent une partie de leur cacao officiellement par l'intermédiaire de la coopérative ou du groupement paysan, tandis qu'une autre partie de la récolte est vendue par des parents ou des voisins. Cette partie de la récolte ne figure jamais dans les registres. D'autres cultivateurs et cultivatrices peuvent aussi vendre le cacao récolté par des voisins ou des parents comme leur propre cacao pour avoir accès aux primes, car seuls les vendeurs et les vendeuses membres d'une coopérative ou d'un groupe de producteurs de cacao certifié peuvent les recevoir.

Pour obtenir des chiffres fiables, des recherches supplémentaires sont donc nécessaires. Quant aux données relatives aux entreprises individuelles, elles doivent être rendues publiques.

Disponibilité et accessibilité financière des intrants

Tout d'abord, l'augmentation de la productivité nécessite des investissements importants en temps et en ressources. Pour accroître la productivité, les engrais, les semis et des pesticides* doivent être disponibles et abordables, ce qui n'est pas le cas dans la plupart des régions cacaoyères d'Afrique de l'Ouest. En tout état de cause, même si ces matériaux étaient disponibles, les cultivateurs devraient investir de l'argent et du temps pour obtenir et utiliser ces intrants. Pour cela, il faut avoir accès à un crédit abordable, ce qui n'est tout simplement pas le cas de la plupart des cultivateurs et des cultivatrices à l'heure actuelle. En outre, les crédits sont risqués pour les cultivateurs et les cultivatrices, car de faibles récoltes – dues à des maladies, à des conditions météorologiques défavorables, à une baisse du prix au producteur ou à une combinaison de ces facteurs – peuvent engendrer des dettes qu'il ou elle ne pourrait pas rembourser.

* La lutte contre les parasites et les maladies est un élément essentiel de durabilité dans la culture du cacao. Toutefois, l'utilisation de produits phytosanitaires doit être réduite au minimum. L'agroécologie et l'agroforesterie peuvent jouer un rôle important dans une culture du cacao sans intrants chimiques.

Disponibilité et accessibilité financière de la main-d'œuvre

Un accroissement de la productivité par hectare nécessite une augmentation des heures de travail. Hélas, il n'existe actuellement pas de données fiables accessibles au public reliant les jours de travail à la productivité par hectare. Toutefois, les données publiées, ou non, par les entreprises et les centres de recherche et portées à la connaissance des auteurs du Baromètre montrent que le passage à environ 800 kilogrammes par hectare nécessiterait une augmentation de la main-d'œuvre d'au moins 50 %. * Or, même avec les niveaux de production actuels, de nombreux cacaoculteurs et cacaocultrices des principaux pays producteurs éprouvent des difficultés à trouver de la main-d'œuvre pour travailler dans leurs plantations.

46

Main-d'œuvre : les données du questionnaire du Baromètre du cacao

Bien que la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre soient un paramètre déterminant dans le débat sur le revenu des cultivateurs et des cultivatrices, il n'existe pratiquement pas de données disponibles, et encore moins de données fiables. Un faible nombre d'entreprises ont fourni des chiffres en répondant à notre questionnaire ; la plupart ont déclaré qu'elles n'en disposaient pas.

Les quelques points de données fournis permettent toutefois d'estimer que dans les systèmes agricoles à faible productivité, entre 32 et 65 jours de travail sont nécessaires par hectare et par an. Lorsque les bonnes pratiques agricoles (BPA) sont appliquées, les estimations varient de 40 à 211 jours par hectare et par an. Cette fourchette étonnante soulève des interrogations quant à la fiabilité de ces données.

Sans données supplémentaires et sans transparence sur la qualité des bases de données, le débat sur la productivité, la taille potentielle des exploitations et le revenu vital se heurte à de graves écueils. Ce problème a été soulevé il y a plusieurs années déjà, mais il n'existe toujours pas de données fiables.

L'augmentation de la main-d'œuvre nécessaire à la mise en œuvre des BPA a des conséquences importantes pour les programmes de durabilité. Elle pourrait expliquer leur faible taux d'adoption après que les cultivateurs et les cultivatrices ont suivi une formation. La mise en ap-

* Afin de pouvoir vérifier ces hypothèses, nous invitons les entreprises et les autres institutions disposant de meilleures données sur ce sujet à partager leurs données.

plication de ces BPA comporte des coûts, en particulier ceux liés à la main-d'œuvre. En l'absence de données fiables, personne ne sait si ces coûts sont plus élevés que le revenu net supplémentaire généré par ces BPA. Pour les cultivateurs et les cultivatrices qui assument déjà des risques liés aux prix et au rendement en raison des nuisibles et des maladies, investir dans les BPA et, plus particulièrement, investir davantage de main-d'œuvre (soit la propre main-d'œuvre des producteurs, soit une main-d'œuvre salariée) est une approche très risquée aux résultats très incertains.

Disponibilité des données

Les données sur les coûts de production – y compris les coûts de la main-d'œuvre et les coûts des intrants – sont difficiles à recueillir dans le secteur du cacao. Toute affirmation selon laquelle la pauvreté doit être combattue par une augmentation de la productivité doit s'accompagner de calculs solides sur l'impact de ces augmentations de productivité. Il faut également faire preuve de transparence sur l'augmentation des coûts de production, tant pour la main-d'œuvre que pour les ressources.

Une réussite insuffisante à grande échelle

Une autre critique émise à l'encontre de l'accroissement de la productivité est l'absence de succès significatif à grande échelle. Malgré des investissements et des efforts considérables déployés dans le cadre des programmes de durabilité – et des objectifs très ambitieux de tripler les rendements, certains programmes affirmant pouvoir produire 1 500 kg par hectare – les rendements moyens sont restés aux alentours de 500 kg par hectare. Des programmes d'entreprises ont toutefois enregistré une augmentation du rendement pour certains projets pilotes. Après deux décennies, ce sont là de maigres résultats pour la principale solution avancée par la filière cacao pour tenter de résoudre son plus grand défi.

L'augmentation de la productivité conduit à l'effondrement des prix

Si ces augmentations de rendement devaient être réalisées, un autre problème se poserait. En effet, l'augmentation de la productivité peut conduire à une situation d'offre excédentaire qui entraînerait une chute des prix. En 2016, une surproduction structurelle grave et brutale a entraîné une diminution spectaculaire des prix. L'augmentation de la productivité, si elle n'est pas accompagnée de solutions solides et intégrées de gestion de l'offre, entraînera un effondrement des prix, laissant les cultivateurs et les cultivatrices avec des revenus réduits alors qu'ils ont investi massivement dans la main-d'œuvre et d'autres ressources. Si seuls 10 % des cultivateurs et des cultivatrices doubleraient leur productivité se conformant ainsi aux exigences de nombreuses entreprises, les prix baisseraient considérablement.

Des retours sur investissement insuffisants

Pour que les investissements dans l'augmentation de la productivité soient rentables, les prix aux producteurs doivent être suffisamment élevés. Lors de la chute des prix de 2016, certaines entreprises du secteur du cacao ont conseillé à leurs cultivateurs et cultivatrices de ne plus utiliser d'engrais, car il n'y avait pas de retour sur investissement. L'augmentation de la productivité ne peut être un outil de lutte contre la pauvreté qu'à condition que le prix au producteur soit suffisamment élevé et stable.

48

Accroissement de la productivité et surproduction : le rôle des gouvernements

En réponse à l'effondrement des prix de 2016, le gouvernement de la Côte d'Ivoire a interdit plusieurs interventions susceptibles d'augmenter la production, notamment la distribution de semis. Si des solutions de gestion de l'offre sont nécessaires, elles ne doivent pas empêcher les cultivateurs et les cultivatrices déjà pauvres de se renouveler et de se professionnaliser. Des solutions plus judicieuses de gestion de l'offre pourraient inclure des politiques stimulant la diversification des revenus et des cultures, la restauration des forêts, le développement d'un secteur des services dans les domaines ruraux, etc.

Parallèlement, la plupart des autres pays producteurs de cacao mènent des politiques visant à augmenter leur production de cacao. Certains – comme l'Équateur, le Pérou et le Cameroun – réussissent mieux que d'autres. Si ces objectifs devaient être atteints, cela aurait des conséquences désastreuses sur le prix du marché mondial. Il est donc grand temps que les pays producteurs s'engagent dans des discussions nettement plus sérieuses pour gérer l'offre mondiale et éviter la surproduction et l'effondrement de prix comme ce fut le cas en 2016. La gestion de l'offre pourrait constituer par ailleurs un outil dans la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts.

Diversification des revenus

La deuxième grande stratégie mise en œuvre par le secteur du cacao pour accroître les revenus des cultivateurs et des cultivatrices – outre l'augmentation de la productivité – est la diversification des revenus agricoles. Cette diversification est un élément important qui permet de renforcer la résilience financière des cultivateurs et des cultivatrices en cas d'effondrement des prix, de maladies des cultures et de conditions météorologiques défa-

vorables. Toutefois, la diversification ne suffit pas à elle seule à augmenter les revenus, et ce pour diverses raisons.

Tout d'abord, l'impact de ces approches de diversification n'est pas clair pour l'instant, car aucune donnée n'a été publiée. Actuellement, les agences gouvernementales comme le CCC et le COCOBOD ne manifestent aucun engagement ou intérêt pour la promotion de la diversification parmi les cultivateurs et les cultivatrices de cacao. Ce soutien structurel nécessaire fait donc également défaut.

49

Par ailleurs, les entreprises de cacao et de chocolat ne devraient pas externaliser le problème du cacao non rentable vers d'autres secteurs ; le cacao devrait être une culture lucrative en soi. Enfin, les producteurs de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana bénéficient déjà d'une structure de revenus très diversifiée (Bymolt/Laven/Tyszler 2018).

Il n'est pas certain qu'il existe un marché suffisant pour ces autres denrées produites, en particulier à l'échelle nécessaire pour subvenir aux besoins de tous les cacaoculteurs et cacaocultrices des principaux pays producteurs. Certaines entreprises commencent à s'attaquer au problème en mettant en place des approches locales de diversification, en vérifiant d'abord s'il existe un marché pour les cultures autres que le cacao, et si d'autres cultures existent déjà, avant d'aider les cultivateurs et les cultivatrices à se diversifier davantage. Les entreprises pourraient également se pencher sur le rôle qu'elles pourraient jouer en tant qu'acheteuses d'une gamme plus large de denrées provenant d'une région donnée.

Ces autres secteurs qui comptent aussi des cultivateurs et des cultivatrices pauvres dans leur chaîne de valeur encouragent eux aussi la diversification. Certaines de ces denrées, comme le café, la banane, l'ananas, le caoutchouc ou l'huile de palme, sont cultivées dans les mêmes régions que le cacao. Or le fait que ces cultivateurs et cultivatrices soient également pauvres génère une boucle de rétroaction de la pauvreté. En effet, nombreux sont les secteurs incapables de fournir un revenu vital à leurs cultivateurs et qui se tournent vers d'autres cultures pour résoudre leur problème. Pour briser ce cercle vicieux, il faut augmenter les revenus des cultivateurs et des cultivatrices.

Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC)

De plus en plus, les entreprises mettent en place des programmes de soutien aux coopératives et de création d'associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC). Ces développements sont intéressants, et des initiatives de ce type devraient être entreprises plus souvent, accompagnées d'une approche plus large autour du développement rural.

Prix au producteur

Une fois que la productivité, la diversification et l'environnement favorable ont été abordés, il reste un facteur important à prendre en compte, celui du prix réel au producteur que reçoivent les cultivateurs et les cultivatrices. Ce prix est loin d'être une solution miracle permettant de résoudre tous les problèmes liés au cacao (Kiewisch et Waarts 2020), mais la plupart des cacao-culteurs et des cacaocultrices ne pourront obtenir un revenu vital sans une augmentation significative des prix au producteur. Cette hausse des prix est la *condition sine qua non* d'un cacao durable.

Sujet longtemps tabou, les prix au producteur commencent enfin à faire l'objet de discussions dans le secteur du cacao où il est désormais largement admis qu'il faudrait les augmenter. Il existe toutefois de nombreux désaccords sur le meilleur moyen d'y parvenir.

Aucune des grandes entreprises de cacao et de chocolat ne dispose d'éléments de tarification de leur chaîne de valeur autres que les primes et versements obligatoires du Différentiel de revenu décent (DRD) en Côte d'Ivoire et au Ghana. Toutes les grandes entreprises achètent une partie voire la majorité de leur cacao par le biais de chaînes de valeur certifiées ou contrôlées en interne et versent des primes. Mais ces primes ne sont pas intégrées dans une stratégie globale axée sur le revenu vital.

Prix de référence du revenu vital

Déterminer un juste prix au producteur pour le cacao a longtemps posé problème, car de nombreuses variables influencent la réponse. Certaines de ces variables sont restées sans réponse jusqu'à récemment en raison de l'absence totale de données, sans parler des données qualitatives. Mais grâce à la disponibilité croissante de ces données, plusieurs initiatives ont été mises en place l'année dernière pour définir les niveaux de prix souhaités pour les cacao-culteurs et les cacaocultrices en Côte d'Ivoire et au Ghana. On peut citer notamment le « Living Income Reference Price » (prix de référence du revenu vital) de Fairtrade/Tony Chocolonely, la prime flexible d'Oxfam Fair Trade* et le Différentiel de revenu décent des gouvernements ghanéen et ivoirien.

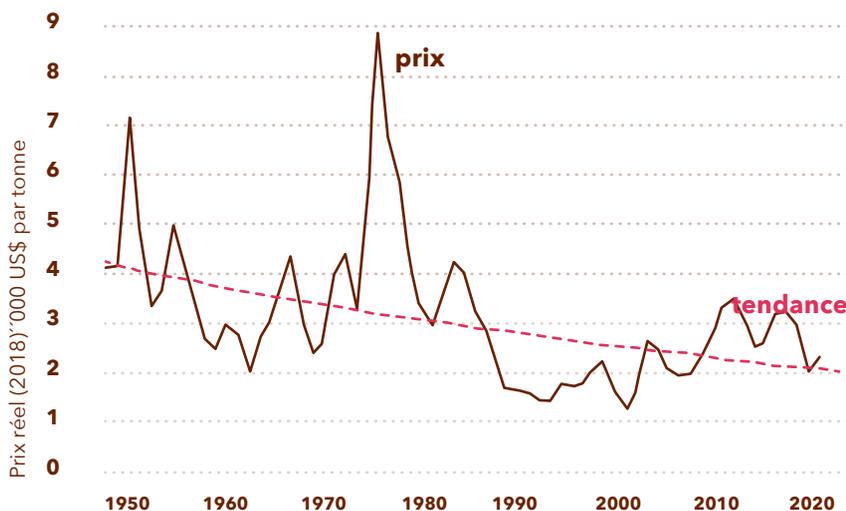
Tous ces calculs sous-entendent que les cultivateurs et les cultivatrices seront en mesure d'accroître leur productivité de manière conséquente. Ce n'est qu'à cette condition qu'une famille pourra gagner un revenu vital. Mais cette approche se heurte à plusieurs obstacles majeurs. Tout d'abord, le fait

* La branche commerciale d'Oxfam Fair Trade fabrique et vend du chocolat. Leur organisation jumelle, l'ONG belge Oxfam Wereldwinkels, est membre du réseau VOICE Network et du Consortium du Baromètre du Cacao.

de gagner un revenu vital est un droit humain fondamental. Il ne devrait donc pas être réservé uniquement à celles et ceux qui réussissent le mieux. Les ménages moyens qui cultivent le cacao devraient être en mesure d'obtenir un revenu vital, et pas seulement les cas extrêmes. Deuxièmement, il y a fort à parier que les exploitations de cacao ne pourront pas parvenir à l'accroissement de productivité qu'exigent ces calculs. Troisièmement, il existe un risque réel que la taille des plantations soit actuellement surestimée. Cette surestimation a un impact conséquent sur plusieurs variables du calcul du prix de référence du revenu vital. Comme le rendement total déclaré par exploitation est généralement correct, cela signifie que la productivité est déjà souvent plus élevée qu'on ne le suppose. Cet élément aura également des implications pour de nombreux projets de durabilité, car si les niveaux de productivité sont déjà nettement supérieurs aux estimations, il n'est pas réaliste d'espérer un retour sur investissement aussi important des activités d'amélioration de la productivité.

À ce jour, aucune des grandes multinationales du chocolat et du cacao ne dispose, hélas, d'un prix de référence pour le revenu vital.

Tendances à long terme du prix du cacao



Taille des exploitations – GPS ou autodéclaration : les données du questionnaire du Baromètre du cacao

L'élaboration de cartes montre que les parcelles de cacao réelles sont souvent plus petites que celles déclarées à l'origine par les cultivateurs et les cultivatrices eux-mêmes, en particulier au Ghana. Au cours des dernières années, les principales entreprises du secteur du cacao ont recueilli des centaines de milliers de points de données sur les tailles des champs, en se basant sur la localisation par GPS et la cartographie polygonale. Pour la Côte d'Ivoire et le Ghana, la plupart des grandes entreprises ont partagé ces données avec les auteurs du Baromètre du cacao. Ces données indiquent que la taille moyenne d'une exploitation est d'environ 3,4 ha pour la Côte d'Ivoire. Au Ghana, la différence entre les tailles moyennes des exploitations mentionnées dans les études précédentes et les résultats des mesures effectuées est encore plus frappante, puisque la taille moyenne des exploitations n'est que de 2,1 ha.

Pour les autres pays, seul un petit nombre d'entreprises ont fourni des informations sur la taille des exploitations agricoles. Elles indiquent que la taille des plantations de cacao au Cameroun et au Nigeria serait semblable à celle de la Côte d'Ivoire ; les exploitations indonésiennes ont tendance à être beaucoup plus petites, alors qu'elles sont plus grandes en Équateur. Même les données des exploitations cartographiées ne sont pas sans poser de problèmes, car elles n'indiquent que des moyennes, ce qui peut être trompeur pour plusieurs raisons. C'est pourquoi la taille médiane des exploitations décrirait mieux une plantation type qu'une moyenne. Malgré ces écueils, il est clair que la taille des exploitations est bien inférieure à celle utilisée pour les calculs actuels

Ceci pourrait avoir de graves conséquences économiques et écologiques pour les cultivateurs et les cultivatrices. Un cultivateur ou une cultivatrice au Ghana pourrait par exemple estimer la taille de sa plantation à 3 ha. En fonction de ce chiffre, il ou elle achète et utilise des pesticides et des engrais. Si la taille réelle de la plantation n'est que de 2 ha, l'utilisation des intrants est surdosée. Outre le fait qu'il s'agit d'un gaspillage d'argent, un surdosage de produits agrochimiques peut gravement endommager les écosystèmes agricoles, mais aussi la santé des cultivateurs et des cultivatrices. C'est pourquoi, pour réduire les coûts des intrants et protéger l'environnement, les cultivateurs et les cultivatrices, les entreprises doivent partager avec ces derniers des données correctes sur la taille des exploitations.

Primes variables

L'un des principaux arguments avancés par les entreprises de cacao et de chocolat est la nécessité de s'aligner sur les prix du marché mondial. Bien que cela soit vrai pour leurs activités sur les marchés finaux, il n'y a aucune raison pour ces entreprises de ne pas payer un prix au producteur plus élevé. Pour ce faire, un des mécanismes possibles pourrait être la mise en place d'une prime flexible, à l'instar de celle qu'Oxfam Fair Trade a instaurée depuis 2019. Le montant de cette prime pourrait être revu une ou deux fois par an, afin de combler l'écart entre le revenu actuel du ménage et le revenu vital de référence.

53

Normes et tarification : le danger d'une course vers le bas pour les prix Fairtrade a augmenté son prix minimum (MPF) pour le cacao pour la première fois en près de dix ans. Cette augmentation de 20 % (de 2 000 \$ US à 2 400 \$ US par tonne) est une augmentation importante si on la rapporte à l'année 2019, année de son introduction, bien qu'une grande partie soit compensée par l'inflation depuis 2011, année où ce prix minimum a été fixé pour la dernière fois.

Rainforest Alliance a récemment introduit une prime fixe obligatoire en espèces, protégeant ainsi les agriculteurs contre des primes toujours plus faibles, mais son refus d'appliquer un prix minimum transfère tout le risque de volatilité des prix des multinationales vers les cultivateurs et les cultivatrices vulnérables. Cette décision va à l'encontre de leurs autres efforts visant à assurer un revenu vital. Elle encourage aussi une course vers le bas des différentes normes.

Le volume de cacao Fairtrade a enregistré une baisse significative de 11 % en 2019. Une grande partie de cette diminution s'est produite au cours du dernier trimestre de l'année, lorsque le nouveau prix plus élevé a été appliqué. Ceci aurait coûté aux entreprises 235 \$ US supplémentaires par tonne, en plus de la prime Fairtrade obligatoire de 240 \$ US par tonne. Fairtrade aurait probablement perdu encore plus de parts de marché si l'organisme avait davantage augmenté le prix du marché.

Néanmoins, le prix minimum Fairtrade (PMF) est différent du prix au producteur que Fairtrade sait être nécessaire pour atteindre un revenu vital. Les estimations que l'organisme a publiées sur le prix de référence du revenu vital ont certes été une contribution appréciée dans le débat sur le cacao durable, mais savoir quel serait le prix à payer, sans le payer, ne saurait être considéré comme une pratique durable. Bien que les calculs varient, et se compliquent, car le PMF est basé sur les cours du marché mondial et non sur les prix au producteur, ce prix devrait être supérieur de 1 000 \$US, voire plus.

Données et définitions

Si depuis presque dix ans, le secteur du cacao a pris conscience du problème de la disponibilité et de la qualité des données, il ne l'a pas résolu pour autant. Il y a dix ans, la World Cocoa Foundation avait lancé la plateforme Cocoa MAP, qui aurait dû devenir une base de données commune pour la filière cacao. Un logiciel a bien été développé, mais le projet n'a jamais démarré. La stratégie Cocoa Action a été élaborée pour surmonter certains obstacles de coordination dans le secteur, comme la mise en place d'un système commun de collecte de données. Mais ces problèmes persistent malgré tout.

Principes relatifs aux données sur la production

- *La taille des plantations doit faire l'objet d'une cartographie polygonale et inclure toutes les parcelles du cultivateur ou de la cultivatrice ;*
 - *Les statistiques sur la superficie des champs doivent reposer sur des valeurs médianes et non sur des moyennes, car ces statistiques doivent faire apparaître la fourchette de la taille des exploitations ;*
 - *La base de données devrait pouvoir mettre en évidence les différences régionales ;*
 - *Les rendements devraient être mesurés plus précisément ;*
 - *Les tests réalisés sur le terrain devraient permettre de déterminer la charge de travail relative aux différentes pratiques agricoles.*
-

Prix minimums au producteur

Les prix au producteur devraient être plus élevés que les prix de référence actuels fixés par les leaders du secteur. Ils devraient également être nettement plus élevés que les prix minimums fixés par les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana par le biais du DRD. Ce prix minimum au producteur nécessaire pour garantir un revenu vital aux cacaoculteurs et aux cacaocultrices doit être d'au moins 3 166 \$ US par tonne pour la Côte d'Ivoire, et de 3 116 \$ US par tonne pour le Ghana (Fountain et Huetz-Adams 2020).

Interventions nécessaires à court terme

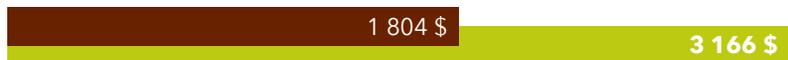
Un grand nombre des interventions intégrées que ce Baromètre appelle de ses vœux sont des processus qui conduiront à des changements sur le long terme. Mais la pauvreté (extrême) est une réalité quotidienne pour la grande majorité des cacaoculteurs et des cacaocultrices. Ils ne peuvent se permettre d'attendre que tous les processus à long terme – comme la diversification des revenus, l'augmentation de la productivité ou l'amélioration

Prix au producteur actuels / prix au producteur nécessaire

Ghana



Côte d'Ivoire



des infrastructures rurales – soient concrétisés. Si les entreprises de cacao et de chocolat se soucient réellement de leur sort et souhaitent vraiment éradiquer la pauvreté au sein de ces communautés, il existe une solution à court terme que chaque entreprise peut adopter presque immédiatement, à savoir payer aux cultivateurs et aux cultivatrices un prix plus élevé pour leur cacao. Si vous vous souciez des pauvres, donnez-leur plus d'argent.

Résumé

Gagner un revenu vital relève des droits humains. Il est par ailleurs indispensable de s'attaquer à cette question, car il sera impossible de relever les nombreux défis auxquels le secteur est confronté si les ménages agricoles vivent encore dans la pauvreté. Il sera nécessaire de résoudre des problématiques de déséquilibre du pouvoir et d'économie politique comme la formation des prix, une distribution de la valeur asymétrique, la faiblesse du pouvoir de négociation des cultivateurs et des cultivatrices, la concentration débridée du marché et le manque de transparence et de redevabilité dans le secteur.

Des solutions techniques ne suffiront pas. L'accroissement de la productivité des exploitations nécessite des intrants et une main-d'œuvre disponibles et bon marché. Mal géré, il pourrait entraîner une surproduction et un effondrement des prix. La diversification des cultures ne sera pas non plus suffisante. Les prix au producteur qui constituent une solution à court terme que chaque entreprise pourrait adopter presque instantanément sont un élément essentiel qui fait aujourd'hui défaut.

6. Droits humains

Si le débat sur les violations des droits humains dans le secteur du cacao se concentre souvent sur le travail des enfants, les familles travaillant dans ce secteur sont en fait confrontées à un éventail plus large de problèmes. Inégalité des genres, malnutrition (infantile), manque d'accès à l'éducation, insuffisance des infrastructures sanitaires et des soins de santé, manque de fiabilité du régime foncier et de propriété des arbres, manque de fiabilité de l'état de droit, violations des droits des travailleurs des petits producteurs, des ouvriers agricoles et des métayers : la liste est longue. Elle est pourtant loin d'être exhaustive.

Bien que chaque sujet nécessite des approches spécifiques, la pauvreté endémique des communautés rurales est au cœur de tous ces problèmes de droits humains. Le revenu vital étant un droit humain, toute réponse aux enjeux de droits humains posés par le secteur du cacao doit inclure des stratégies visant à lutter contre la pauvreté et à combler l'écart avec le revenu vital.

Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme (UNGP)

Les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations unies (Principes directeurs des Nations unies), également connus sous le nom de «Cadre de référence de Ruggie», sont un ensemble de lignes directrices destinées aux gouvernements et aux entreprises pour empêcher, traiter et réparer les violations des droits humains commises dans le cadre d'activités commerciales. Ils ont été proposés par John Ruggie, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour les droits de l'Homme, les entreprises transnationales et autres entreprises, et approuvés par le Conseil des droits de l'Homme des Nations unies en juin 2011. L'UNGP énonce trois principes clés qui devraient guider toutes les considérations relatives aux droits humains dans les chaînes d'approvisionnement. Ces principes sont les suivants :

- 1.** Obligation de protéger les droits de l'Homme incombant à l'État
 - 2.** Responsabilité incombant aux entreprises de respecter les droits de l'Homme
 - 3.** Accès à des voies de recours pour les victimes d'abus liés aux entreprises (ONU 2011)
-

Travail des enfants

Aucune promesse n'a été tenue

Concernant ses promesses de lutter contre le travail des enfants, la crédibilité du secteur du cacao est franchement entamée. Ces promesses ont été nombreuses au cours de ces deux dernières décennies. Aucune n'a été tenue. La première visait à éradiquer le travail des enfants en 2005. La dernière de ce type remonte à 2010. Elle avait pour objectif de réduire de 70 % les pires formes de travail des enfants en 2020.

58

Un nouveau rapport du National Opinion Research Center de l'Université de Chicago (NORC 2020) établit à 1,5 million le nombre d'enfants travaillant dans la production de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. 95 % d'entre eux sont exposés aux pires formes de travail des enfants comme l'utilisation d'outils dangereux ou de pesticides nocifs.

Ces deux dernières années, les entreprises, les gouvernements producteurs et les organisations internationales ont tenté de définir de nouveaux objectifs communs pour lutter contre le travail des enfants. Ce processus a été lent et complexe et s'est heurté à de nombreuses divisions internes entre les différents acteurs. Au moment de la publication de ce Baromètre, ce partenariat n'a toujours pas été inauguré publiquement. Ce retard soulève des questions sur sa viabilité ou sa capacité à produire un impact à grande échelle.

Les investissements et les ambitions doivent être revus à la hausse de manière significative* si l'on veut que les objectifs en matière de travail des enfants ne soient pas du simple greenwashing et des mots vides de sens. Ces ambitions renforcées doivent s'accompagner de réglementations contraignantes ; les promesses doivent être tenues avec des conséquences réelles en cas de non-respect.

Investissement des entreprises dans les programmes de durabilité pour le cacao

On estime que les entreprises de cacao et de chocolat ont investi au moins 215 millions de dollars depuis 2001 dans des programmes de lutte contre le travail des enfants. Ces investissements portent sur des

* En septembre 2020, le directeur de la fondation International Cocoa Initiative a appelé à une « expansion massive » de la collaboration et des investissements pour lutter contre le travail des enfants. Confectionery Production (2020).

interventions comme l'augmentation des revenus des cultivateurs et des cultivatrices, l'accroissement de la productivité, le déploiement de systèmes SS RTE ou encore la construction d'écoles. (World Cocoa Foundation 2020) Bien que ces investissements représentent une somme conséquente, on estime que les cacaoculteurs et les cacaocultrices auraient gagné environ 3 milliards de \$ US de plus par an si les prix ne s'étaient pas effondrés pendant la saison 2016/2017.

Prévention et remédiation

La réflexion sur le travail des enfants dans la chaîne d'approvisionnement du cacao a évolué ces dernières années. Des audits aléatoires et l'adoption d'une politique de tolérance zéro pour toutes les formes de travail des enfants semblent avoir un effet contre-productif : ils les rendent invisibles, mais ne les éliminent pas. L'ensemble du secteur est désormais convaincu qu'il faut s'attaquer aux causes profondes comme la pauvreté des cultivateurs et des cultivatrices, l'absence ou le manque d'accès à de bonnes écoles, l'insuffisance des infrastructures locales, des services de main-d'œuvre inadaptés dans les communautés productrices de cacao et le manque de sensibilisation.

Cette attention accrue accordée à la prévention et au développement communautaire constitue une avancée importante. Toutefois, elle ne doit pas être envisagée comme une alternative à la redevabilité individuelle et collective des entreprises en matière de respect des droits humains dans leur chaîne d'approvisionnement. Elle ne doit pas non plus les dispenser de remédier aux cas constatés. La prévention et la remédiation sont toutes les deux nécessaires.

Même les interventions les plus efficaces contre le travail des enfants ne pourront pas résoudre ce problème si ses causes profondes – notamment la pauvreté endémique des communautés productrices de cacao et les difficultés d'accès à une éducation de qualité – ne sont pas combattues (UNICEF 2018).

Définitions du travail des enfants d'après les normes mondiales de l'OIT et les lois nationales

Le travail des enfants ne concerne pas forcément tous les enfants d'une plantation de cacao, et toutes les tâches d'une plantation de cacao ne sont pas forcément source d'inquiétude. On peut diviser le travail des enfants constaté dans ces exploitations agricoles en trois catégories :

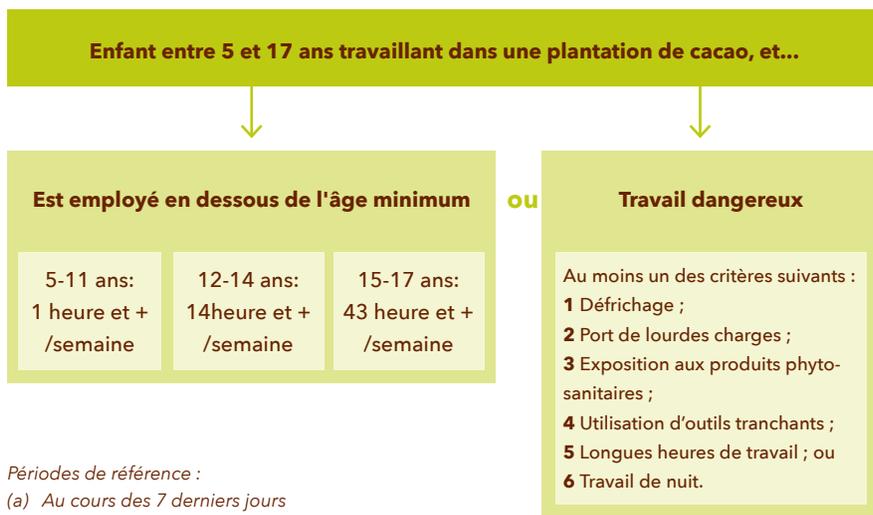
- **Le travail léger**, qui peut se résumer à la participation occasionnelle d'un enfant à des travaux agricoles qui ne présentent pas de danger pour lui et n'interfèrent pas avec sa scolarité ou la possibilité de profiter de son en-

fance. Ces travaux légers doivent par ailleurs être toujours réalisés sous la supervision d'un adulte.

- **Le travail des enfants** est tout travail qui interfère avec la scolarité d'un enfant, sa possibilité de profiter de son enfance, ou qui met en danger sa santé et son bien-être. Il désigne également le travail effectué par des enfants de moins de 15 ans. Ces éléments sont définis dans la Convention fondamentale 138 de l'OIT qui a été ratifiée par tous les principaux pays producteurs et consommateurs de cacao, à l'exception des États-Unis d'Amérique.
- **Les pires formes de travail des enfants (PFTE)** peuvent être divisées en pires formes conditionnelles et inconditionnelles. Les PFTE inconditionnelles comme la traite, l'esclavage et le travail forcé (ainsi que plusieurs autres catégories ne s'appliquant pas au cacao) sont définies au niveau mondial. Le travail dangereux des enfants est également appelé PFTE «conditionnelle». Il est dit «conditionnel», car les activités dangereuses sont définies au niveau national par des processus consultatifs tripartites. Cela signifie qu'un enfant réalisant des tâches dangereuses peut être à la fois astreint au travail des enfants et aux PFTE conditionnelles. Les pires formes de travail des enfants sont définies dans la convention fondamentale 182 de l'OIT, la première convention de l'OIT à avoir obtenu une ratification universelle, au cours de l'été 2020.

60

Définitions mondiales du travail des enfants



Définitions nationales du travail dangereux des enfants

En Afrique de l'Ouest, le travail des enfants dans les plantations de cacao fait partie de la vie quotidienne. Des observations comparables peuvent être faites pour l'ensemble du secteur agricole dans le monde entier. Des définitions précises sont essentielles pour distinguer le travail léger autorisé du travail des enfants qui est quant à lui interdit. Ces définitions permettent aussi de garantir que le fait d'aider à la ferme et les programmes d'apprentissage pour les jeunes ne soient pas confondus avec le travail des enfants. C'est dans cette optique que les gouvernements du Ghana et de la Côte d'Ivoire ont élaboré leurs définitions nationales du travail dangereux.

61

La définition ghanéenne du travail dangereux des enfants comprend dix sous-catégories :

- Le défrichage des terres, y compris l'extraction des souches d'arbres, les feux de brousse, le déboisement et l'abattage des arbres ;
- Le port de lourdes charges ;
- L'exposition aux produits phytosanitaires, y compris leur utilisation directe et la présence d'enfants dans les plantations traitées moins de 12 heures après la pulvérisation ;
- L'utilisation d'outils tranchants, notamment pour l'écabossage avec des couteaux tranchants et la récolte des cabosses de cacao à l'aide d'outils affûtés ;
- Grimper aux arbres ;
- Le travail de nuit ;
- Travailler de manière isolée et
- Travailler sans vêtements de protection ;
- Travailler avec des engins agricoles motorisés ;
- Travailler de longues heures.

La définition ivoirienne du travail dangereux des enfants comprend dix sous-catégories :

- Le défrichage des terres, y compris le défrichage de forêts, l'abattage des arbres, l'extraction des souches, le creusage de trous et les feux de brousse ;
 - La production de charbon ;
 - Le port de lourdes charges ;
 - L'utilisation de produits agrochimiques ;
 - L'utilisation d'outils tranchants, y compris celle de machettes ou de longs couteaux pour le désherbage ou l'élagage, la récolte des cabosses de cacao avec des outils affûtés et l'écabossage à l'aide de couteaux tranchants ;
 - Le travail de nuit (entre 19 h et 7 h) ou le travail pendant les heures d'école/de bureau ;
 - Travailler avec des engins agricoles motorisés ;
 - La chasse armée ;
 - Travailler de longues heures.
- (NORC P. 34/35, Delaveux 2018)
-

Le travail des enfants dans le cacao

En Afrique de l'Ouest, la majorité des enfants travaillant dans la filière cacao sont astreints à des PFTE conditionnelles. Ils réalisent des tâches dangereuses impliquant le transport de lourdes charges, l'utilisation d'outils dangereux, l'exposition aux pesticides ou le recours au feu pour débroussailler des terrains. Les trois quarts des enfants travaillant dans le cacao en Côte d'Ivoire ont été astreints à plus d'une forme de travail dangereux, au Ghana cette proportion atteint presque les deux tiers (NORC p 75).

Le rapport alerte également sur l'accroissement du nombre d'enfants exposés aux pesticides, cette proportion étant passée de 15 à 50 % (NORC p 78)*. Ce chiffre est particulièrement préoccupant. Plus de 40 % des enfants interrogés ont déclaré se sentir très fatigués ou même épuisés en raison de ces travaux. Un tiers des enfants souffrait énormément, un quart se sentait très malade et un enfant sur dix devait recevoir des soins dans un centre médical (NORC p 83).

D'autres recherches récentes ont signalé près de 16 000 cas d'enfants assujettis au travail forcé et 14 000 autres cas de travail forcé d'adultes dans le secteur du cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire sur une période de cinq ans (Global Slavery Index 2018). Bien que ces chiffres ne représentent qu'une fraction du nombre total d'enfants qui travaillent, la nature forcée de ce travail les rend tout particulièrement alarmants.

Initiatives prises par les entreprises

Toutes les entreprises investissent dans des projets visant à réduire le travail des enfants, mais la portée de ces projets varie considérablement. Le nombre recensé d'enfants travaillant dans les plantations est très différent d'une entreprise à l'autre. Une entreprise a déclaré, de manière surprenante, qu'aucun cas n'avait été constaté au cours des dernières années. Elle a attribué cela aux relations à long terme qu'elle entretient avec les coopératives

* Un enfant est exposé à des produits phytosanitaires s'il est amené à pulvériser, à transporter de l'eau pour la pulvérisation ou à travailler avec des produits phytosanitaires pendant la période de référence.

On considère qu'un enfant est engagé dans la pulvérisation si l'enfant :

- a été impliqué dans la pulvérisation de pesticides ou d'insecticides ;
- était présent ou travaillait à proximité d'une plantation pendant la pulvérisation de pesticides, ou
- est revenu dans une exploitation agricole traitée dans les 12 heures suivant la pulvérisation.

Par travail avec des produits phytosanitaires, on entend le fait pour un enfant d'avoir été impliqué dans la manipulation de produits phytosanitaires lors de l'achat, du transport, du stockage, du mélange, du chargement, du lavage des conteneurs et de la machine à pulvériser, et/ou de l'élimination de ces produits (NORC 33/34).

auprès desquelles elle s'approvisionne en cacao. D'autres entreprises ont indiqué avoir repéré la présence de milliers d'enfants dans leur chaîne de valeur. L'une d'entre elles a même indiqué que 31 % des enfants interrogés étaient astreints au travail des enfants. Les chiffres transmis par l'entreprise ont montré également que le fait d'identifier les enfants impliqués ne signifiait pas qu'ils étaient automatiquement soustraits à ces formes de travail. Très peu d'entreprises communiquent ces chiffres, mais les quelques chiffres disponibles prouvent que même dans le cadre de projets réussis, un grand nombre, voire la plupart des enfants continuent de travailler.

63

Systemes de suivi et de remédiation du travail des enfants

Un système de suivi et de remédiation du travail des enfants (SSRTE) est un dispositif intégré à une chaîne d'approvisionnement ou à une structure communautaire, qui permet d'identifier, de traiter et d'empêcher le travail des enfants. Des correspondants locaux désignés rendent régulièrement visite à chaque famille et s'entretiennent avec les parents et les enfants. Les informations recueillies lors des visites de suivi sont regroupées dans une base de données centrale. Lorsqu'il est constaté que des enfants travaillent ou risquent d'être astreints au travail des enfants, des mesures de réparation adéquates sont appliquées. Plusieurs formes de soutien sont possibles au niveau de l'enfant, de la famille, de la coopérative ou de la communauté, de la délivrance d'actes de naissance ou de fournitures scolaires à la mise en place d'un projet générateur de revenus pour les femmes du village. Une fois qu'un enfant est enregistré dans ce système, ses risques d'être exposé au travail des enfants et sa fréquentation de l'école font l'objet de suivis.

Le premier dispositif SSRTE spécifique au cacao a été élaboré il y a plusieurs années par la fondation International Cocoa Initiative (ICI), en partenariat avec Nestlé, sur la base de modèles élaborés par l'Organisation internationale du travail (OIT). Aujourd'hui, Nestlé s'est engagée à déployer les SSRTE sur l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement en Afrique d'ici 2025, tout comme l'entreprise Mars pour tous les ménages à risque.

L'ICI a annoncé son intention de couvrir d'ici 2025, 100 % des ménages producteurs de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana par des systèmes efficaces de protection de l'enfance comme les SSRTE. Ceci impliquerait une augmentation considérable comparée aux 10 à 20 % de ménages qui seraient couverts en 2020. L'intention de l'ICI est de couvrir 25 % des ménages producteurs de cacao par des systèmes directement mis en œuvre ou soutenus par l'ICI, le reste devant être mis en œuvre indépendamment de l'ICI, mais catalysé et favorisé par les activités d'innovation, d'apprentissage, de plaidoyer et de renforcement des systèmes de l'ICI (ICI Cocoa Initiative 2020).

L'ICI estime que ses dispositifs SSRTE permettent d'identifier au sein d'une communauté au moins 60 % des enfants astreints au travail des enfants.

L'analyse d'impact montre que les SS RTE peuvent réduire le travail des enfants de 50 % pour les enfants travailleurs identifiés. Bien que ces chiffres soient encourageants et montrent un taux de réussite plus élevé que toute autre intervention en matière de travail des enfants, cette bonne pratique ne peut malgré tout empêcher le fait qu'environ 30 % des enfants travailleurs réalisent des tâches dangereuses.

64

Aujourd'hui, la plupart des SS RTE ne sont disponibles que pour des communautés agricoles ou des coopératives faisant partie de programmes d'entreprise. Ils ont tendance à fonctionner dans les endroits les mieux organisés du secteur du cacao. Toutefois, la majeure partie du cacao n'est toujours pas traçable. Or, le cacao non traçable provient potentiellement de régions où les producteurs ne sont pas organisés en associations paysannes et où les risques de travail des enfants sont probablement plus élevés.

Aujourd'hui, de nombreuses entreprises déploient des dispositifs SS RTE semblables, certaines par le biais de l'ICI, d'autres dans le cadre de leurs propres programmes. Afin de réduire les coûts importants* liés à la mise en œuvre d'un SS RTE complet, l'ICI et certains de ses partenaires expérimentent des innovations et de nouvelles adaptations pour rendre le système plus modulable, en utilisant par exemple un ciblage basé sur le risque. Les pays producteurs ont également mis en place leurs propres SS RTE comme le Ghana Child Labour Monitoring System (GCLMS) et le Système d'observation et de suivi du travail des enfants (SOSTECI) pour la Côte d'Ivoire.

Ces alternatives peuvent présenter un intérêt certain. Mais il est possible que ces mécanismes de surveillance qui utilisent des méthodologies distinctes produisent des résultats radicalement différents, même s'ils portent tous le même nom. Par ailleurs, le déploiement de ces différentes approches a laissé apparaître des dysfonctionnements. Pour éviter que la terminologie utilisée et son impact ne soient dilués, il est urgent d'adopter des définitions communes, de fixer des normes et des repères et – à mesure que l'on monte en régime – d'améliorer la coordination, l'harmonisation et la cohérence de ces initiatives.

* Il convient de noter qu'un dispositif SS RTE coûte environ 85 \$ US par ménage producteur de cacao et par an. Cette somme ne représente qu'environ 2,5 à 3,5 % du prix d'achat du cacao au producteur, le prix au producteur ne représentant qu'environ 5 à 6 % du prix de vente final d'une tablette de chocolat. Voici donc un message intéressant de la part des entreprises cacao. En effet, même une toute petite partie du prix de vente final est déjà considérée comme trop importante pour s'attaquer à un problème aussi flagrant et dramatique que le travail des enfants.

Rôle des pays producteurs

Les pouvoirs publics des pays producteurs et les agences de développement ont un rôle important à jouer dans la lutte contre le travail des enfants, notamment en ce qui concerne l'accès à l'éducation, la sensibilisation et l'état de droit.

Accès à l'éducation

Là où les écoles sont absentes, les enfants ont tendance à travailler dans les plantations. Beaucoup de pays producteurs de cacao disposent aujourd'hui de systèmes de scolarisation accessibles à tous les enfants et qui garantissent une éducation de bonne qualité. La fréquentation de l'école primaire a augmenté en Côte d'Ivoire et au Ghana, bien qu'elle ne soit pas encore tout à fait généralisée, et que la qualité de l'éducation doit être encore considérablement améliorée.

65

Pour ces deux pays, l'enseignement secondaire représente un défi plus important, ce qui aggrave le problème du travail des enfants, car les enfants de moins de quinze ans ne peuvent pas travailler à plein temps, mais doivent aller à l'école. Au Ghana, l'enseignement secondaire est gratuit et accessible à tous sur le papier, mais le système éducatif n'est pas à la hauteur des chiffres évoqués et est loin de couvrir l'ensemble du pays. En Côte d'Ivoire, cette couverture est encore moins universelle. Il existe par ailleurs un fort déséquilibre de genres en matière de fréquentation scolaire, et ce déséquilibre qui s'accroît à mesure que les enfants avancent en âge. Souvent, les filles restent à la maison pour aider à diverses tâches ménagères.

Sensibilisation

Assurer une communication claire et sensibiliser le public sur ces questions clés sont des rôles importants que ces gouvernements peuvent jouer, et beaucoup de progrès doivent encore être réalisés sur ces sujets. Alors que pendant un certain nombre d'années, des progrès avaient pu être constatés dans la prise de conscience de ces enjeux, les agences gouvernementales ont recommencé à minimiser ces derniers temps la question du travail des enfants, confondant souvent le travail des enfants avec les pires formes de travail des enfants. Les affirmations selon lesquelles la plupart des enfants ne feraient qu'aider à la plantation après l'école ne correspondent pas à la réalité des recherches récentes.

État de droit

Le Ghana et la Côte d'Ivoire ont tous deux élaboré et mis en œuvre un vaste cadre juridique, ainsi qu'une série d'initiatives de mise en œuvre juridique pertinentes. Mais il convient d'être prudent dans l'application de la législation sur le travail des enfants. Dans les cas du travail des enfants et des PFTE conditionnelles, le meilleur recours est souvent d'aider les ménages

producteurs de cacao à supprimer les raisons pour lesquelles ces enfants travaillent. La sensibilisation et le développement communautaire font également partie des interventions nécessaires. Cependant, dans le cas des PFTE inconditionnelles, les autorités compétentes devraient envisager des interventions plus fermes, car le travail forcé et la traite des enfants sont des infractions pénales.

Inégalité des genres

Les femmes gèrent un grand nombre de plantations de cacao en Afrique de l'Ouest. Les données disponibles ne sont pas fiables, mais pour le Ghana, près d'un quart des plantations de cacao seraient gérées par des femmes (Marston 2016), et les travailleuses agricoles des plantations de cacao sont souvent moins bien rémunérées que les hommes. Leurs rôles ne sont souvent pas reconnus ou rémunérés à leur juste valeur. Dans de nombreux cas, les femmes sont exclues de la propriété foncière et, en raison notamment d'un pourcentage élevé d'analphabétisme et d'innumérisme, elles ne bénéficient souvent pas des retombées des exploitations familiales. En outre, les femmes sont souvent confrontées à des structures socioculturelles qui ne leur permettent pas de gérer avec succès leur plantation de cacao. Elles ont aussi plus de mal que leurs homologues masculins à accéder aux services de conseil, aux crédits et à la certification. Enfin, elles sont souvent sous-représentées au sein des organisations paysannes et des réunions publiques, et accèdent rarement aux rôles de direction dans leurs communautés.

Si les hommes et les femmes exécutent des tâches différentes, les femmes sont impliquées dans la plupart des étapes, de la préparation des semis à la vente des fèves. En plus de leur rôle dans les activités cacaoyères, les femmes sont responsables des activités ménagères, de l'éducation des enfants et de la production alimentaire, ce qui représente une lourde charge de travail.

À moins d'être spécifiquement conçus à cette fin, les programmes de durabilité ne parviendront souvent pas à atteindre les femmes des communautés cacaoyères. Cette situation a des conséquences négatives pour les femmes, ce qui est donc une raison suffisante pour veiller à ce que les programmes développés par les entreprises et les gouvernements soient conçus pour garantir leur participation et leur inclusion. Il est important que les femmes ne soient pas écartées (délibérément ou par inadvertance) des processus de participation.

Parce que les femmes sont actrices de changement, leur inclusion est essentielle. Des projets aussi divers que la lutte contre la pauvreté et la malnutrition infantile, la préservation des forêts et la sensibilisation au travail des enfants gagnent en efficacité lorsque les femmes des communautés

sont impliquées. Si les femmes accomplissent souvent le travail dans les plantations, il est impératif qu'elles reçoivent elles aussi une formation sur les bonnes pratiques agricoles. Par ailleurs, si elles sont capables de gagner des revenus plus importants, elles ont tendance à dépenser plus pour les affaires courantes du ménage que leurs homologues masculins à revenu égal. Veiller à ce que les femmes participent aux projets de sensibilisation au travail des enfants garantit leur meilleure acceptation de la part des communautés. Enfin, donner aux femmes des droits de propriété sur les terres et les arbres permet une meilleure protection des forêts et la préservation des écosystèmes existants. La liste est longue.

Les programmes mis en œuvre tiennent de plus en plus compte du point de vue des femmes, mais l'égalité des genres et les projets centrés sur les femmes sont encore loin d'être généralisés. Une amélioration durable de la situation des femmes passera aussi par un changement d'attitude des hommes au sein des communautés. La transition des traditions, souvent restrictives, vers une plus grande égalité entre les femmes et les hommes nécessite des efforts plus appuyés. Les gouvernements des pays producteurs ont une responsabilité majeure à cet égard. La question de l'égalité des genres est véritablement transversale et devrait être un élément central de tout programme du secteur du cacao.

Malnutrition infantile

Le cacao est une culture qui ne donne lieu qu'à quelques paiements annuels aux cultivateurs et aux cultivatrices et ces paiements ne suffisent pas à couvrir un revenu vital. Par conséquent, dans les mois qui précèdent la récolte suivante – la période dite de «soudure» – de nombreux cultivateurs et cultivatrices ne peuvent pas se permettre de nourrir correctement leurs enfants. On estime que 20 à 30 % des enfants des communautés cacaoyères souffrent d'un retard de croissance (IDH 2019). Le retard de croissance et la malnutrition infantile peuvent entraîner plus tard dans la vie toute une série de complications sanitaires, notamment une diminution des capacités physiques et mentales.

Santé et installations sanitaires

L'un des principaux problèmes auxquels sont confrontées les communautés rurales du cacao, est le manque d'accès aux soins de santé et à l'eau potable, dans un environnement où les maladies tropicales prospèrent souvent. Le manque d'eau potable, la présence de maladies endémiques, les douleurs de dos et aux articulations ainsi que la mauvaise vue ont des conséquences importantes sur la vie des cacaoculteurs et des cacaocultrices. Lorsque des infrastructures de santé sont disponibles, la plupart des familles rurales n'ont souvent pas les moyens d'y accéder, ce qui les pousse

à attendre que les maladies s'aggravent et qu'elles soient plus difficiles – et plus coûteuses – à traiter pour demander de l'aide. De plus, une mauvaise santé entraîne une perte de productivité et de revenus pour les exploitations de cacao, et accroît la dépendance à l'égard des travailleurs au sein de la famille, y compris les enfants.

Droits des travailleurs

Bien que le cacao soit cultivé par de petits producteurs, les travailleurs saisonniers embauchés sont nombreux dans ce secteur, et dans le monde entier. Au Ghana, la main-d'œuvre temporaire est souvent embauchée pour faire face à des périodes de pointe. Ce fait semble moins fréquent en Côte d'Ivoire (Hainmueller/Hiscox/Tampe 2011 : 30 ; Selten 2015 : 25-27 ; Bymolt/Laven/Tyszler 2018 : 165-166).

Il semblerait qu'il y ait des cas de travail forcé, c'est-à-dire que des personnes doivent travailler dans les plantations pour rembourser leurs dettes et ne sont donc pas autorisées à quitter leur emploi tant qu'elles n'ont pas remboursé leur dû (République de Côte d'Ivoire 2008 : 54ff ; République du Ghana 2008 : 151-157). Une grande partie de ces travailleurs sont embauchés sans contrat et uniquement de manière temporaire. En outre, dans de nombreuses régions situées en dehors de l'Afrique de l'Ouest, le cacao est cultivé dans de grandes plantations. C'est pourquoi les droits des travailleurs deviennent un sujet de plus en plus pertinent qu'il convient d'aborder.

De bas salaires pour les travailleurs et les travailleuses

La majorité des travailleurs et des travailleuses des plantations se trouvent dans des situations précaires. Une grande partie d'entre eux travaillent sans contrat et uniquement de manière temporaire. Une comparaison avec le revenu vital du secteur de la banane au Ghana montre que la plupart des cacaoculteurs et des cacaocultrices ghanéens gagnent beaucoup moins que le revenu vital (Smith 2017). Il y a dix ans déjà, des études avaient mis en évidence leurs revenus parfois très faibles. En Côte d'Ivoire et au Ghana, ils gagnaient entre 150 et 300 euros par an, et souvent moins (République de Côte d'Ivoire 2008 ; République du Ghana 2008).

Par conséquent, et malgré le chômage considérable au Ghana et en Côte d'Ivoire, il existe une pénurie de main-d'œuvre agricole salariée ; les gens ne veulent ni ne peuvent travailler à des niveaux inférieurs au niveau de subsistance. La plupart des petits producteurs agricoles ne peuvent pas répondre à des revendications salariales plus élevées, car ils gagnent eux-mêmes très peu. En outre, le revenu des travailleuses journalières dans les plantations de cacao est nettement inférieur à celui de leurs homologues masculins.

Organisation des travailleurs

Des organisations de travailleurs et d'agriculteurs solides pourraient aider tant les agriculteurs que leurs employés à faire valoir leurs droits. À ce jour, seule une petite partie des travailleurs et des cultivateurs sont organisés, et les organisations existantes sont trop faibles pour imposer des prix plus élevés. Parmi les principaux pays producteurs de cacao, seul l'Équateur a ratifié la Convention 141 de l'OIT de 1975 sur les organisations des travailleurs ruraux, qui encourage la création d'associations d'employés, de métayers, de petits cultivateurs et de petits producteurs. Aucun des principaux pays producteurs de cacao ne dispose de politique visant à encourager les cultivateurs et les ouvriers agricoles à s'organiser.

Agriculteurs locataires et métayers

La plupart des efforts de durabilité dans le secteur du cacao sont destinés aux cultivateurs et aux cultivatrices, généralement considérés comme propriétaires de leurs terres. Pourtant, de nombreuses personnes travaillant dans les plantations ne sont ni des ouvriers agricoles salariés ni des propriétaires terriens. D'une manière ou d'une autre, ce sont des agriculteurs locataires. Les systèmes varient, mais peu de programmes de durabilité ont à ce jour pris en compte ces situations. À l'avenir, le secteur du cacao devra étudier plus attentivement cette question.

Les systèmes de métayage au Ghana

Abunu

Avec le contrat de type Abunu, les cultivateurs et les cultivatrices sont autorisés par des propriétaires qui n'utilisent pas eux-mêmes leurs terres, ou qui ne les utilisent que partiellement, à les convertir leurs terres en plantation de cacao. En contrepartie de ce travail de conversion, qui leur prend en moyenne quatre à dix ans, ils peuvent à continuer à cultiver la moitié des terres converties. L'autre moitié de la plantation revient aux propriétaires terriens.

Abusa

Dans le bail de type Abusa, les cultivateurs et les cultivatrices louent des terres à des propriétaires qui ne peuvent ou ne veulent pas gérer eux-mêmes le travail sur la plantation. En contrepartie, ils doivent généralement céder aux propriétaires la moitié, parfois même les deux tiers de leur rendement, qui fluctue en fonction du déroulement de la récolte.

Il n'existe actuellement aucun pourcentage fiable sur la répartition de ménages travaillant dans le cadre de contrats Abunu ou Abusa. Alors que le gouvernement cite des chiffres relativement bas, certaines études montrent que dans certaines régions, environ un quart des plantations sont gérées par des métayers. D'autres enquêtes l'évaluent même à un tiers. Aujourd'hui, ces contrats au Ghana ne se préoccupent pas de savoir si le loyer versé laisse ensuite une marge de manœuvre suffisante pour permettre une vie décente aux familles de cultivateurs. Cette problématique a jusqu'à présent été peu étudiée, mais comme de nombreux cultivateurs propriétaires ne perçoivent pas de revenu vital, on peut supposer que la situation des nombreux métayers est pire.

Résumé

Les violations des droits humains sont fréquentes dans le secteur du cacao. Parmi elles figurent l'inégalité des genres, le travail des enfants (les pires formes de travail), le manque d'accès à l'éducation, la malnutrition (infantile), le manque d'accès aux infrastructures de santé et aux installations sanitaires, le manque de fiabilité du régime foncier et de propriété des arbres et de l'état de droit, enfin des violations des droits des travailleurs pour les petits producteurs, les ouvriers et les métayers.

1,5 million d'enfants travaillent dans la production de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. 95 % d'entre eux sont exposés aux pires formes de travail des enfants, comme l'utilisation d'outils dangereux ou de pesticides nocifs. La majorité est exposée à plus d'une forme de travail dangereux. Les objectifs et les investissements doivent être revus sérieusement à la hausse, en se concentrant à la fois sur la remédiation et sur la prévention. Les mesures actuelles fondées sur les bonnes pratiques peuvent certes diminuer le travail des enfants, mais pour éliminer ce phénomène, il faut aussi s'attaquer à ses causes profondes : la pauvreté des cultivateurs et des cultivatrices, les difficultés d'accès à de bonnes écoles ou tout bonnement leur absence et l'insuffisance des infrastructures locales.

Les femmes, qui accomplissent une grande partie du travail dans les plantations, ne sont pas reconnues ou rémunérées en conséquence. Elles n'accèdent souvent pas au droit de propriété et ne peuvent participer à de nombreux aspects de la vie des plantations. Les services de santé sont souvent inexistantes ou inabordables. La pauvreté engendre une malnutrition infantile et des retards de croissance qui peuvent, à leur tour, entraîner toute une série de risques sanitaires. Dans la plupart des discussions sur les droits humains, les travailleurs saisonniers et les ouvriers agricoles sont passés sous silence.

72 7. Environnement

Ces dernières années, le débat sur le cacao durable s'est élargi à de nouveaux domaines. Si dans un premier temps le travail des enfants était au cœur des débats, la pauvreté est devenue par la suite une préoccupation majeure. Plus récemment, la déforestation est devenue le troisième grand défi auquel le secteur doit faire face sur le plan mondial. Ceci révèle la méthode hiérarchique selon laquelle les discussions sur la durabilité du cacao ont été menées jusqu'à présent. En effet, la déforestation et la pauvreté sont des problèmes qui existent depuis des décennies, mais ces questions importantes n'avaient guère retenu l'attention des décideurs. Aujourd'hui, d'autres préoccupations environnementales comme le changement climatique, la perte de biodiversité, l'utilisation de produits phytosanitaires et la nécessité de l'agroforesterie, commencent à émerger.

Déforestation

La production de cacao a été l'un des moteurs de la déforestation dans le monde. Le couvert forestier naturel au Ghana et en Côte d'Ivoire a diminué de plus de 70 % au cours des trois dernières décennies, et leurs dernières forêts restantes sont menacées ou déjà dégradées. Le rythme de la déforestation en Côte d'Ivoire et au Ghana semble ralentir, en partie grâce à l'Initiative Cacao et Forêts, mais le peu de forêts restantes est toujours menacé (Global Biodiversity Outlook p. 55). En outre, les forêts tropicales humides d'Indonésie, du bassin amazonien, de Colombie et du bassin du Congo sont toutes menacées par l'empiétement des exploitations de cacao. Mais si le travail des enfants et, dans une moindre mesure, la pauvreté des cultivateurs et des cultivatrices sont perçus comme des problèmes principalement ouest-africains, les préoccupations environnementales liées à la culture du cacao ont une portée véritablement mondiale.

Impacts de la déforestation

Les impacts de la déforestation sont multiples. Les plus évidents sont la perte de biodiversité et d'habitat. L'extinction de nombreuses espèces végétales et animales en est la conséquence directe. Par ailleurs, en raison de cette déforestation massive, les êtres humains entrent aussi plus fréquemment en contact avec des agents pathogènes potentiellement mortels. Cette année, le public a pris conscience de ce problème de manière beaucoup plus aiguë. Les forêts jouent également un rôle considérable sur le plan climatique, car ce sont de vastes systèmes de stockage de carbone et des « machines à pluie ». Aussi, leur disparition contribue à accélérer le changement climatique.

Traçabilité

Trois ans après le lancement de l'Initiative Cacao et Forêts, les systèmes nationaux de suivi et de traçabilité qui ont été promis ne sont toujours pas opérationnels. Il est intéressant de noter que plusieurs des plus grandes entreprises de cacao et de chocolat ont commencé à publier leurs sources d'approvisionnement en cacao – au moins au niveau des coopératives – à titre individuel. Ces initiatives individuelles des entreprises sont indispensables pour faire avancer les choses, et les autres entreprises sont vivement encouragées à suivre ces exemples. Mais il serait judicieux que les acteurs du secteur collaborent plus étroitement pour veiller à ce que les données partagées soient compatibles entre elles et avec d'autres sources de données importantes comme les images satellites. Cette harmonisation permettrait d'en faire des outils de surveillance et de suivi efficaces de la protection des forêts.

En outre, les intérêts des cultivateurs et des cultivatrices doivent être pris en compte lors de la conception de ces systèmes de traçabilité ; il faut éviter qu'ils soient contraints de se conformer à toute une série de systèmes différents ayant chacun leurs propres exigences. Les cultivateurs et les cultivatrices devraient également avoir accès aux données sur leurs plantations et en être propriétaires.

La traçabilité à la source devrait inclure la cartographie des forêts restantes, afin de surveiller et de rendre compte du cacao sans déforestation. Elle devrait aussi inclure les données nécessaires pour permettre de rémunérer les cultivateurs et les cultivatrices pour la protection des forêts.

Reboisement et restauration

Mettre fin à la déforestation n'est pas suffisant, car de nombreuses forêts anciennes ont déjà disparu. Aussi, il est indispensable de restaurer les zones récemment déboisées dans leurs fonctions écologiques et de permettre au fil du temps la formation de nouvelles forêts tropicales humides. Dans les parties qui resteront des plantations (de cacao), les cultures en agroforesterie devraient devenir la norme.

Protection des forêts et des droits humains

La protection des forêts doit se faire en respectant les droits humains. Les expulsions violentes de cultivateurs et de cultivatrices des zones récemment déboisées, comme on a pu le constater à plusieurs reprises ces dernières années, ne devraient pas constituer une solution. La protection des forêts ne consiste pas simplement à expulser les populations locales de leurs terres agricoles et les cultivateurs et les cultivatrices ne devraient pas être criminalisés. Il faut plutôt impliquer les ménages agricoles dans le processus de décision sur la manière de protéger et de restaurer les forêts de leur région et veiller à ce que cela génère pour eux des retombées économiques. Lorsque

cela n'est pas possible, il faut les aider à trouver d'autres moyens de subsistance durables. Les cultivateurs et les cultivatrices qui ont empiété sur les parcs nationaux et les aires protégées l'ont souvent fait faute d'alternatives, et ont pu le faire parce que les autorités locales ont souvent fermé les yeux. Les communautés qui vivent actuellement dans des aires protégées doivent être relogées en proposant des alternatives réalistes.

Agroforesterie*

L'agroforesterie pour la culture du cacao présente de nombreux avantages écologiques : conservation de la biodiversité, séquestration du carbone, préservation et renforcement de l'humidité et de la fertilité des sols, contribution à la lutte contre les parasites, contrôle du microclimat comme la stimulation des précipitations, et bien d'autres avantages encore.

Les enjeux des approches agroforestières actuelles

Des efforts déployés sans grand impact

Pour la filière cacao, un fossé important sépare la réalité de l'agroforesterie de son potentiel. Le terme « agroforesterie » manque d'une définition consensuelle, si bien que presque toutes les entreprises utilisent une définition différente. Ce manque d'harmonisation crée beaucoup de confusion. En outre, les engagements des entreprises et organismes de certification ont peu d'impact, car ils ne sont pas contrôlés ni pleinement mis en œuvre sur le terrain (Higonnet et. al.). Cette situation est due en grande partie à la faiblesse – et à la versatilité – des critères utilisés pour atteindre des objectifs agroforestiers. Par ailleurs, ces critères ne sont pas appliqués, non seulement au sein de l'ICF, mais aussi par les labels de certification importants comportant une composante agroforestière. Les normes gouvernementales en matière d'agroforesterie et de déforestation au Ghana et en Côte d'Ivoire y sont aussi pour quelque chose. La plupart des initiatives ne sont pas non plus coordonnées, avec une faible synergie entre les entreprises et les territoires sur lesquels elles opèrent. Il en résulte une transformation du paysage et des améliorations agroforestières minimales.

L'agroforesterie ne devrait pas remplacer les forêts.

Malgré les bonnes intentions, la faiblesse des normes d'ombrage (telles qu'elles existent actuellement dans les normes volontaires de durabilité) encourage et accentue la dégradation de systèmes agroforestiers plus complexes existants, afin de stimuler la productivité. L'agroforesterie ne devrait

* Ce chapitre est une version résumée du document de consultation du Baromètre du cacao sur l'agroforesterie publié en juin 2020. Il peut être consulté à l'adresse suivante : www.cocoabarometer.org.

pas remplacer les forêts*. De même, un système agroforestier simplifié ne peut se substituer à des systèmes agroforestiers plus riches et diversifiés. Les systèmes agroforestiers devraient plutôt être utilisés pour renforcer la résilience des régions productrices de cacao et pour restaurer les terres dégradées. Avec le temps, tout le cacao issu de la monoculture devrait être remplacé par un cacao cultivé en milieu agroforestier, avec la mise en place de systèmes agroforestiers toujours plus solides.

Un faible taux de survie des arbres et d'adoption de la part des cultivateurs et des cultivatrices

L'impact des campagnes de reboisement agroforestier pour les parcelles de cacao existantes est, hélas, minime. En Côte d'Ivoire, malgré un grand nombre de campagnes de distribution d'arbres, le taux de survie de ces arbres était inférieur à 2 % (Sanial 2019). Même lorsque les arbres survivent à la distribution, la plupart des jeunes plants sont coupés lors du désherbage, en raison du manque de formations aux pratiques agroforestières dispensées aux personnes réellement impliquées dans les travaux agricoles, comme les métayers (Uribe-Leitz et Ruf 2019). Ces faits démontrent la nécessité d'une formation intensive, d'un enseignement et d'un travail en collaboration avec les cultivateurs et les travailleurs agricoles pour garantir la réussite de toute transition. Bien que les entreprises signataires de l'ICF aient distribué des millions d'arbres à usages multiples pour l'agroforesterie (et formé des centaines de milliers de cultivateurs et de cultivatrices au cacao respectueux du climat), combien de ces arbres survivront et pousseront pour atteindre cet objectif ?

L'adoption de l'agroforesterie par les cultivateurs et les cultivatrices qui pratiquent actuellement la monoculture du cacao est minime, et ce pour plusieurs raisons. Les coûts et les avantages de l'agroforesterie sont souvent peu clairs, et beaucoup d'entre eux ont été amenés à croire que la monoculture en plein soleil était la meilleure solution. Peu de cultivateurs et de cultivatrices disposent de moyens financiers suffisants pour passer à l'agroforesterie. L'insécurité quant au régime foncier et de propriété des arbres constitue un obstacle supplémentaire. Par ailleurs, si les programmes agroforestiers ne sont pas déployés en tenant compte du genre, les taux d'adoption par les cultivatrices seront également faibles. Enfin, les nouveaux semis de cacao obtenus par les cultivateurs et les cultivatrices sont souvent de variétés adaptées au plein soleil, et donc peu compatibles avec l'agroforesterie.

* Telle que définie par les réglementations nationales et utilisant les méthodologies HCS et HVC pour la production de cacao.

Le principe de la déforestation zéro est différent de celui de l'agroforesterie pour le cacao.

La promotion de l'agroforesterie et la lutte contre la déforestation n'ont pas de lien direct. L'agroforesterie ne peut remplacer les forêts naturelles. Toutefois, le cacao issu de l'agroforesterie peut jouer un petit rôle dans les mesures de réparation et de restauration d'une déforestation antérieure. Ceci est important pour les entreprises de la filière cacao qui ont profité de la déforestation passée dans leurs chaînes d'approvisionnement.

77

L'agroforesterie est également importante pour les principaux pays producteurs de cacao, car ils doivent en urgence reverdir leur territoire. En effet, en raison de la perte de leur couvert forestier, certains pays sont en voie de désertification. Aussi, le déploiement de systèmes agroforestiers partout où ils sont possibles peut contribuer à ancrer les pluies et à restaurer un certain couvert forestier.

Des approches collaboratives au niveau du territoire

De nombreuses initiatives en matière d'agroforesterie se limitent aujourd'hui au niveau des parcelles de cacao. Cependant, une approche plus large au niveau du territoire est nécessaire, à la fois pour protéger les forêts naturelles restantes et pour remédier à la déforestation et aux dégradations passées. Cette approche au niveau du territoire inscrit l'agroforesterie dans le contexte plus large d'un environnement plus durable, de la résilience, de l'atténuation du changement climatique et des stratégies d'adaptation. Au-delà du cacao, elle intègre d'autres types de produits, comme les denrées alimentaires, les produits forestiers non ligneux et le bois. Cette diversité d'utilisations des terres peut apporter des avantages écologiques comme un approvisionnement stable en eau, des habitats pour les pollinisateurs, une meilleure qualité des sols, des couloirs pour la faune, et une meilleure lutte contre les nuisibles et les maladies.

Des changements structurels de gouvernance sont nécessaires comme le passage de la parcelle de cacao au territoire, et le développement participatif et inclusif d'approches territoriales définies localement et de manière ascendante.*

Les exigences fondamentales/minimales requises pour des normes agroforestières doivent être envisagées comme un mélange (intelligent) de mesures qui, ensemble, constituent des normes globales au niveau du territoire. Les éléments à prendre en compte lors de la conception des pro-

* Une étude plus approfondie des approches collaboratives définies au niveau local et de l'intégration des cultivateurs et des cultivatrices est exposée dans le chapitre suivant, « Environnement favorable ».

grammes agroforestiers pour le cacao, tant à l'échelle de la parcelle qu'à celle du territoire, sont les suivants :

78

- Préserver les fonctions écologiques au sein de l'exploitation (comme la séquestration du CO₂, la biodiversité, le cycle des éléments nutritifs, la lutte contre les parasites, les habitats des pollinisateurs, la qualité des sols, etc.), enrichir au fil du temps la production en passant de la monoculture et de l'agroforesterie simplifiée à des systèmes plus diversifiés, soit au niveau des parcelles/exploitations agricoles, soit au niveau des communautés/territoires ;
- Aider à la restauration des forêts dégradées, en rétablissant ainsi les fonctions environnementales (notamment en protégeant la biodiversité, en reliant les forêts primaires entre elles, en fournissant un habitat aux espèces indigènes, en évitant la dégradation des sols et la pollution de l'eau qui y est associée, et en préservant les cours d'eau naturels, l'humidité locale et les précipitations) ;
- Accroître la productivité et la résilience à long terme des régions caennaises ;
- Améliorer les moyens de subsistance des cultivateurs et des cultivatrices en leur assurant des revenus diversifiés et une sécurité alimentaire par le biais d'autres cultures de rapport et des cultures vivrières.

Dégradation des terres

L'extraction artisanale et à petite échelle de l'or (ASM), appelé « galamsey » au Ghana et « orpaillage » en Côte d'Ivoire, constitue un problème majeur pour la filière cacao en Afrique de l'Ouest. Ces dernières années, le nombre de mineurs – et les dommages qu'ils occasionnent – a augmenté considérablement. Le record des prix de l'or et la difficulté de gagner sa vie grâce à l'agriculture ont entraîné une croissance fulgurante du secteur minier artisanal et à petite échelle dans le monde entier. L'utilisation du mercure pour extraire l'or cause de graves dégâts environnementaux ; les eaux usées polluées ne sont ni potables ni utilisables pour l'irrigation, et le ruissellement des boues contaminées provenant des mines provoque la destruction additionnelle des rivières et des lacs. Dans de nombreuses régions productrices de cacao où il y a de l'or, les cultivateurs et les cultivatrices à court d'argent permettent aux petits exploitants miniers d'utiliser leurs terres, en échange d'une compensation financière, ce qui provoque une érosion des sols et une perte supplémentaire de terres pour la cacaoculture.

Propriété des arbres et exploitation forestière

L'industrie forestière contribue également à la déforestation et à la dégradation des terres, les planteurs et planteuses de cacao ne détenant souvent pas des droits de coupe des arbres forestiers sur leurs terres. Un petit pas en avant vient d'être franchi au Ghana où des cacaoculteurs et des cacaocultrices ont récemment obtenu les droits sur des arbres non-cacaoyers poussant sur leurs terres. Cependant, ce processus a été très long et fastidieux, et l'enregistrement de ces arbres un processus complexe et bureaucratique. Le nouveau code forestier de la Côte d'Ivoire permet également aux producteurs d'être propriétaires des arbres de leurs parcelles. Toutefois, pour les deux pays, le régime foncier et de propriété des arbres reste un obstacle majeur à la protection des arbres anciens. Les cultivateurs et les cultivatrices doivent bénéficier d'un soutien beaucoup plus important et la bureaucratie qui les accompagne doit être grandement simplifiée.

Changement climatique

La perte des forêts et des arbres d'ombrages amplifie l'impact du changement climatique. La coupe des forêts implique la destruction locale des cycles de l'eau, qui entraîne à son tour une détérioration importante du climat au niveau régional, avec notamment une diminution des nuages, de l'humidité et une modification du régime des pluies. L'affaiblissement des moussons a également été imputé à la déforestation. En général, une perte du couvert forestier tropical d'environ 50 % entraîne une augmentation locale de la température d'environ 1 °C. La déforestation à grande échelle est susceptible de perturber la circulation de l'humidité atmosphérique (Sheil, D. 2019).

Les mauvaises conditions météorologiques ne sont pas inhabituelles, mais l'accumulation de ces événements ces dernières années est frappante, avec une forte corrélation entre la déforestation et l'absence de précipitations. Le changement climatique mondial et le changement de microclimat au niveau régional affectent déjà massivement la production de cacao et le feront davantage dans le futur. Au cours des prochaines décennies, de vastes zones des régions cacaoyères du globe deviendront beaucoup moins adaptées à la cacaoculture. Pour d'autres régions, la production de cacao deviendra totalement impossible (Schroth et al. 2016).

Des travaux sont en cours pour rendre des variétés de cacaoyers plus résistantes aux sécheresses et aux températures extrêmes, et sur des pratiques agricoles respectueuses du climat facilitant l'adaptation des cacaoyers aux défis posés par le changement climatique. La gestion des eaux souterraines et les pratiques de fertilisation pourraient améliorer la situation, à l'instar de l'agroforesterie, considérée comme l'un des systèmes d'adaptation les plus efficaces existants. L'agroforesterie développée à l'échelle du territoire,

associée à des initiatives de reboisement, est également la meilleure option disponible pour influencer les précipitations de manière favorable dans les microclimats régionaux.

Pour que ces efforts se généralisent, des infrastructures et des capitaux d'investissement sont nécessaires pour cultiver des milliards d'arbres résilients au changement climatique et les distribuer aux cultivateurs et aux cultivatrices de cacao du monde entier. Des millions de cultivateurs et de cultivatrices devront aussi être formés aux pratiques agricoles respectueuses du climat.

80

Produits phytosanitaires

Ces dernières années, l'une des stratégies clés pour augmenter la productivité du cacao a été d'accroître l'utilisation des produits phytosanitaires. Outre la promotion des bonnes pratiques agricoles (BPA) et la mise à disposition de nouveaux semis, les engrais et les pesticides sont des éléments clés de ce que les fabricants de cacao et de chocolat se plaisent à appeler la « professionnalisation » des cultivateurs et des cultivatrices. Toutefois, l'utilisation de produits phytosanitaires est loin d'être anodine pour l'économie des ménages agricoles et pour les écosystèmes cacaoyers.

Engrais

Les plantations de cacao épuisent les sols, notamment dans les régions où le sol contient de faibles quantités de nutriments. C'est le cas d'un grand nombre de régions cacaoyères. Par le passé, les cultivateurs répondaient à l'appauvrissement des sols en déplaçant leurs exploitations, en abattant les forêts anciennes et en plantant des cacaoyers sur des sols récemment défrichés. Ce système de culture sur brûlis n'est plus viable. C'est pourquoi il faut empêcher la dégradation des sols ou, si elle est déjà engagée, l'inverser. La principale approche pour y parvenir, du point de vue de la filière cacao, consiste à utiliser des engrais de synthèse.

La nécessité d'un engrais adapté

Les engrais universels ne fonctionneront pas sur les cultures de cacao. Toute utilisation d'engrais – qu'il soit de synthèse ou biologique – exige que sa composition nutritionnelle soit adaptée à un ensemble de variables, notamment la qualité du sol, l'âge des arbres et si le cacao est cultivé en agroforesterie, sous ombrage ou en plein soleil (Ureña 2016). L'analyse de la qualité du sol est coûteuse et des laboratoires doivent être disponibles. Par ailleurs, les informations détaillées sur la qualité des sols et les besoins en engrais en Afrique de l'Ouest sont rares. Pour la Côte d'Ivoire, des recherches menées à partir de 1975 ont calculé que 26 formules différentes d'engrais étaient nécessaires pour répondre aux besoins des différentes qualités de sol. Une étude similaire menée au Ghana a conclu qu'il fallait au

moins 30 formules différentes. Les cultivateurs et les cultivatrices doivent être formés à l'utilisation correcte de ces engrais et aux pratiques agricoles optimales (Snoeck et al. 2016, p. 30). Il est donc nécessaire de tester la qualité des sols, de former correctement les cultivateurs et les cultivatrices et d'utiliser des engrais adaptés.

Un mauvais usage des engrais

La réalité, cependant, est tout autre. Les services de développement agricole en Côte d'Ivoire recommandent une composition d'engrais unique pour l'ensemble du pays et une dose par hectare pour toutes les exploitations, quels que soient le type de sol, l'âge des arbres ou le système de culture. L'azote est la principale composante de l'engrais utilisé actuellement dans le pays, alors que 77 % des exploitations de cacao de Côte d'Ivoire n'en ont pas besoin. Cet engrais – baptisé « Engrais Cacao » – « ne convient en fait qu'à 16,5 % des zones de cacaoculture en Côte d'Ivoire » (N'Guessan et al. 2017, p. 513). Au Ghana, une étude régionale conduite dans le district de Sefwi Wiawso a révélé que seuls 25,5 % des cultivateurs et des cultivatrices utilisent des engrais, alors qu'aucun d'entre eux n'applique les engrais selon les recommandations (Nunoo et al. 2013, p. 27). Une utilisation mal dosée peut déstabiliser davantage les écosystèmes naturels du fait de la pollution. Appliquer des engrais sur des arbres âgés, malades ou à faible rendement ne présente aucun avantage et revient cher. Par conséquent, pour que l'utilisation des engrais soit efficace, les cultivateurs et les cultivatrices doivent rajeunir leurs exploitations avec des semis à haut rendement – qui bien souvent ne sont ni disponibles ni abordables.

81

Engrais biologiques et agroforesterie

Bien qu'ils constituent une solution rapide pour les multinationales désireuses d'augmenter leurs rendements à court terme, l'utilisation d'engrais de synthèse comporte souvent de nombreux risques pour les cultivateurs et pour l'environnement. Pourtant, les engrais de synthèse ne sont pas le seul moyen permettant d'empêcher ou même d'inverser la dégradation des sols. Les systèmes agroforestiers et l'utilisation d'engrais biologiques sont aussi des options viables (voir l'encadré ci-dessous). La plupart des projets mis en œuvre actuellement sont des projets pilotes, car différentes méthodologies doivent être testées et leur application à grande échelle doit encore faire ses preuves. Tout ceci – y compris la mise en œuvre de bonnes pratiques agricoles (biologiques) associées à l'agroforesterie – nécessite des investissements importants.

L'augmentation de la matière organique du sol est un autre aspect important de la gestion durable des sols ; elle améliore leur structure et fournit des nutriments supplémentaires à libération lente qui améliorent la croissance des plantes. La matière organique du sol augmente également la capacité de rétention en eau du sol. À l'avenir, ce facteur pourra faire la dif-

férence entre des cultures de cacao viables et non viables, lorsque le changement climatique menacera inévitablement la production cacaoyère de certaines régions. Elle peut être obtenue par l'ajout de fumier, de résidus de taille d'arbres agroforestiers, de couvert végétal, de compost ménager, etc.

Alternatives à l'utilisation d'engrais de synthèse

- *Un projet mené au Nigeria a montré que l'utilisation de pratiques agricoles biologiques avait non seulement des effets positifs sur l'environnement, mais que par rapport aux pratiques précédemment utilisées, elle améliorerait également la santé des cultivateurs et des cultivatrices, augmentait leurs revenus grâce à une réduction significative des coûts et augmentait les rendements (Faturoti 2012, p. 444).*
 - *En Côte d'Ivoire, l'utilisation de la fiente de poule comme engrais organique a donné des résultats impressionnants. Les rendements ont pu être plus que doublés et le revenu net des cultivateurs et des cultivatrices a considérablement augmenté en raison des coûts relativement faibles (Ruf 2017, p. 18).*
 - *En Bolivie, des essais menés sur des parcelles ont prouvé que les systèmes d'agroforesterie biologique pouvaient améliorer les rendements tout en augmentant les revenus (Armengot et al. 2016).*
 - *Des projets en cours conduits par des entreprises comme Chocolats Halba, Lindt & Sprüngli et Ritter Sport montrent que des systèmes de culture améliorés, conjugués à une formation des cultivateurs et des cultivatrices et à du bon matériel de plantation, peuvent restaurer des zones épuisées et déboucher sur de bons rendements de cacao en Amérique latine, au Ghana et en Côte d'Ivoire.*
-

Pesticides

Une large gamme de pesticides est utilisée pour lutter contre les nuisibles et les maladies des cacaoyers. Les insecticides néonicotinoïdes et pyréthri-noïdes très controversés sont utilisés pour réduire les pertes de récoltes (Pesticide Action Network (PAN) UK, 2018 ; Bateman 2015, p. 8 et p. 39). L'utilisation de ces pesticides mérite une attention toute particulière, tant pour la protection des cultivateurs et des cultivatrices que pour celle des consommateurs de chocolat, mais aussi pour ses effets sur l'environnement.

Nuisibles et maladies

Dans de nombreuses régions d'Afrique de l'Ouest, les maladies virales telles que le virus de l'œdème des pousses du cacaoyer (cocoa swollen shoot virus, CSSV) et les maladies cryptogamiques comme la pourriture brune des cabosses du cacaoyer entraînent une perte de 30 % voire plus

de la récolte annuelle. La maladie du balai de sorcière a dévasté le secteur brésilien du cacao dans les années 1990 et continue d'affecter une partie des récoltes en Amérique latine. Les infestations de nuisibles, dont les insectes comme le foreur de cabosses en Asie du Sud-Est, mais aussi les rats, les souris, les écureuils, auxquels il faut ajouter les limaces et les escargots, endommagent le cacaoyer et ses fruits, entraînant des pertes de récolte (Afrane et Ntiamoah 2011, p. 56 ; Bateman 2015, p. 28).

Protection des consommateurs

De nombreuses parties prenantes s'inquiètent et plaident pour une protection des consommateurs contre les résidus de pesticides. La pression exercée par l'UE et le Japon pour protéger les consommateurs de cacao contaminé par des résidus de pesticides nocifs a conduit, en 2008, à l'adoption d'un règlement européen contrôlant les résidus de substances chimiques dans le cacao entrant sur le territoire de l'UE. Ce règlement a déjà amélioré la situation, puisque la plupart des pesticides dangereux sont désormais interdits (Bateman 2015 p. 2). Un test réalisé en 2016 sur du chocolat commercialisé en Autriche a toutefois révélé que, souvent, les barres de chocolat contenaient encore des traces de quatre types de pesticides différents. Aucune des barres testées ne contenait de quantités présentant un risque direct connu pour la santé, mais certains de ces produits chimiques pourraient être nocifs même à très faibles doses. Les résidus détectés dans les fèves indiquaient une très forte utilisation de pesticides dans les pays producteurs (Supply Change 2016).

Santé et sécurité des cultivateurs et des cultivatrices

En raison du manque de connaissances des cultivateurs et des cultivatrices, l'utilisation excessive et inadéquate des pesticides est très répandue. Il est fréquent qu'ils se voient proposer par des revendeurs peu scrupuleux des produits sans licence, faux ou frelatés (PAN UK 2018, p. 1). Un grand nombre d'entre eux souffrent de problèmes de santé liés à l'utilisation de produits phytosanitaires sans équipement de protection suffisant. La pulvérisation de pesticides, même homologués, peut endommager les yeux et les poumons. Beaucoup de cultivateurs et d'ouvriers chargés de la pulvérisation ne savent pas comment utiliser correctement les pesticides ni ne connaissent les mesures de protection (PAN UK 2018, p. 2). Le manque d'équipements de protection, le fait que les cultivateurs mangent et boivent pendant l'application de pesticides, et le stockage de produits phytosanitaires à proximité de la nourriture et des enfants mineurs sont des phénomènes fréquents (Ogunjimi et Farinde 2012, pp. 188-190). Aussi, il n'est guère surprenant de trouver parfois des résidus d'insecticides dans le sang des cacaoculteurs et des cacaocultrices et dans des échantillons de nappes phréatiques (Sosan et al. 2008, p. 783). Il est donc indispensable de renforcer les efforts de formation sur le dosage approprié des pesticides et l'utili-

sation d'équipements de protection afin de prévenir leurs effets néfastes sur la santé humaine.

84

Comme il a été mentionné plus haut, l'augmentation du nombre d'enfants utilisant des pesticides est aussi très préoccupante. Les dommages causés aux enfants par l'exposition aux produits phytosanitaires sont importants et peuvent entraîner des séquelles tout au long de leur vie, notamment des maladies respiratoires, des problèmes cognitifs et des cancers. En outre, l'exposition aux pesticides pendant la grossesse peut entraîner toute une série de malformations congénitales et des fausses couches (HealthyChildren.org 2020). C'est pourquoi les femmes enceintes et les enfants ne devraient jamais manipuler de pesticides.

Des approches gouvernementales insuffisantes à l'égard des pesticides

Si les approches en matière d'utilisation des pesticides diffèrent d'un gouvernement producteur à l'autre, toutes doivent encore être considérablement améliorées et guidées par l'objectif de protéger les familles d'agriculteurs et l'environnement. Au Ghana, par exemple, le Cocoa Research Institute of Ghana (CRIG) teste tous les pesticides autorisés pour la cacaoculture. Cependant, sur les seize insecticides homologués, douze figurent sur la liste des pesticides extrêmement dangereux (Highly Hazardous Pesticides, HHP) de PAN International. Un des huit fongicides autorisés et le seul herbicide autorisé figurent également sur cette liste. La plupart des produits phytosanitaires homologués sont par ailleurs dangereux pour les abeilles. « Les autres dangers sont liés aux effets chroniques sur la santé humaine, la toxicité aiguë pour l'homme par inhalation, la forte toxicité pour les organismes aquatiques et la très forte résistance dans les eaux, le sol ou les sédiments » (PAN UK 2018, p. 1). L'utilisation de pesticides non homologués semble également très répandue. Bien que les cultivateurs et les cultivatrices du Ghana affirment acheter généralement les pesticides auprès de vendeurs certifiés, certains les achètent aussi sur les marchés et auprès de vendeurs de bords de route (Boadu 2014, p. 35). D'après eux, ils sont souvent plus efficaces, mais l'utilisation de pesticides non homologués pourrait être très dangereuse pour les cultivateurs, l'environnement et les consommateurs (Denkyirah et al. 2016, p. 8). En outre, les activités de pulvérisation massive organisées par le gouvernement sont conduites en fonction d'un calendrier et non pas de la nécessité de pulvériser (PAN UK 2018, p. 2). La meilleure pratique consisterait à éviter autant que possible les pulvérisations et à utiliser des systèmes de lutte intégrée contre les parasites.

Dégâts environnementaux

Les pesticides peuvent provoquer de nombreux dégâts dans les écosystèmes naturels et peuvent gravement menacer la biodiversité locale. La disparition de pollinisateurs indispensables fait partie des effets collatéraux de l'utilisation de pesticides. Les populations d'oiseaux et de poissons peuvent aussi être fortement touchées. Les pesticides, et en particulier les néonicotinoïdes, sont nocifs pour toute une série de pollinisateurs, notamment les abeilles. Bien que l'impact des pesticides sur les moucheron soit beaucoup moins étudié, il semblerait que les insecticides réduisent aussi leurs populations. Cette réduction pourrait entraîner une diminution des rendements de cacao, car les moucheron jouent un rôle important dans le processus de pollinisation en Afrique de l'Ouest (PAN UK 2018, pp. 3-4). Les répercussions négatives des pesticides sur l'environnement obligent à trouver une alternative.

Lutte intégrée contre les parasites (*Integrated Pest Management, IPM*)

Dans les systèmes agricoles conventionnels, la lutte intégrée contre les parasites pourrait réduire considérablement le besoin en pesticides. Leur mise en œuvre se heurtera toutefois à certains des problèmes mentionnés dans ce chapitre. Les systèmes d'IPM sont complexes et les cultivateurs doivent être formés pour les mettre en œuvre (Bateman 2015, p. 20; PAN UK 2018, pp. 5-7). Tout comme pour les engrais, la nécessité d'utiliser des pesticides pourrait être réduite par le recours à de bonnes pratiques agricoles, notamment avec des systèmes agroforestiers bien gérés.

Le modèle commercial des produits phytosanitaires

La diffusion et l'adoption généralisées de produits phytosanitaires sont un des nombreux exemples des tentatives du secteur du cacao pour trouver des solutions rapides à des problèmes plus vastes et systémiques. Et bien que leur utilisation présente des avantages à court terme, elle comporte de nombreux risques pour l'environnement et la santé, comme ce chapitre l'a expliqué. La question du modèle commercial est une autre préoccupation transversale des approches phytosanitaires.

Si l'utilisation d'engrais peut entraîner des rendements bien plus élevés, les avantages économiques des cultivateurs et des cultivatrices ne sont pas du tout évidents. Avec l'utilisation accrue de produits phytosanitaires, les coûts des intrants augmentent, alors que les risques sont élevés et la rentabilité très incertaine. Les producteurs doivent acheter les produits phytosanitaires d'avance et investir dans de la main-d'œuvre supplémentaire pour les appliquer. Ils ne sont pas certains pour autant de recevoir un prix décent pour leur cacao au moment de la récolte. Lorsque les multinationales et les gouvernements producteurs ont la possibilité de couvrir les ventes à venir sur les futurs marchés, les cultivateurs et les cultivatrices sont des preneurs de

prix. La forte volatilité des prix pourrait conduire à une situation où les cultivateurs et les cultivatrices qui auraient investi dans les engrais perdraient de l'argent. Lors de l'effondrement des prix de 2016/2017, plusieurs grandes entreprises de cacao ont conseillé à leurs cultivateurs de ne pas investir dans les engrais, car cela n'était tout simplement pas rentable. Et quand bien même les prix seraient stabilisés, comme le font depuis quelque temps les gouvernements de Côte d'Ivoire et du Ghana, les cacaoculteurs et cacaocultrices sont toujours exposés à d'autres risques comme des conditions météorologiques défavorables, qui peuvent réduire considérablement les rendements et donc leurs revenus (Ruf/Kiendré2012, p. 7 ; Snoeck et al. 2016, pp. 29-30 ; Ruf 2016, p. 15).

De nombreuses parties prenantes ont fait part de leur inquiétude quant aux prétendues contradictions entre l'agroforesterie et la productivité. Les rendements peuvent pourtant être tout aussi élevés dans une exploitation agroforestière à forte biodiversité que dans une culture en plein soleil (Clough et al. 2011). Certains éléments indiquent que la cacaoculture en agroforesterie peut avoir des performances économiques similaires, voire meilleures que la culture conventionnelle en plein soleil (Jezeer et al. 2017).

Les communications avec les cultivateurs et les cultivatrices, doivent mettre l'accent non plus sur la mesure des seuls rendements, mais sur des analyses globales coûts-bénéfices tenant compte de la sécurité alimentaire, des effets à long terme de l'intensification de l'agriculture, de la diversification des revenus et de réduction des coûts (notamment celle des produits phytosanitaires et de la main-d'œuvre) et, enfin et surtout, de l'obtention d'un revenu vital.

On peut associer les meilleures pratiques d'agroforesterie à l'amélioration de la productivité du cacao pour que la culture en agroforesterie ne nécessite pas une utilisation accrue de produits phytosanitaires. Les programmes adoptant le paradigme de l'«intensification durable» ou de l'«agriculture respectueuse du climat» doivent avoir une idée précise de ces compromis. En outre, des variétés de cacaoyers capables de pousser dans des conditions d'ombrage diversifiées, et nécessitant peu d'engrais et de pesticides, devraient être développées.

Résumé

La déforestation, le changement climatique, la perte de biodiversité, l'utilisation de produits phytosanitaires et la nécessité de l'agroforesterie sont autant d'enjeux environnementaux qui commencent à préoccuper le secteur du cacao.

La production de cacao menace les forêts tropicales humides du monde entier, de l'Afrique de l'Ouest, en passant par l'Indonésie, le bassin amazonien, la Colombie et le bassin du Congo. La déforestation entraîne une perte de biodiversité et d'habitat, et a d'énormes conséquences sur le climat. En effet, les forêts tropicales humides étant de vastes systèmes de stockage du carbone et des « machines à pluie », leur disparition contribue à accélérer le changement climatique. Les systèmes de surveillance sont les premières mesures essentielles à prendre, tout comme la restauration des forêts et la protection des forêts restantes.

L'agroforesterie présente de nombreux avantages écologiques : conservation de la biodiversité, séquestration du carbone, préservation et renforcement de l'humidité et de la fertilité des sols, contribution à la lutte contre les parasites, contrôle du microclimat comme la stimulation des précipitations, et bien d'autres avantages. Cependant, l'agroforesterie ne devrait pas remplacer les forêts, et le principe de déforestation zéro est différent de celui de l'agroforesterie.

Le changement climatique mondial et le changement de microclimat au niveau régional affectent déjà massivement la production de cacao et le feront davantage au cours des prochaines années, tout comme la dégradation des terres due à l'exploitation minière et forestière.

Une utilisation inconsidérée et non qualifiée des produits phytosanitaires est en grande partie inefficace et met en danger la santé des cultivateurs et des cultivatrices de cacao. Elle peut par ailleurs déstabiliser davantage les écosystèmes naturels, sans pour autant améliorer efficacement les rendements.

Des infrastructures et des capitaux d'investissement sont nécessaires pour cultiver des milliards d'arbres résilients au changement climatique et les distribuer aux cultivateurs et aux cultivatrices de cacao du monde entier. Des millions de cultivateurs et de cultivatrices devront aussi être formés aux pratiques agricoles respectueuses du climat.

88 **8. Environnement
favorable**

La plupart – sinon la totalité – des tentatives des entreprises et des gouvernements visant à résoudre les problèmes majeurs du cacao comme la lutte contre le travail des enfants, la pauvreté et la déforestation, ont cherché la solution au niveau des plantations.

Ceci sous-entend que l'origine des problèmes vient d'une mauvaise pratique agricole. C'est une supposition qui est aussi néfaste que fausse.

La plupart des problèmes rencontrés dans le secteur du cacao sont systémiques et nécessitent des interventions structurelles tant au niveau territorial qu'aux niveaux national et mondial. Le cœur de la solution réside en fait dans la création d'un environnement favorable. Ceci passe par une réglementation contraignante de devoir de diligence en matière d'environnement et de droits humains, une autonomisation des petits producteurs et un renforcement de leur position au sein des chaînes d'approvisionnement mondiales. Cela passe aussi par l'autonomisation des cultivateurs, des cultivatrices et de la société civile locale afin qu'ils puissent responsabiliser leurs gouvernements. Cet ensemble de mesures doit être soutenu par des mécanismes de transparence, de devoir de diligence et de redevabilité, mais aussi par une traçabilité et un suivi ouverts de la filière cacao.

Des approches contraignantes par le biais du devoir de diligence*

La normalisation volontaire pour les produits agricoles est le début d'une solution. Mais le fait d'obliger toutes les entreprises de cacao et de chocolat à faire preuve de diligence en matière de droits humains et d'environnement fera une réelle différence. Une telle obligation permettrait aux entreprises d'identifier, d'empêcher, d'atténuer et de rendre compte des effets négatifs, réels ou potentiels, sur les droits humains auxquels elles pourraient

* Cette section est une version condensée et remaniée de la présentation commune de position adressée à la Commission européenne en décembre 2019. Elle a été rédigée par une coalition d'acteurs du secteur du cacao, dont le réseau VOICE Network et Fern, les grandes entreprises de cacao et de chocolat Mars, Mondelēz, Barry Callebaut, Nestlé, Unilever et Tony Chocolonely, ainsi que les deux grands organismes de normalisation volontaire pour le cacao, Rainforest Alliance et Fairtrade. Pour plus d'informations, consultez le site www.voicenetwork.eu/du-de-diligence/

être confrontées dans le cadre de leurs activités ou relations commerciales. Elle n'obligerait pas les cultivateurs à endosser une fois encore la plus grande partie des responsabilités.

90

Bien qu'il existe des voies légales pour tenir les multinationales redevables des transgressions, celles-ci sont généralement basées sur la capacité à tracer des infractions spécifiques dans une chaîne d'approvisionnement jusqu'à la multinationale. Cette charge de la preuve constitue un obstacle à l'efficacité de ces circuits juridiques. Un règlement sur le devoir de diligence est lui basé sur le risque, ce qui permet de renverser la charge de la preuve. Ce renversement constitue une approche beaucoup plus réaliste de la redevabilité au sein des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Des conditions de concurrence équitables

Un règlement ambitieux créerait des conditions de concurrence équitables et cohérentes pour les entreprises du secteur. Il identifierait les actions nécessaires pour supprimer les pratiques non durables et tiendrait toutes les entreprises redevables des manquements au devoir de diligence dans leur chaîne d'approvisionnement, en identifiant et en traitant les effets négatifs sur les droits humains et l'environnement.

Complémentarité des réglementations nationales, européennes et mondiales

La discussion autour d'un tel règlement est en cours au niveau de l'Union européenne. Si la prévisibilité et la cohérence d'une approche juridictionnelle unique au niveau de l'UE augmentent considérablement la sécurité juridique des entreprises et améliorent la possibilité d'agir de manière cohérente entre les différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement, il faudrait déjà commencer par légiférer au niveau national tant que de telles réglementations transnationales seront absentes. En outre, l'UE et ses États membres devraient jouer un rôle plus actif et positif dans la négociation d'un traité contraignant des Nations unies sur les entreprises et les droits de l'Homme, qui est en cours de discussion au niveau mondial.

Principes directeurs des Nations unies et Guide OCDE sur le devoir de diligence

Toute réglementation en matière de devoir de diligence devrait s'inspirer des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme et du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises. Elle devrait avoir pour objectif de garantir à la fois la protection des droits humains et des normes élevées de durabilité.

La mise en œuvre du devoir de diligence en six étapes

Le Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises (OCDE 2018) décrit les étapes de la mise en œuvre d'un devoir de diligence. Les entreprises sont tenues :

- D'intégrer une conduite responsable dans leurs politiques et leurs systèmes de gestion,
 - D'identifier et d'évaluer les impacts négatifs potentiels et avérés liés à leurs activités, produits et services ;
 - De faire cesser, de prévenir et d'atténuer les impacts négatifs ;
 - De suivre la mise en œuvre et ses résultats ;
 - De communiquer sur leur manière de traiter ces impacts négatifs ;
 - De les réparer par leurs propres moyens ou en coopération avec d'autres acteurs.
-

91

Réparation

Un règlement devrait comprendre des mécanismes de réparation permettant aux parties prenantes concernées, aux détenteurs de droits et à leurs représentants de porter des plaintes à l'attention des entreprises et de chercher à les traiter grâce à divers mécanismes judiciaires ou non.

Redevabilité

L'absence ou le manquement à un système conforme au droit de devoir de diligence des entreprises devrait entraîner des conséquences juridiques proportionnées et dissuasives.

Améliorer et non abandonner

Un élément clé du devoir de diligence consiste à encourager les entreprises à traiter de manière adéquate les problèmes et les risques de leurs chaînes d'approvisionnement, plutôt que de simplement abandonner ou éviter les fournisseurs de cacao à haut risque. Un tel système devrait exiger des entreprises qu'elles se soumettent à un audit réalisé par un tiers indépendant, et que des rapports publics annuels soient établis sur les méthodes d'analyse et d'atténuation des risques, et leur réparation. Des informations sur la mise en œuvre et les résultats relatifs aux personnes et à l'environnement devraient également y figurer.

Des approches intégrées grâce à des feuilles de route territoriales

Ces réglementations seront efficaces uniquement si elles sont associées à des stratégies plus globales permettant de créer l'environnement favorable nécessaire pour progresser. Ces dernières années ont montré que l'offre et la demande doivent être mieux équilibrées afin de contrôler le prix du cacao, et qu'une réforme de la politique agricole devrait être envisagée en conséquence, au moins à moyen terme. Mais il manque une approche intégrée allant au-delà de la filière cacao. Cette approche doit être intégrée au niveau national grâce à l'élaboration de feuilles de route territoriales assorties de délais.

92

Ces feuilles de route devraient identifier les mesures que le gouvernement et les autres parties prenantes doivent prendre pour traiter les questions de la déforestation, de la pauvreté et des droits humains. Ces sujets devraient être décidés par les parties prenantes elles-mêmes, en examinant une série de questions comme :

- La gouvernance des terres et des forêts, l'aménagement du territoire et les politiques agricoles, associés à des mesures de lutte contre la déforestation et de déploiement de l'agroforesterie, elles-mêmes sous-tendues par des systèmes de gestion de l'offre, plafonnant la production afin d'éviter la surproduction ;
- Le renforcement de l'état de droit, y compris le régime foncier et de propriété des arbres, l'amélioration des instances chargées de faire respecter la loi et des systèmes judiciaires ;
- Le renforcement des infrastructures dans les communautés rurales, notamment la construction et l'entretien des routes, la construction d'écoles et la constitution d'un personnel de qualité pour les enseignements primaire et secondaire, le déploiement d'installations sanitaires et de soins de santé ;
- Des systèmes de traçabilité et de suivi, avec des systèmes nationaux obligatoires de traçabilité pour les fèves de cacao de toutes origines, et des systèmes permettant de suivre les effets des mesures adoptées sur les personnes les plus vulnérables, en particulier les petits producteurs qui fournissent la plus grande partie du cacao dans le monde. Ils devraient également inclure des systèmes de contrôles réguliers et de sanctions pour les personnes ajustant les balances dans le but de tromper les cultivateurs.

Une fois les feuilles de route élaborées et mises en œuvre, leur exécution doit être régulièrement contrôlée dans le cadre d'un cycle « plan-do-check-act » (planifier, faire, vérifier, agir). L'absence de progrès devrait avoir des conséquences et la mise en œuvre de la feuille de route devrait être appliquée.

Des approches participatives grâce à des processus inclusifs et délibératifs*

93

Approche délibérative (involve.org.uk 2018)

- La délibération est une approche de la prise de décision qui permet aux participants d'examiner les informations pertinentes à la lumière de plusieurs points de vue. Elle permet aux participants de discuter d'un problème et des différentes solutions possibles afin de développer ensemble une réflexion et parvenir à un consensus, en tenant compte des valeurs qui éclairent l'opinion des personnes.
 - Le dialogue délibératif s'appuie sur des techniques de dialogue et de recherche de consensus, permettant aux participants de travailler ensemble (souvent accompagnés par des experts) pour élaborer un point de vue concerté ou un ensemble de recommandations.
 - La prise de décision délibérative s'appuie sur des méthodes de collaboration permettant aux participants et aux décisionnaires de déterminer ensemble les priorités et les programmes à mettre en œuvre. On peut citer comme exemples les organismes de partenariat et les exercices de budgétisation participative où le pouvoir est véritablement dévolu aux participants.
-

Jusqu'à présent, les stratégies adoptées par la filière cacao ont été élaborées de manière hiérarchique, souvent sur la base de ses propres analyses et besoins, ou en fonction des objectifs de production fixés par les gouvernements. Les parties prenantes locales et les personnes concernées n'ont

* Cette section est une version condensée et remaniée de la présentation commune de position adressée à la Commission européenne en septembre 2020. Elle a été rédigée par une coalition d'OSC œuvrant dans le secteur du cacao, dont le réseau VOICE, les membres de VOICE, Fern, INKOTA-Netzwerk, Mighty Earth, Rikolto et Solidaridad, les membres du Consortium du Baromètre du cacao de Tropenbos, ainsi qu'EcoCare Ghana, Fairtrade Advocacy Office, Inades Formation, Send West Africa et WCFO. Fern, Voice, et al.

été, au mieux, que marginalement impliquées. Les stratégies permettant de créer un environnement favorable doivent être élaborées et définies de manière collaborative au niveau national et parfois même local. L'appropriation locale de ces stratégies favorisera leur pleine intégration dans les contextes sociopolitiques et économiques concernés.

94

Bien que reposant sur un ensemble de critères minimaux applicables à l'échelle mondiale*, ces stratégies devraient être élaborées dans le cadre d'une approche inclusive et délibérative. Une telle approche va au-delà de la simple «consultation». Il s'agit d'une véritable discussion dans laquelle les parties prenantes peuvent respecter les points de vue des autres, argumenter, établir la confiance, décider et collaborer. Les organisations locales de la société civile et les représentants des cultivateurs et des cultivatrices auraient ainsi une véritable place à la table des négociations. Ceci permettrait de remédier à leur privation de droits et de contrer les manques de redevabilité et de transparence qui permettent aux responsables politiques, aux entreprises et autres d'agir en toute impunité. Un tel changement de paradigme prend du temps, et ce processus doit se dérouler dans une perspective à long terme. La rapidité ne saurait être recherchée au détriment de la qualité.

Il est particulièrement important que la participation des femmes ne soit pas empêchée (par inadvertance). Ces obstacles à la participation doivent être pris en compte. Par exemple, la propriété ou le droit à la terre ne devrait pas être une des conditions de participation pour les femmes. D'autres facteurs tels que l'alphabétisation, le niveau d'éducation et la violence basée sur le genre doivent être identifiés et pris en compte.

L'importance des coopératives

Au regard de ces approches intégrées et inclusives, soulignons que la quasi-totalité des efforts déployés par la filière cacao n'atteint que les cultivateurs et les cultivatrices qui sont déjà (plus ou moins) organisés en coopératives. Or, la majorité des cacaoculteurs et cacaocultrices ne sont

* Y compris, mais sans se limiter à la Charte internationale des droits de l'homme (composée de la Déclaration universelle des droits de l'homme, du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et du Pacte international relatif aux droits civils et politiques), aux conventions fondamentales de l'OIT, aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et au Guide OCDE-FAO pour des filières agricoles responsables.

pas organisés et ne profitent donc pas de ces initiatives. Des stratégies sectorielles concertées doivent être mises au point pour toucher ces personnes plus difficiles à atteindre, et les aider à s'organiser. De solides organisations paysannes autonomes doivent devenir la pierre angulaire de ce secteur.

Le rôle, le fonctionnement, la qualité et la structure des coopératives sont autant d'éléments qui doivent être clarifiés et consolidés. Il existe une multitude de coopératives différentes, des grandes comme des petites, des coopératives créées par les pouvoirs publics, d'autres qui se sont développées spontanément. Cette situation peut entraîner une certaine confusion, une dynamique de pouvoir inutile et des conflits. Certains suggèrent que la création d'une structure de gouvernance commune serait utile, mais d'autres ne sont pas en sa faveur.

Pour certaines coopératives, la gouvernance interne est faible ; un grand nombre d'entre elles ne sont pas en mesure de défendre les intérêts de leurs membres dans les processus d'élaboration des politiques. Il arrive aussi que les coopératives soient utilisées à mauvais escient comme façade par des commerçants locaux – ou, en Côte d'Ivoire, par de grands propriétaires terriens – pour obtenir de l'argent ou bénéficier de formations. Les négociants internationaux ont également eu une influence sur le fonctionnement de ces coopératives, parfois bénéfique, mais parfois moins. Les coopératives doivent être dirigées par des cultivateurs et des cultivatrices, gérées professionnellement et redevables à leurs membres.

En outre, les coopératives ne représentent souvent pas les cultivatrices, car leurs membres sont majoritairement masculins. La faible présence des femmes oriente davantage les actions des coopératives (représentation, prestation de services, défense des intérêts) vers la prise en compte des besoins des hommes cultivateurs. Parmi les obstacles empêchant les agricultrices de devenir membres, citons les frais d'adhésion élevés et les exigences strictes en matière de propriété de terres ou d'arbres.

Pour que le secteur du cacao soit durable, il faut d'abord que les coopératives améliorent leur gouvernance interne, qu'elles deviennent des instances démocratiques qui représentent véritablement leurs membres cultivateurs, hommes et femmes. Il faut également qu'elles soient soutenues pour pouvoir participer aux processus politiques multipartites de manière efficace. Ce processus demandera du temps, des ressources et, éventuellement, une révision des lois régissant les coopératives.

Des approches efficaces fondées sur la transparence et la redevabilité

Depuis vingt ans, l'histoire des initiatives de durabilité de la filière cacao est une histoire pleine de bonnes intentions doublées d'un manque de redevabilité.

96

Un exemple récent est l'Initiative Cacao et Forêts, une initiative précieuse et opportune, qui réunit les gouvernements et les entreprises pour créer un cadre d'action de lutte contre la déforestation. Pourtant, ce n'est pas cette initiative, mais les efforts de l'ONG Mighty Earth, en collaboration avec des organisations de la société civile locales en Afrique de l'Ouest, qui ont permis de faire de véritables progrès en matière de transparence, en poussant les différentes entreprises de cacao et de chocolat à partager des données sur leurs fournisseurs conduisant ainsi à la publication de la Carte responsabilité pour le cacao.

Une transparence accrue signifie qu'il faut donner aux acteurs locaux les moyens de demander des comptes. C'est aussi un processus qui se renforce de lui-même ; la société civile locale, les cultivateurs et les cultivatrices, mais aussi les citoyens et citoyennes seraient en mesure de jouer un rôle plus actif si les gouvernements et les entreprises agissaient de manière transparente et responsable.

La transparence et la redevabilité sont indispensables à la mise en œuvre de la durabilité et permettent d'apporter toute une série d'améliorations : mieux gérer et accélérer les progrès, identifier les lacunes des approches actuelles – tant en matière d'investissements que de retombées supplémentaires nécessaires, empêcher les violations, faciliter l'atténuation des effets des violations pour les cultivateurs et les communautés cacaoyères, et mettre en lumière les synergies et les opportunités possibles entre les différentes parties prenantes.

Rapports d'entreprise

Les rapports d'entreprise – y compris les rapports des OSC – sur la durabilité du cacao et les droits humains ne communiquent souvent que les réussites. Les leçons apprises des échecs sont rarement rendues publiques, ce qui explique pourquoi de nombreuses entreprises tentent en vain les mêmes approches. En outre, la plupart de ces communications reposent uniquement sur des résultats et des chiffres en termes absolus, et non sur l'impact que ces dépenses auraient pu avoir ni sur leur adéquation avec l'ampleur du problème. Les données des projets restent confidentielles, même lorsqu'ils sont cofinancés par l'aide au développement et donc par des fonds publics des gouvernements consommateurs, comme l'IDH Sustainable Trade Initiative ou d'autres actions semblables. Les indicateurs de progrès doivent être mesurables, et les résultats doivent être rendus publics. Il

convient de veiller à ce que les données soient comparables, par exemple en collaborant à l'élaboration d'indicateurs et en coordonnant les périodes examinées. Pour tous les projets de données partagées, des études de référence devraient être menées et les critères définissant le revenu vital inclus dans leur conception. Enfin, les données doivent être fondées sur l'impact et non sur l'effort. Par exemple, ce n'est pas la construction d'une école qui est pertinente, mais la question de savoir si le taux de fréquentation scolaire a augmenté ou si l'analphabétisme a diminué.

Services et ressources publics

La fourniture de services sociaux, éducatifs et sanitaires, le développement des communautés locales et la protection de l'environnement sont principalement du ressort des gouvernements et des autorités locales. Les communautés cacaoyères souffrent d'un manque d'écoles et de matériel pédagogique, d'un manque d'accès aux soins de santé et à l'eau potable, de mauvaises routes, de l'absence d'électricité et d'autres infrastructures publiques insuffisantes.

Pour que les gouvernements nationaux et les collectivités locales puissent améliorer ces services publics, des investissements considérables sont nécessaires. Malgré le fait que les régions cacaoyères procurent généralement d'importantes recettes fiscales aux gouvernements, une faible part de cet argent est redistribuée à ces régions. Les gouvernements sont bien entendu souverains en matière de dépenses, mais les investissements dans les régions cacaoyères doivent être augmentés. Il existe un réel besoin de transparence financière sur les recettes, de même que sur les dépenses consacrées aux services publics et sur le financement et les fonds nationaux de durabilité du cacao ou des systèmes de stocks tampons, s'ils existent. En outre, il convient de travailler à l'amélioration des structures internes et de lutter contre la corruption.

Suivi et traçabilité

L'introduction de systèmes nationaux de traçabilité des fèves de cacao dans les pays producteurs sera déterminante pour que les entreprises puissent s'acquitter de leur devoir de diligence et que les gouvernements puissent mettre en œuvre les feuilles de route des cadres nationaux pour le cacao. Cette traçabilité nécessite une cartographie complète du territoire, indiquant notamment les conditions et le lieu de production tout au long de la chaîne d'approvisionnement, jusqu'au niveau de la plantation de cacao. Les résultats de cette cartographie devraient être accessibles par le biais de plateformes gratuites, publiques et conviviales. Ces plateformes devraient inclure des informations sur la chaîne d'approvisionnement, mais aussi des données sur l'utilisation des terres et la déforestation, et enfin des données sur les revenus des cultivateurs et des cultivatrices et sur le travail des en-

fants. Le suivi régulier des progrès devra se faire de manière collaborative et inclusive, en veillant à ce que la société civile locale et les parties prenantes (dont les cultivateurs et les cultivatrices) soient des membres actifs des organes de suivi, aux côtés des gouvernements et des entreprises.

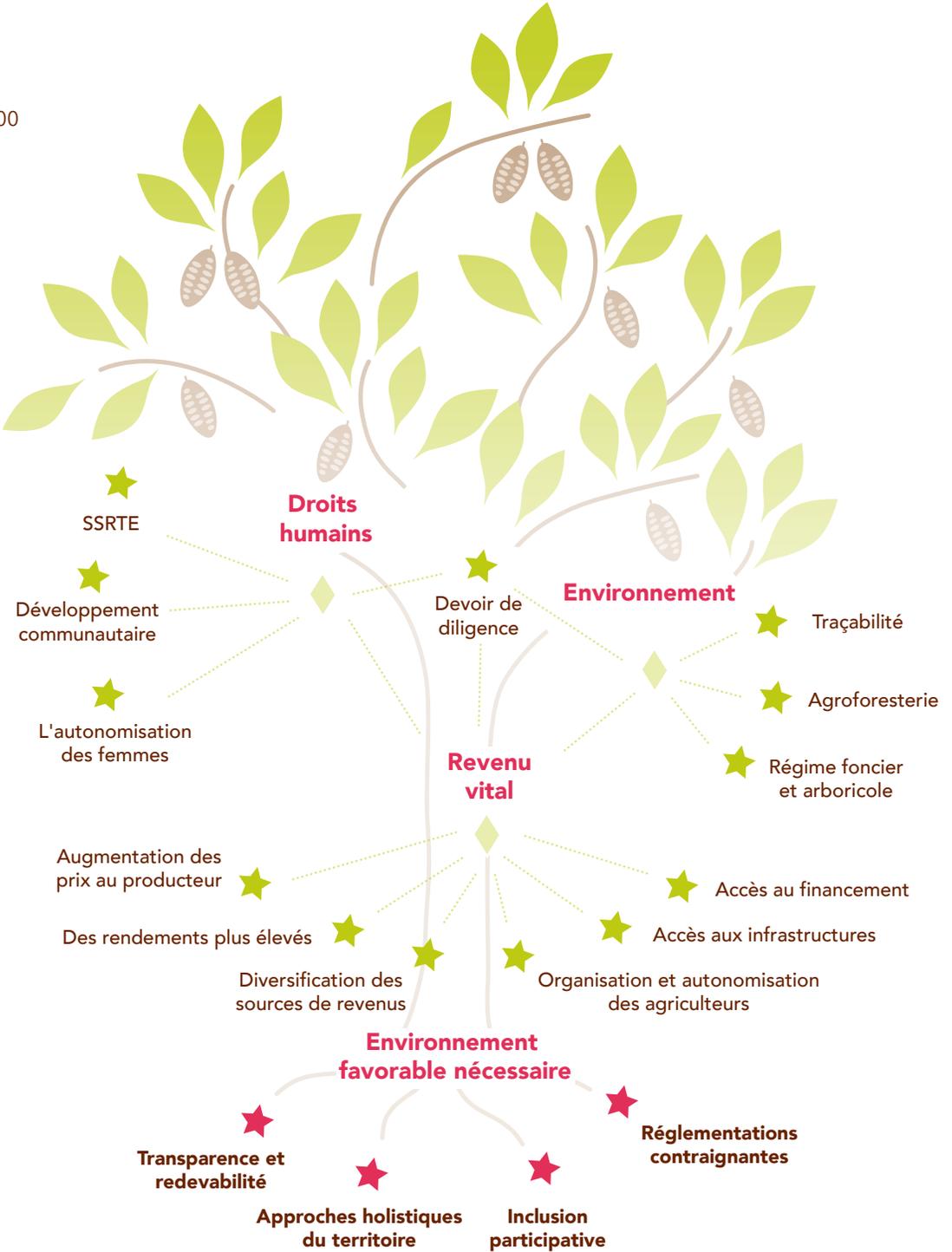
98

Fait encourageant, les signataires de l'Initiative Cacao et Forêts ont convenu en novembre 2017 de mettre en place de solides mécanismes de surveillance conjoints, et une cartographie officielle ou semi-officielle de l'utilisation des terres et de la déforestation pour le Ghana et pour la Côte d'Ivoire. Toutefois, ces mécanismes de suivi n'ont pas encore été mis en œuvre. La plupart des négociants en cacao et des fabricants de chocolat ont au moins commencé à rendre publiques leurs chaînes d'approvisionnement direct en cacao. Cette divulgation facilite le suivi, même si leurs chaînes indirectes restent opaques et dissimulent probablement des activités de déforestation légales et illégales, ainsi que le travail des enfants et d'autres violations des droits humains.

Résumé

La plupart des problématiques rencontrées dans le secteur du cacao sont systémiques et nécessitent des interventions structurelles tant au niveau du territoire qu'au niveau national et au niveau mondial. La solution réside en grande partie dans la création d'un environnement favorable. Des approches réglementaires contraignantes sur le devoir de diligence en matière d'environnement et de droits humains sont nécessaires. Un renforcement et une autonomisation de la position des cultivateurs et des cultivatrices au sein des chaînes d'approvisionnement mondiales permettront l'élaboration d'approches participatives. Une transparence accrue permettrait aux cultivateurs et aux cultivatrices ainsi qu'à la société civile locale de responsabiliser leurs gouvernements, en s'appuyant sur des mécanismes de devoir de diligence et de redevabilité, ainsi que sur une traçabilité et un suivi ouverts du secteur.

Recommandations principales



Recommandations principales

À l'attention de toutes les parties prenantes

101

- S'engager de toute urgence à intensifier les efforts pour qu'ils soient en adéquation avec l'ampleur des problèmes, en veillant notamment à augmenter de manière significative le financement des entreprises, des gouvernements et des donateurs, et en mettant l'accent sur les cultivateurs et les cultivatrices difficiles à atteindre ;
- Mettre en œuvre des changements non seulement au niveau technique, mais aussi traiter les questions relatives au déséquilibre du pouvoir et à l'économie politique ;
- Mettre en œuvre un engagement à l'échelle du secteur en faveur du revenu vital et faire du revenu net des cultivateurs et des cultivatrices un indicateur de performance clé de tout programme de durabilité ;
- Instaurer un moratoire mondial sur la déforestation et l'utilisation de pesticides hautement dangereux ;
- Veiller à ce que toutes les approches de durabilité soient conçues pour inclure les femmes ;
- Impliquer les cultivateurs, les cultivatrices et la société civile en tant que co-décideurs dans l'ensemble des collaborations axées sur la durabilité, au moyen de processus inclusifs et participatifs ;
- Développer un langage commun sur la traçabilité et rendre ces données accessibles au public.
- Développer des mécanismes de transparence et de redevabilité efficaces, avec notamment une plus grande transparence sur la répartition de la valeur ;
- Mettre en place des produits de financement et d'assurance abordables et faciles d'accès pour les cultivateurs et les cultivatrices ;
- Coordonner le secteur du cacao afin d'éviter que les projets de durabilité ne fassent double emploi et ne ciblent les mêmes cultivateurs et cultivatrices à plusieurs reprises.

À l'attention des entreprises

- Élaborer et publier une politique sur le revenu vital, comprenant un engagement à payer un prix au producteur suffisant pour couvrir un revenu vital d'au moins 3 100 \$ US pour la saison du cacao 2021/2022 ;
- Concevoir et mettre en œuvre un SSRTE pour couvrir l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement ;
- Développer et mettre en œuvre une traçabilité complète de la chaîne d'approvisionnement jusqu'au niveau de l'exploitation agricole, y compris dans les zones forestières restantes ;
- Élaborer et mettre en œuvre une politique intégrée de diligence raisonnable en matière d'environnement et de droits humains, sur la base du Guide OCDE sur le devoir de diligence.

À l'attention des organismes de normalisation volontaire

- Faire du revenu vital – et du paiement d'un prix de référence du revenu vital d'au moins 3 100 \$ US pour la saison du cacao 2021/2022 – une exigence clé ;
- Mettre davantage l'accent sur les codes de conduite des négociants, pour s'assurer que les multinationales modifient leurs pratiques autant que nécessaire à l'égard des cultivateurs et des cultivatrices de cacao ;
- Veiller à ce que les normes de durabilité fassent l'objet de vérifications et d'audits impartiaux, transparents et indépendants réalisés par des tiers.

À l'attention des gouvernements des pays consommateurs de cacao

- Introduire un devoir de diligence en matière d'environnement et de droits humains par le biais de cadres réglementaires obligatoires ;
- Rendre la publication des données obligatoire pour les projets qui bénéficient d'un (co)financement public ;
- Faciliter le débat et les mesures concrètes sur la concentration massive du marché et les déséquilibres de pouvoir qui en résultent, notamment en ce qui concerne la situation des petits producteurs ;
- Examiner les lois existantes sur la concurrence qui entravent la durabilité, notamment celles relatives aux politiques de prix équitables et y remédier ;
- Collaborer avec les entreprises et les gouvernements de pays producteurs et les aider à définir et exiger un revenu vital pour les cultivateurs ;
- Poursuivre les accords de partenariat avec les pays producteurs de cacao pour veiller à la bonne gouvernance du secteur du cacao et à la transition vers une production durable.

Pour les gouvernements des pays producteurs de cacao

- Collaborer pour faire augmenter les prix au producteur pour les cultivateurs et cultivatrices de cacao, tout en développant des politiques de gestion de l'offre au niveau régional et mondial afin d'éviter un nouvel excédent de l'offre ;
- Développer et mettre en œuvre des politiques nationales agricoles intégrées, aidant les cultivateurs et les cultivatrices à élargir leur production à d'autres denrées que le cacao et à mettre en œuvre de bonnes pratiques agricoles ;
- Accroître la transparence et la redevabilité en matière de dépenses publiques et d'efforts ;
- Développer de toute urgence des systèmes nationaux de surveillance et de traçabilité ;
- Améliorer les infrastructures rurales, notamment les routes, les écoles et les services de santé ;
- Mettre en place et faire respecter la protection des forêts restantes, en association avec le reboisement des zones illégalement défrichées, tout en assurant la protection des droits humains, y compris ceux des cultivateurs et des cultivatrices qui opèrent dans des aires protégées ;
- Assurer l'élimination de l'utilisation de pesticides hautement dangereux dans la production de cacao et promouvoir des alternatives comme la lutte intégrée contre les parasites et les systèmes d'agroforesterie ;
- Le gouvernement ivoirien devrait immédiatement lever l'interdiction de rajeunissement des plantations de cacao et de distribution de semis et mettre en place des solutions de gestion de l'offre qui n'interdisent pas aux cultivateurs et aux cultivatrices d'améliorer leurs pratiques de production ;
- Instaurer des mesures garantissant l'utilisation de balances précises pour peser les fèves de cacao au niveau des cultivateurs et des cultivatrices afin d'éliminer ou de minimiser la fraude des commis aux achats à ce niveau ;
- Identifier et renforcer les associations des producteurs.

Explication

Colophon

Explication des chiffres et des tableaux

Page 13, Croissance de la production de cacao dans les 8 premiers pays producteurs

Source: ICCO

105

Page 21, Production et consommation mondiales

Source : ICCO 2020b, tableau 2, 40

Page 31, Négociants et transformateurs : Cacao utilisé 2019 et traçabilité à la coopérative

Source : Questionnaire du Baromètre du cacao 2020 de toutes les entreprises participantes

Page 33, Marques de chocolat : Cacao utilisé et traçable à la coopérative

Source : Questionnaire du Baromètre du cacao 2020 de toutes les entreprises participantes

Page 35, Ventes de cacao certifié

Source : Fairtrade : Questionnaire du Baromètre du cacao 2020
Rainforest Alliance : Rapport 2019 sur les données de certification du cacao

Page 41, Répartition des revenus des producteurs de cacao au Ghana

Source : Tyszler/Bymolt/Laven (2018)

Page 44, Rendement moyen par hectare

Source : données fournies par les entreprises.

Page 51, Tendances à long terme du prix du cacao

Source : LMC 2020

Prix au producteur actuels / prix au producteur nécessaire

Fountain/Huetz-Adams 2020.

Définitions mondiales du travail des enfants

Source; NORC page 34.

Colophon

106

Citation : Fountain, Antonie C. et Hütz-Adams, Friedel (2020) : Baromètre du cacao 2020

Texte : Antonie C. Fountain (Voice Network) et Friedel Hütz-Adams (Südwind Institut)

Contributeurs et contributrices supplémentaires : Raymond Owusu-Achiaw (Conservation Alliance Ghana), Obed Owusu-Addai (EcoCare Ghana), Clare Bissel, Julia Christian, et Saskia Ozinga (Fern), Sjoerd Panhuijsen et Juan Pablo Solis (HIVOS/SAFE Platform), Pauline Zei Epolokou (Inades Formation), Elsa Sanial (independent), Evelyn Bahn et Johannes Schorling (INKOTA-netzwerk), Etelle Higonnet (Mighty Earth), Uwe Gneiting et Lilian Nkengla (Oxfam America), Bart van Besien (Oxfam Wereldwinkels), Silvie Lang (Public Eye), Abdulahi Aliyu (Rikolto), Sandra Sarkwah (SEND Ghana), Ruth Bennett (Smithsonian Conservation Biology Institute), Isaac Gyamfi, Mariana Pereira, Isabelle Roger, Boukje Theeuwes et Suzan Yemidi (Solidaridad), Henk Hoefsloot, Rosalien Jezeer et Maartje de Graaf (Tropenbos International), Johanna Jacobi (Université de Berne), Eric Mensah Kumeh (Université d'Hohenheim).

Nous remercions les entreprises et les organismes de normalisation ayant répondu à notre questionnaire, ainsi que les nombreux participants aux documents de consultation qui ont précédé le Baromètre du cacao 2020.

Le contenu et les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que ses auteurs.

Le Baromètre du cacao 2020 se base sur des données accessibles au public ainsi que sur les informations officielles fournies aux auteurs. Les auteurs acceptent volontiers toute correction aux données fournies et invitent tous les acteurs du secteur du cacao à être beaucoup plus ouverts sur la publication des données sur les principaux défis auxquels le secteur est confronté.

Conception : Roelant Meijer (Tegenwind)

Droits d'auteur

Le Baromètre du cacao 2020 est disponible sous la forme d'une publication interactive en ligne, d'un téléchargement numérique et d'une publication imprimée. Les infographies utilisées dans ce document peuvent aussi être téléchargées séparément. Nous encourageons l'utilisation de ces données dans d'autres publications, à condition que les références adéquates soient fournies. Publié sous licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0 International,

Publié par le Consortium du Baromètre du cacao, administré par VOICE Network.

Le Consortium du Baromètre du Cacao est composé de ABVV/Horval, Be Slavery Free, European Federation of Food, Agriculture and Tourism Trade Unions (EFFAT), Fair World Project, Fern, Green America, Hivos, INKO-TA-netzwerk, International Labor Rights Forum, Mighty Earth, Oxfam America, Oxfam-Wereldwinkels, Rikolto, Solidaridad, Südwind Institut, Tropenbos International.

Contact

www.cocoabarometer.org

Les demandes d'informations peuvent être adressées à :
Antonie Fountain–VOICE Network
antonie@voicenetwork.eu

Avec le soutien financier de :

«Belgique Partenaire du développement» et de la plateforme SAFE
Soutenu par la GIZ grâce à des fonds du BMZ.



Le contenu de cette publication n'engage que ses éditeurs ; les opinions présentées ici ne reflètent pas la position de l'organisme de financement.

Bibliographie

Afrane, George / Ntiamoah, Augustine (2011) : Use of Pesticides in the Cocoa Industry and Their Impact on the Environment and the Food Chain. Pesticides in the Modern World—Risks and Benefits. In Stoytcheva (Ed.): Pesticides in the Modern World. Risks and Benefits: INTECH Open Access Publisher, 51–68. URL : <https://www.intechopen.com/books/pesticides-in-the-modern-world-risks-and-benefits/use-of-pesticides-in-the-cocoa-industry-and-their-impact-on-the-environment-and-the-food-chain>, vérifiée le 16/11/2020.

Armengot, Laura / Barbieri, Pietro / Andres, Christian / Milz, Joachim / Schneider, Monika (2016) : Cacao agroforestry systems have higher return on labor compared to full-sun monocultures. In *Agron. Sustain. Dev.* 36 (4), p. 1. DOI : 10.1007/s13593-016-0406-6. URL : <https://link.springer.com/article/10.1007/s13593-016-0406-6>, vérifiée le 16/11/2020.

Bateman, Roy (2015) : Pesticide Use in Cocoa. A Guide for Training Administrative and Research Staff. Troisième édition. Rédigé par l'Organisation internationale du cacao (International Cocoa Organization, ICCO). Londres.

Boadu, Maxwell Osei (2014) : Assessment of Pesticides Residue Levels in Cocoa Beans From The Sefwi Wiawso District of The Western Region of Ghana. Mémoire de maîtrise. Université des sciences et technologies Kwame Nkrumah, Kumasi, Ghana. École supérieure d'agriculture et de ressources naturelles. URL : <http://ir.knust.edu.gh/xmlui/handle/123456789/7714?show=full>, vérifiée le 16/11/2020.

Bymolt, Roger / Laven, Anna/Tyszler, Marcelo (2018) : Demystifying the cocoa sector in Ghana and Côte d'Ivoire. URL : <https://www.kit.nl/wp-content/uploads/2020/05/Demystifying-complete-file.pdf>, vérifiée le 16/11/2020.

Clough, Yann / Barkmann, Jan / Juhbandt, Jana / Kessler, Michael / Wanger, Thomas Cherico / Anshary, Alam et al. (2011) : Combining high biodiversity with high yields in tropical agroforests. In : *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 108 (20), pp. 8311–8316. DOI : 10.1073/pnas.1016799108. URL : <https://www.pnas.org/content/108/20/8311>, vérifiée le 16/11/2020.

Confectionery Production (2020) : The International Cocoa Initiative calls for greater industry-wide action on child and forced labour | Confectionery Production. Disponible en ligne sur <https://www.confectioneryproduction>.

[com/news/31133/the-international-cocoa-initiative-calls-for-greater-industry-wide-action-on-child-and-forced-labour/](https://www.researchgate.net/publication/305418295_Modeling_Ghanaian_cocoa_farmers_decision_to_use_pesticide_and_frequency_of_application_the_case_of_Brong_Ahafo_Region/links/57c05b8708aeda1ec38a4b97/Modeling-Ghanaian-cocoa-farmers-decision-to-use-pesticide-and-frequency-of-application-the-case-of-Brong-Ahafo-Region.pdf), mise à jour le 5/9/2020, vérifiée le 6/10/2020.

Delaveux, Jean-Yves : Comparative-analysis-of-child-labour-decrees-GHA-CIV. URL : <https://cocoainitiative.org/wp-content/uploads/2018/06/Comparative-analysis-of-child-labour-decrees-GHA-CIV.pdf>, vérifiée le 16/11/2020.

110

Denkyirah, Elisha Kwaku / Okoffo, Elvis Dartey/ Adu, Derick Taylor / Aziz, Ahmed Abdul / Ofori, Amoako / Denkyirah, Elijah Kofi (2016) : Modeling Ghanaian cocoa farmers' decision to use pesticide and frequency of application. The case of Brong Ahafo Region. In : SpringerPlus 5 (1), p. 1113. DOI : 10.1186/s40064-016-2779-z. URL : https://www.researchgate.net/profile/Elvis_Okoffo/publication/305418295_Modeling_Ghanaian_cocoa_farmers_decision_to_use_pesticide_and_frequency_of_application_the_case_of_Brong_Ahafo_Region/links/57c05b8708aeda1ec38a4b97/Modeling-Ghanaian-cocoa-farmers-decision-to-use-pesticide-and-frequency-of-application-the-case-of-Brong-Ahafo-Region.pdf, vérifiée le 16/11/2020.

Faturoti, B. O. (2012) : Socioeconomic impact of SARO agro allied organic cocoa programme on beneficiary cocoa farmers in Nigeria. In : J. Agric. Ext. Rural Dev. 4 (16). DOI : 10.5897/JAERD12.017. URL : https://www.worldcocoafoundation.org/wp-content/uploads/files_mf/faturoti2012.pdf, vérifiée le 16/11/2020.

FCCI Fine Cacao and Chocolate Institute (2020). URL : <https://chocolateinstitute.org/covid-19/>, mise à jour le 16/11/2020, vérifiée le 16/11/2020.

Feige-Muller, Marion : BASIC-DEVCO-FAO_Cocoa-Value-Chain-Research-report_Advance-Copy_June-2020. Disponible en ligne sur https://lebasic.com/wp-content/uploads/2020/07/BASIC-DEVCO-FAO_Cocoa-Value-Chain-Research-report_Advance-Copy_June-2020.pdf, vérifié le 17/11/2020.

Fountain, Antonie C. / Huetz-Adams, Friedel (2018) : Baromètre du cacao 2018, rédigé par Antonie C. Fountain. URL : <https://www.voicenetwork.eu/cocoa-barometer/>, vérifiée le 16/11/2020.

Fountain, Antonie C. / Huetz-Adams, Friedel : Necessary Farm Gate Prices for a Living Income. Existing Living Income Reference Prices Are Too Low. URL : <https://www.voicenetwork.eu/cocoa-barometer/>, vérifiée le 16/11/2020.

Global Slavery Index (2020). URL : <https://www.globallslaveryindex.org/2018/findings/importing-risk/cocoa/>, mise à jour le 16/11/2020, vérifiée le 16/11/2020.

Global Biodiversity Outlook (2020). URL : <https://www.cbd.int/gbo/gbo5/publication/gbo-5-en.pdf>, vérifiée le 16/11/2020.

Hainmueller, Jens / Hiscox, Michael J. / Tampe, Maja (2011) : Sustainable Development for Cocoa Farmers in Ghana, Baseline Survey: Preliminary Report; MIT et Université de Harvard, janvier 2011. URL : <https://www.theigc.org/wp-content/uploads/2015/02/Hainmueller-Et-Al-2011-Working-Paper.pdf>, vérifiée le 17/11/2020.

111

HealthyChildren.org (2020) : Protecting Children from Pesticides: Information for Parents. URL : <https://www.healthychildren.org/English/safety-prevention/all-around/Pages/Protecting-Children-from-Pesticides-Information-for-Parents.aspx>, mise à jour le 7/10/2020, vérifiée le 7/10/2020.

Higonnet et. al. : Problems-and-solutions-concerning-the-CFI-in-Ghana-and-Côte.-final. URL : <http://www.mightyearth.org/wp-content/uploads/Problems-and-solutions-concerning-the-CFI-in-Ghana-and-Co%CC%82te.-final.pdf>, vérifiée le 6/3/2020.

ICI Cocoa Initiative (2020) : ICI calls for massive expansion of effort in fight against child labour to reach all those in need—ICI Cocoa Initiative. URL : <https://cocoainitiative.org/news-media-post/ici-calls-for-massive-expansion-of-effort-in-fight-against-child-labour-to-reach-all-those-in-need/>, mise à jour le 19/10/2020, vérifiée le 16/11/2020.

ICCO (International Cocoa Organization, Organisation Internationale du cacao) (2020a) : Quarterly Bulletin of Cocoa Statistics, Volume XLVI No. 1, Cocoa année 2019/20.

ICCO (2020 b) : Quarterly Bulletin of Cocoa Statistics, Volume XLVI No. 3, Cocoa année 2019/20.

République de Côte d'Ivoire 2008

IDH (2019), Cocoa Nutrition Initiative. URL : <https://www.idhsustainable-trade.com/initiative/cocoa-and-nutrition-initiative/>, vérifiée le 16/11/2020.

Jezeer, Rosalien E./ Verweij, Pita A./ Santos, Maria J. / Boot, René G.A. (2017) : Shaded Coffee and Cocoa—Double Dividend for Biodiversity and Small-scale Farmers. In : *Ecological Economics* 140, pp. 136-145. DOI : 10.1016/j.ecolecon.2017.04.019. URL : <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0921800915302512>, vérifiée le 16/11/2020.

Kiewisch, Manuel et Waarts, Yuca (2020) : No Silver Bullets. Closing the \$10 billion income gap in cocoa calls for cross-sector action. Disponible en ligne sur <https://www.cocoalife.org/~media/CocoaLife/en/download//article/no-silver-bullets-executive-summary-paper-by-mdlz-cocoa-life-and-wageningen-university-november-2020.pdf>, vérifié le 17/11/2020.

Living Income (2020) : Living Income Community of Practice. URL : <https://www.living-income.com/>, vérifiée le 16/11/2020.

N'Guessan, Kouamé Jean Claude/ Traore, Migninna Joachim/ Snoeck, Didier/ Kassin, Emmanuel. / Jassogne, Laurence/ Koko, Louis et al. (2017) : Mapping Cacao Fertiliser Requirements in Côte d'Ivoire. In : *Imperial Journal of Interdisciplinary Research (IJIR)* 3 (6), pp. 504-515. <https://agritrop.cirad.fr/584657/1/Nguessan%2C%20Cacao%20soil%20map%20in%20CIV.pdf>, vérifiée le 16/11/2020.

Neate, Rupert (24/1/2020) : Ferrero CEO's £542m dividend under fire over firm's tax liability. In : *The Guardian*, 24/1/2020. URL : <https://www.theguardian.com/money/2020/jan/24/ferrero-scions-542m-dividend-under-fire-over-firms-tax-liability>, vérifiée le 16/11/2020.

Nestlé Global (2020) : Dividends. URL : <https://www.nestle.com/investors/individual-shareholders/dividends>, mise à jour le 16/11/2020, vérifiée le 16/11/2020.

NORC : Assessing Progress in Reducing Child Labor in Cocoa Production in Cocoa Growing Areas of Côte d'Ivoire and Ghana. URL : https://www.norc.org/PDFs/Cocoa%20Report/NORC%202020%20Cocoa%20Report_English.pdf, vérifiée le 16/11/2020.

Nunoo, Isaac/Frimpong, Benedicta Nsiah / Frimpong, Frederick Kwabena (2013) : Fertilizer use among cocoa farmers in Ghana. The Case of Sefwi Wiawso District. In *Global Advanced Research Journal of Agricultural Science* 2 (10), pp. 22-31. DOI : 10.3126/ije.v3i1.9939. URL : https://www.researchgate.net/publication/269491923_Fertilizer_use_among_cocoa_farmers_in_Ghana_the_case_of_Sefwi_Wiawso_District, vérifiée le 16/11/2020.

OCDE (2018), Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises. URL : <http://mneguidelines.oecd.org/OECD-Due-Diligence-Guidance-for-Responsible-Business-Conduct.pdf>, vérifiée le 16/11/2020.

Ogunjimi, S. I. / Farinde, A. J. (2012) : Farmers' Knowledge Level of Precautionary Measures in Agro-Chemicals Usage on Cocoa Production in Osun and Edo States, Nigeria. In : IJAF 2 (4), pp. 186-194. DOI : 10.5923/j.ijaf.20120204.10. URL : https://www.researchgate.net/publication/227944561_FARMERS'_KNOWLEDGE_LEVEL_OF_PRECAUTIONARY_MEASURES_AND_ASSOCIATED_HEALTH_PROBLEMS_IN_THE_USE_OF_AGRO-CHEMICALS_ON_COCOA_PRODUCTION_IN_OSUN_AND_EDO_STATES_NIGERIA, vérifiée le 16/11/2020.

113

Pesticide Action Network (PAN) UK (2018) : Pesticide Use in Ghana's Cocoa Sector. Key finding. Rapport de consultation pour le programme GHANA des partenariats sectoriels d'UTZ. UTZ ; Rainforest Alliance. URL : <https://utz.org/wp-content/uploads/2018/06/18-05-Key-Findings-Report-on-Pesticide-Use-in-Ghana.pdf>, vérifiée le 16/11/2020.

République de Côte d'Ivoire (2008) : Comité de pilotage du système de suivi du travail des enfants dans le cadre de la certification du processus de production du cacao – Enquête initiale de diagnostic nationale – Rapport définitif, Juin 2008.

République du Ghana (2008) : Cocoa Labour Survey in Ghana – 2007/2008, Juin 2008.

Ruf, François/Kiendré, Josué (2012) : Adoption and impact of fertilizer in cocoa farms in Côte d'Ivoire. 17ème conférence internationale sur la recherche cacaoyère COPAL, Yaoundé Cirad – la recherche agronomique pour le développement ; UMR Innovation ; SADRCI. URL : https://www.researchgate.net/publication/276289498_Adoption_and_impact_of_fertilizer_in_cocoa_farms_in_Cote_d'Ivoire, vérifiée le 16/11/2020.

Ruf, François (2016) : Mineral and Organic fertilization stories in Côte d'Ivoire. Re-internalisation of deforestation-led externalized costs. Cirad – la recherche agronomique pour le développement ; UMR Innovation. Punta Cana, mai 2016. URL : https://www.researchgate.net/publication/305259461_Mineral_and_Organic_fertilization_stories_in_Cote_d'Ivoire_Re-internalization_of_deforestation-led_externalized_costs, vérifiée le 16/11/2020.

Ruf, François (2017) : Crises politico-militaires et climatiques en Côte d'Ivoire. Du cacao à l'anacarde, de la rente forêt à la fumure animale. Colloque international : conflits, dynamique des paysages & sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne. Cirad – la recherche agronomique pour le développement. Daloa, may 2017. URL : https://www.researchgate.net/publication/328729275_Crises_politico-militaires_et_climatiques_en_Cote_d'Ivoire_Du_cacao_a_l'anacarde_de_la_rente_foret_a_la_fumure_animale_Politico-military_and_climate_crises_in_Cote_d'Ivoire_From_cocoa_to_cashew_nuts_f, vérifiée le 16/11/2020.

Sanial, Elsa (2019) : À la recherche de l'ombre, géographie des systèmes agroforestiers émergents en cacaoculture ivoirienne post-forestière. URL : https://www.researchgate.net/publication/338549035_A_la_recherche_de_l'ombre_geographie_des_systemes_agroforestiers_emergents_en_cacaoculture_ivoirienne_post-forestiere, vérifiée le 16/11/2020.

Schroth, Götz / Läderach, Peter/ Martinez-Valle, Armando Isaac/ Bunn, Christian / Jassogne, Laurence (2016) : Vulnerability to climate change of cocoa in West Africa. Patterns, opportunities and limits to adaptation. In : The Science of the total environment 556, pp. 231-241. DOI : 10.1016/j.scitotenv.2016.03.024. URL : https://www.researchgate.net/publication/296782611_Vulnerability_to_climate_change_of_cocoa_in_West_Africa_Patterns_opportunities_and_limits_to_adaptation, vérifiée le 16/11/2020.

Selten, Marjolein (2015) : Certification and wage labour in the cocoa sector in Ghana. URL : <http://www.cocoaconnect.org/sites/default/files/publication/selten%20thesis%20wage%20workers%20ghana%2008122015.pdf>, vérifiée le 16/11/2020.

Sheil, D. 2019. Importance of Central Africa's forests for regional climate and rainfall. Document de synthèse. Wageningen, Pays-Bas : Tropenbos International.

Snoeck, Didier / Koko, Louis / Joffre, Joël / Bastide, Philippe/ Jagoret, Patrick (2016) : Cacao Nutrition and Fertilization. Chapitre 4. In : Eric Lichtfouse (Ed.) : Sustainable Agriculture Reviews, vol. 19. Cham : Springer International Publishing (19). URL: https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-319-26777-7_4, vérifiée le 17/11/2020.

Smith, Sally (2017) : Living Wage Report Ghana. Lower Volta Region. Context provided in the Banana Sector. Février 2017. URL https://www.globallivingwage.org/wp-content/uploads/2018/04/Ghana_Living_Wage_Benchmark_Report.pdf, vérifiée le 17/11/2020.

Sosan, Mosudi B. / Akingbohunge, Amos E. / Ojo, Isaac A.O. / Durosinmi, Muheez A. (2008) : Insecticide residues in the blood serum and domestic water source of cacao farmers in Southwestern Nigeria. In *Chemosphere* 2008. URL : https://www.worldcocoafoundation.org/wp-content/uploads/files_mf/sosan2008.pdf, vérifiée le 6/2/2020.

Supply Change; Global 2000; Südwind Verein für Entwicklungspolitik und globale Gerechtigkeit (2016) : *Schokoladen-Check 2016*. URL : <https://www.global2000.at/sites/global/files/Schokolade-Check%202016.pdf>, vérifiée le 17/11/2020..

115

Tyszler, Roger / Marcelo, Bymolt / Laven, Anna (2018) : Analysis of the income gap of cocoa producing households in Ghana. Comparison of actual incomes with the Living Income Benchmark. URL: <https://www.kit.nl/wp-content/uploads/2019/01/Analysis-of-the-income.pdf>, vérifiée le 16/11/2020.

UN Guiding Principles (2011). URL : https://www.ohchr.org/Documents/Publications/GuidingPrinciplesBusinessHR_EN.pdf, vérifiée le 16/11/2020.

Unicef (2018), *Children's Rights in the Cocoa-Growing Communities of Côte d'Ivoire*. URL : <https://www.unicef.org/csr/css/synthesis-report-children-rights-cocoa-communities-en.pdf>, vérifiée le 16/11/2020.

Ureña, Rolando (2016) : *Assessing soil fertility and improving fertilization*. YARA. Punta Cana, 2016.

Uribe-Leitz, Enrique / Ruf, François (2019) : Cocoa Certification in West Africa: The Need for Change. In : Michael Schmidt, Daniele Giovannucci, Dmitry Palekhov, Berthold Hansmann (Eds.) : *Sustainable global value chains*. Cham : Springer (Natural resource management in transition, 2198-9702, 2), pp. 435-461. URL : https://link.springer.com/chapter/10.1007/978-3-319-14877-9_24, vérifiée le 16/11/2020.

World Cocoa Foundation (2020) : *New Research Insights for Brighter Future for Children in Cocoa* | World Cocoa Foundation. URL : <https://www.worldcocoafoundation.org/blog/new-research-insights-for-brighter-future-for-children-in-cocoa/>, mise à jour le 20/10/2020, vérifiée le 16/11/2020.

www.cocoabarometer.org



Belgique

partenaire du développement

IFSI-ISVI

asbi-vzw

Coopération syndicale internationale
Internationale syndicale samenwerking

VOICE
Voice of Organisations in Cocoa

INKOTA 
netzwerk

Solidaridad



rikolto



BE SLAVERY FREE

ABVV-FGTB
Horval



OXFAM



MIGHTY
EARTH



EFFAT



INSTITUT FÜR ÖKONOMIE
UND ÖKUMENE

Hivos
people unlimited

